

1700 .

Perrault Charles.

Les Contes de Charles Perrault.

.

Marpon C. Flammarion. Paris.

19xx .

Avertissement au lecteur.

Le format de ce document est une photocopie texte, c'est-à-dire est exactement conforme à l'original, au caractère près. Ainsi la pagination, le nombre de lignes par page et le nombre de caractères par ligne est respecté, permettant ainsi une recherche facile des références citées par d'autres auteurs. Seules les pages blanches sont supprimées pour faciliter la lecture.

Les éventuelles erreurs d'orthographe, de numéro de page, etc... du document sont en principe identiques à l'original. Cependant malgré le soin apporté à la mise en texte de cet ouvrage, il peut subsister des différences par rapport au texte original. En effet la procédure de création de ce fichier texte, à partir du livre original, nécessite un grand nombre d'opérations délicates, laissant place à d'éventuelles erreurs.

En cas de doute, prenez le soin de vérifier sur le texte original du livre papier.

(C) Copyright 2020 by Jean Pierre Donabin. Site : livres-d-hermes.fr

LES CONTES
DE
CHARLES PERRAULT

CONTES EN VERS

HISTOIRES OU CONTES DU TEMPS PASSÉ
(Contes de ma mère Loe)

Avec deux Essais sur la Vie et les Œuvres de Perrault
et sur la MYTHOLOGIE dans ses CONTES

Des Notes et Variantes et une Notice bibliographique.

PAR

ANDRE LEFÈVRE



PARIS
C. MARPON & E. FLAMMARION
ÉDITEURS
RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

@

LES
CONTES DE PERRAULT

EN VERS ET EN PROSE

@

PARIS, - IMP. C. MARPON ET E. FLAMMARION, RUE RACINE, 26,

@

LES CONTES
DE
CHARLES PERRAULT

CONTES EN VERS

HISTOIRES OU CONTES DU TEMPS PASSÉ
(*Contes de ma mère Loye*)

Avec deux Essais sur la Vie et les Œuvres de Perrault
et sur la MYTHOLOGIE dans ses CONTES

Des Notes et Variantes et une Notice bibliographique.

PAR

ANDRÉ LEFÈVRE



PARIS
C. MARPON & E. FLAMMARION
ÉDITEURS

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

@

ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES DE CHARLES PERRAULT

Les Contes du temps passé sont la partie la plus légère des oeuvres de Charles Perrault : peut-être est-ce pour cela qu'ils ont seuls surnagé.

Le premier commis de Colbert, l'homme répandu dans la meilleure société de son temps, le champion des modernes dans la fameuse querelle littéraire où Boileau avait pris parti pour les anciens, le polygraphe abondant qui n'a cessé d'écrire sur tout sujet en prose et en vers, n'est réellement connu que par ses Contes de fées. En somme, la postérité ne s'est pas trompée. C'est dans ces petites compositions, si courtes et si sobres, que la langue de Perrault, d'ordinaire négligée et flasque, acquiert tout à coup une consistance, une allure, un caractère. Nous parlons surtout des Contes en prose. Perrault n'est pas un fort ouvrier poétique; un flux aisé, quelques passages très-heureux rendent agréable la lecture de *Grisélidis*, des *Souhaits ridicules*, de *Peau d'âne* principalement; mais à quelle distance ces opuscules ne restent-ils pas, pour le style, du moindre Conte de La Fontaine ! Quant à la prose, elle est excellente; elle réalise la perfection du genre, dans les huit Contes fameux. Ce sont, dira-t-on, des esquisses, des cadres trop petits même pour leur sujet; l'Oiseau bleu, la Chatte blanche, Percinet, le Prince Lutin, la Biche au bois, sont autrement nourris, et plus ingénieusement développés. Eh! bien, sans nier l'agrément et les mérites de ces menus romans qui ont charmé notre enfance, nous trouvons dans la manière de Perrault une réelle supériorité : l'impression qui reste de chacun de ses personnages est nette et vivante; loin de lui les fades Princes Charmants, les princesses toujours parfaites;

VI ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

ou du moins il les laisse à l'arrière-plan; il ne s'étend pas sur ce qui est banal et de convention. Quant aux fées, il n'en use que discrètement, comme il convient de faire avec des personnes mystérieuses.

Il semble vraiment que, par reconnaissance, elles lui aient, dans sa vieillesse, fait don de l'immortalité.

N'est-il pas naturel, en publiant cette nouvelle et peut-être définitive édition de *Peau d'âne*, de *Cendrillon*, de *la Belle au bois dormant*, de *Barbe-Bleue*, n'est-il pas juste de placer en tête de ces Contes la biographie de celui qui ne vit que par eux ? Notre Perrault a laissé de courts *Mémoires*, écrits pour ses enfants avec une simplicité, une sincérité, qui nous dispenseront de recourir à d'autres sources ; chemin faisant, nous pourrons parcourir et apprécier quelques-uns des ouvrages qui, de son temps, lui assuraient une sorte d'autorité dans le monde des lettres et des arts.

I. - JEUNESSE DE CHARLES PERRAULT.

Pierre Perrault, originaire de Touraine, avocat au parlement, eut quatre fils : Pierre, avocat et financier ; Claude, médecin et architecte ; Nicolas, docteur en Sorbonne et théologien janséniste; enfin Charles, l'académicien, né à Paris, le 12 janvier 1628. L'éducation de tous ces hommes distingués ne laissa rien à désirer.

« Ma mère, dit Charles Perrault, se donna la peine de m'apprendre à lire; après quoi on m'envoya au collège de Beauvais, à l'âge de huit ans et demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes frères. Mon père prenoit la peine de me faire répéter mes leçons, les soirs, après soupé, et m'obligeoit de lui dire en latin la substance de ces leçons. Cette méthode est très-bonne pour faire entrer les étudiants dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par coeur. J'ai toujours été des premiers dans mes classes, hors dans les plus basses, parce que je fus mis en sixième que je ne savois pas encore bien lire. J'aimois mieux faire des vers que de la prose ; et les faisois quelquefois si bons, que mes régents me demandoient souvent qui me les avoit faits. J'ai remarqué que ceux de mes compagnons qui en faisoient bien ont continué d'en faire : tant il est vrai que ce talent est naturel et se déclare dès l'enfance. »

Il réussissait particulièrement en philosophie et s'entendait à pousser un argument, lorsqu'une querelle d'enfant avec son professeur interrompit le cours régulier de ses études. Au reste, il n'avait plus grand chose à tirer de l'enseignement scolaire: Donc, ayant rompu en visière à son pédant, il sortit de la classe avec un de ses camarades nommé Beaurin. Toutefois, comme il était et fut toujours poli, il n'oublia pas de faire la révérence au maître et à tous les écoliers. » Les deux révoltés s'en allèrent de là au jardin du Luxembourg ; on les voit d'ici, sous les arbres, raisonnant sur leur démarche et prenant la résolution de ne plus retourner en classe, « parce qu'il n'y avoit plus à profiter. » Ils se mirent à étudier ensemble.

« Cette espèce de folie, écrit Charles Perrault, fut cause d'un bonheur ; car si nous eussions achevé nos études à l'ordinaire, nous aurions apparemment, chacun de notre côté, passé le temps à ne rien faire. Nous exécutâmes notre résolution, et, pendant trois ou quatre années de suite, M. Beaurin vint presque tous les jours deux fois au logis ; le matin à huit heures jusqu'à onze et, l'après-dîné, depuis trois heures jusqu'à cinq. Si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études. Nous lûmes presque toute la Bible et presque tout Tertullien, l'histoire de France de la Serre et de Davila ; nous traduisîmes le traité de Tertullien, *de l'Habillement des femmes*; nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, et la plupart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits, que j'ai encore... L'été, lorsque cinq heures étaient venues, nous allions nous promener au Luxembourg.

« Dans ce temps-là vint la mode du burlesque. M. Beaurin, qui savoit que je faisois des vers, mais qui jamais n'avoit pu en faire, voulut que nous traduisissions le sixième livre de l'*Enéide* en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions et que nous en étions encore au commencement, nous nous mimes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frère, celui qui fut depuis docteur de Sorbonne, et qui avoit son cabinet proche du mien, vint savoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, et, comme il n'étoit encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous, et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin, qui sut à quoi nous nous divertissions, en

VIII ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

voulut être ; il en fit même plus lui seul, à ses heures de loisir, que nous tous ensemble : ainsi la traduction du sixième livre de l'*Enéide* s'acheva ; et l'ayant mise au net le mieux que je pus, il y fit deux estampes à l'encre de la Chine, très-belles. Ce manuscrit est parmi les livres de la tablette où n'y a que ceux de la famille. Cet ouvrage nous donna occasion de faire celui des *Murs de Troie* ou de l'*Origine du Burlesque*, dont le premier livre a été fait en commun et imprimé ; le second n'est que manuscrit, et a été composé tout entier par mon frère le médecin. Le ridicule est poussé un peu trop loin, dans ces *Murs de Troie* ; mais il y a d'excellents morceaux. En gros, le sujet en est bon : car il est ingénieux de dire qu'Apollon a inventé la grande poésie, comme fils de Jupiter, puisque cette poésie s'appelle le langage des dieux ; qu'il a inventé la poésie champêtre et pastorale, pour avoir été berger chez Admète, et qu'il a imaginé le burlesque, pour avoir bâti les murs de Troie avec Neptune, parce que c'est dans les ateliers des maçons et de toutes sortes d'ouvriers qu'il a appris les expressions triviales qui entrent dans la composition du burlesque.

« Il ne manque à cette imagination que d'être ancienne, pour être estimée des savants. Il y a deux vers, dans le sixième livre de l'*Enéide*, qui ont été fort estimés : c'est dans l'endroit où Virgile dit que les héros conservent, dans les Champs-Elysées, les mêmes inclinations qu'ils ont eues pendant leur vie. On voyoit là, dit la traduction, le cocher Tydacus,

Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyoit l'ombre d'un carrosse.

Cyrano fut si aise de voir que les chariots n'étoient que des ombres, de même que ceux qui en avoient soin, qu'il voulut absolument nous connoître. Cette pensée étoit du docteur de Sorbonne. »

Malheureux théologien ! Pauvre victime de la grâce efficace ! Exclu avec soixante-dix confrères, sans compter saint Augustin, de l'orthodoxe Sorbonne, et profondément oublié, peut-être en toute sa vie n'a-t-il écrit que deux lignes durables, et on les lui a volées. Le trait que, sans le savoir, il décochoit à la postérité, n'y a point porté son nom. C'est à Scarron qu'on en fait honneur, Tous les deux n'en peuvent mais aujourd'hui-

d'hui. Du moins que l'ombre du joyeux cul-de-jatte rende à l'ombre du grave scolastique une ombre de renommée ! Nicolas Perrault, toutefois, mérite bien un souvenir. Une conférence intime où il défendait M. Arnauld devant sa famille assemblée a probablement doté notre prose d'un de ses chefs-d'oeuvre. Pierre Perrault raconta l'entretien à M. Vitart, intendant de M. le duc de Luynes, qui demeurait à Port-Royal. « Au bout de huit jours, disent nos Mémoires, M. Vitart vint au logis de mon frère le receveur, qui demouroit avec moi dans la rue Saint-François, au Marais, et lui apporta la première lettre Provinciale de M. Pascal. « Voilà, lui dit-il en lui présentant cette lettre, le fruit de ce que vous me dîtes il y a huit jours. » Cette lettre, qui ne parle que du pouvoir prochain et du pouvoir éloigné de la grâce, en attira une seconde, et celle-là une autre, jusqu'à la dix-huitième, qui est la dernière des Provinciales. Voilà quel en a été le sujet et l'origine. »

En juillet 1651, Charles Perrault et deux de ses amis allèrent prendre leurs licences à Orléans. Ils n'étaient pas très-forts, car notre auteur n'apprit les Institutes qu'après l'examen. Mais « on n'étoit pas en ce temps-là si difficile qu'aujourd'hui à donner des licences, ni les autres degrés de droit civil et canonique. » Ce qui suit en est la preuve.

« Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, et ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet qui vint nous parler à la fenêtre, ayant su ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent étoit prêt. Sur quoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, et alla réveiller les docteurs, qui vinrent au nombre de trois nous interroger, avec leurs bonnets de nuit sous leur bonnet carré. En regardant ces trois docteurs, à la foible lueur d'une chandelle, dont la lumière alloit se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes, je m'imaginois voir Minos, Aeaque et Rhadamanthe qui venoient interroger des ombres. Un de nous, à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit hardiment : *Matrimonium est legitima maris et feminae conjunctio, individuum vitae consuetudinem continens*, et dit sur ce sujet une infinité de belles choses qu'il avoit apprises par coeur. On lui fit ensuite une autre question sur laquelle il ne répondit rien qui vaille. Les deux autres furent aussi

interrogés, et ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avoit plus de deux ans qu'ils n'en avoient interrogé. de si habiles, et qui en sussent autant que nous. Je crois que le son de notre argent, que l'on comptoit derriere nous pendant que l'on nous interrogeoit, fit la bonté de nos réponses. » Quelques jours après, ils étaient tous trois reçus avocats à Paris.

Perrault, malgré des débuts heureux, ne traîna pas la robe beaucoup plus de deux ans. L'exemple de son frère Pierre, qui « valoit beaucoup, mais ne se faisoit pas valoir, » le détourna du Palais. De nature, il n'aimait point la chicane. Le chaos de notre ancienne législation lui a inspiré un voeu qui l'honore, voeu qui ne devait et ne pouvait être réalisé que par la Révolution. Hors les Institutes, dit-il, très-bon livre pour fortifier le sens commun, « hors les ordonnances et *les coutumes, qu'il seroit utile de réduire à une seule pour toute la France, si cela se pouvoit, de même que les poids et mesures*, je crois qu'il faudroit brûler tous les autres livres de jurisprudence, digestes, codes avec leurs commentaires, et particulièrement tous les livres d'arrêts ; n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès. »

II. - PERRAULT COMMIS DE COLBERT.

Sur ces entrefaites, Pierre Perrault acheta la charge de receveur général des finances de Paris, et Charles fut son commis. Dix années durant (1654-1664), cette demi-sinécure lui permit de se livrer à ses goûts de lettré et d'artiste amateur. Tous les membres de cette famille avaient le sens du dessin et de l'architecture ; et, tout en étudiant dans la riche bibliothèque de l'abbé de Serisi, achetée par son frère; tout en écrivant un *Portrait d'Iris* dont son ami Quinault se fit honneur auprès du public, et surtout d'une « jeune demoiselle qu'il aimoit; » puis un assez fade dialogue entre l'Amour et l'Amitié, plusieurs fois imprimé, traduit en italien, et que M. Fouquet « fit écrire sur du vélin, avec de la dorure et de la peinture, » et encore deux odes sur la Paix et sur le mariage du roi; il entreprit de construire à Viry, sur ses plans et ceux de ses frères, une maison de plaisance ornée d'une grotte en rocaille.

L'édifice fut trouvé bien entendu ; et le succès de cette fantaisie vint aux oreilles de Colbert (1657).

Vers la fin de 1662, Colbert, auquel Louis XIV avait promis la surintendance des bâtiments, résolut de s'attacher « une espèce de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles-lettres » et des arts, comme devises, légendes de médailles, inscriptions, projets de fêtes et divertissements, plans de monuments à la gloire du roi, relations de victoires, collections de paroles royales, etc., etc. « Il avoit déjà jeté les yeux sur M. Chapelain, qu'il connoissoit pour l'homme du monde qui avoit le goût le meilleur et le sens le plus droit pour toutes ces matières ; sur M. l'abbé de Bourséis, qu'il regardoit de longue main comme un prodige de science et de littérature, et sur M. l'abbé de Casagnes, qui, par une pièce en vers qu'il avoit faite, où Henri IV donne des instructions au roi son petit-fils, avoit mérité son estime et sa bienveillance. Il lui manquoit un quatrième. » Sur la présentation de Chapelain et après un exercice préalable dont le sujet fut la récente acquisition de Dunkerque, Charles Perrault fut agréé, choisi pour secrétaire et gratifié d'un traitement de cinq cents écus, qui s'accrut de cinq cents livres en 1669 et lui fut payé régulièrement jusqu'en 1683..

Le 3 février 1663, les quatre élus, réunis chez Colbert, reçurent ses instructions confidentielles et fixèrent les jours de séance. Tels furent les débuts de la *petite Académie*, humble noyau de l'une des plus laborieuses sections de notre Institut, l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'adjonction de Charpentier, spécialement chargé d'écrire au jour le jour l'histoire du roi, tâche ingrate plus tard dévolue à Pellisson, à Racine et à Boileau, porta à cinq le nombre des fondateurs. Dûment installée, menée au roi qui daigna lui promettre « de la matière » digne d'être mise en oeuvre par d'aussi habiles mains, la petite Académie commença de peiner sur le vers latin et l'allégorie. Dans cette sphère minuscule notre Perrault remporta de véritables triomphes : ainsi, sur quarante-huit devises pour tapisseries, les seize choisies se trouvèrent être précisément les siennes ; dans une autre occasion importante, il en fit passer neuf sur seize ; il eut l'honneur d'excogiter pour le dauphin âgé de quatre ans une médaille et une devise superbes : « un éclat de tonnerre » avec ce mot : *Et ipso terret in ortu* (Terrible

XII ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

en sa naissance même), qui « fut mis sur les enseignes du régiment de Monseigneur et sur les casques de ses gardes. » Ces bagatelles ne l'absorbaient pas tout entier ; il trouvait le temps d'acquérir des titres plus réels à la faveur du ministre. Ce fut lui qui rédigea, pour Colbert et sous sa dictée, sur le registre même de l'Académie, toute « l'affaire de M. Fouquet, d'un bout à l'autre. »

Dans le même temps, il prit part à la fondation de ce qui fut depuis l'Académie des sciences. La gloire de Colbert est un soleil qui ne manque pas de taches ; mais l'odieux de ses procédés financiers, sa complaisance pour les prodigalités du maître, ce naïf mépris de la justice qui ne lui laissait voir dans les martyrs des dragonnades que des recrues pour ses galères, ne doivent point faire oublier les services rendus à la France par l'égoïste ambition de ce sombre personnage, de cette âme sans scrupule et sans merci. Colbert créa donc l'Académie des sciences ; c'est-à-dire qu'il voulut assembler chez lui et revêtir d'un caractère officiel les savants qui se réunissaient librement chez M. de Montmort. C'étaient, pour les mathématiques, Roberval, Frenicle, Huygens, Blondel ; pour l'astronomie, Cassini, Auzout, de la Hire ; pour l'anatomie, de la Chambre, Claude Perrault Gayant, du Vernay ; pour la chimie, Duclos, Bourdelin, Bord ; pour la botanique, Dodard et Marchand. Carcavi, Picard, Buot, Pecquet, Mariotte, Duhamel étaient aussi membres de la nouvelle compagnie, à laquelle étaient adjoints des auxiliaires, le voyageur Richer, le constructeur Niquet. « Il fut ordonné que les astronomes ne s'appliqueroient point à l'astrologie judiciaire, et que les chimistes ne travailleroient point à la pierre philosophale : ces deux choses ayant été trouvées très-frivoles et très-pernicieuses. »

Claude Perrault (1), comme on le verra bientôt et comme on le sait d'ailleurs, n'était pas seulement savant en médecine ; son rare talent d'architecte et de

1. Claude Perrault est né à Paris en 1613. Il mourut en 1688. On a de lui *l'Abrégé des dix livres de Vitruve*, *l'Ordonnance des cinq espèces de colonnes* ; *des Essais de Physique*, *des Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux* ; un *Recueil de diverses machines* ; enfin la Colonnade du Louvre, et l'Allée d'eau à Versailles.

décorateur a fait oublier ses autres mérites. Il fut en somme un des esprits les plus distingués de son siècle ; mais on peut croire que, sans l'influence de Charles, sa modestie l'eût tenu dans l'ombre ; et nous ne le connaîtrions que par une injuste épigramme de Boileau.

Puisque nous suivons, dans ces notes biographiques, l'ordre des Mémoires de Perrault, on ne sera pas fâché de lire ici quelques curieux détails sur les fameuses libéralités de Louis XIV aux savants et aux gens de lettres.

« M. Colbert fit un fonds de la somme de cent mille livres sur l'état des bâtiments du roi, pour être distribué aux gens de lettres. Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence, la poésie, les mécaniques et les autres sciences, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, reçurent des gratifications, les uns de mille écus, les autres de deux mille livres, les autres de cinq cents écus, d'autres de douze cents livres, quelques-uns de mille livres, et les moindres de six cents livres. Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède et aux dernières extrémités du Nord : elles y alloient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuoient à Paris, elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses d'or, les plus propres du monde ; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze et seize mois ; et, quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces libéralités s'amortirent. Il ne resta presque plus que les pensions des académiciens de la petite Académie et de l'Académie des sciences : ce qui a continué et continue encore jusqu'à présent. »

Colbert ayant inauguré sa surintendance (1664) par une sorte de concours d'architecture pour la construction de la façade du Louvre, Claude Perrault présenta un croquis, qui fut tout d'abord préféré au dessin de Le Vau, l'architecte en titre. C'était la célèbre colonnade. Charles Perrault s'employa d'autant plus chaudement pour son frère, qu'il avait lui-même collaboré au projet. « La pensée du péristyle est de moi, dit-il,

et l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment : ce dessin fut exposé dans la salle comme les autres ; ce fut un plaisir d'entendre les jugements qu'on fit de ce dessin : il fut trouvé beau et magnifique, mais on ne savoit à qui l'attribuer. »

Colbert toutefois, non sans sagesse, ne pouvait se décider à choisir du premier coup le plan d'un amateur, d'un savant qui n'était pas architecte de profession. Il résolut d'envoyer le projet de Le Vau à Rome en priant Poussin de le soumettre aux principaux artistes de l'Italie. Charles Perrault fut chargé d'écrire au grand peintre une lettre où étaient exposées les intentions du roi; de plus Colbert y annonçait l'établissement prochain d'une Académie de France à Rome et en confiait la direction à Poussin. La lettre, fort convenablement rédigée, demeura dans les cartons. Mais les dessins de Le Vau n'en partirent pas moins; les architectes italiens, en guise de réponse, fournirent de nombreux plans dont aucun ne fut agréé. C'est alors qu'on suggéra au roi l'idée d'appeler le cavalier Bernin, l'auteur de la superbe colonnade de la place Saint-Pierre, à Rome. On sait la réception triomphale qui de ville en ville fut ménagée au Bernin, l'accueil qu'il reçut de Louis XIV, son magnifique traitement, son orgueil ou plutôt sa vanité surhumaine, ses colères, finalement son échec mérité. Ch. Perrault n'abandonna point la partie, il ne cessa de miner sourdement le puissant adversaire de son frère, et sa persévérance triompha : voyons-le à l'oeuvre.

Quinze jours après l'installation du Bernin, il réussit à voir ses dessins. « M. Colbert, dit-il, me demanda si je les avois vus; et je lui répondis que non : je puis assurer que c'est la seule fois que je n'ai pas dit la vérité à ce ministre. » C'est quelque chose de fort grand, me dit-il. - Il y a sans doute des colonnes isolées, lui répondis-je. - Non, reprit-il, elles sont au tiers du mur. - La porte est-elle fort grande? lui dis-je. - Non, répliqua-t-il, elle n'est pas plus grande que la porte de la cour des cuisines. » Je lui dis encore quelque autre chose de semblable, qui alloit à lui faire remarquer que le cavalier Bernin étoit tombé dans les mêmes défauts que l'on reprochoit au dessin de M. Le Vau, et de la plupart des autres architectes; et ce fut à cette occasion que je feignis de ne point connoître

les dessins du cavalier: ces critiques devant avoir plus de force ne les ayant pas vus, que si je les eusses faites après les avoir examinés ; outre que je n'aurois peut-être pas osé en dire alors mon avis avec autant de liberté. »

L'attaque n'était pas maladroite; il s'agissait maintenant de mettre le ministre aux prises avec l'artiste. C'était là le coup de maître. Véritablement le Bernin avait été mal inspiré. Perrault n'eut pas de peine à noter quelques-uns des défauts dont le projet était rempli. Il en fit un mémoire qu'il envoya à Colbert. « J'ai été surpris, me dit-il, du mémoire que vous m'avez envoyé; tout ce que vous marquez est-il vrai, et l'avez-vous bien examiné ? - Je ne crois pas, monsieur, avoir rien mis qui ne soit comme je l'ai observé; mais n'y auroit-il pas de l'imprudence dans la liberté que j'ai prise ? - Vous avez bien fait, me dit-il; continuez, on ne peut trop s'éclaircir sur une matière de cette importance; je ne comprends pas, ajouta-t-il, comment cet homme l'entend, de nous donner un dessin où il y a tant de choses mal conçues. » Dès ce moment, Colbert ne cessa de harceler le Bernin, de lui présenter observation sur observation. C'était le logis du roi, les chambres des seigneurs, mille détails auxquels le théâtral italien s'entendait assez mal. « M. Colbert, disoit le Bernin à M. de Chantelou, me traite de petit garçon ; avec des discours inutiles sur des privés et des conduits sous terre,.. il veut faire l'habile et n'y entend rien ; c'est un vrai *cocalone* ! » Cependant l'artiste s'efforçait de complaire à son rude surveillant. Un jour, il apporta au conseil des bâtiments un dessin qu'il tenait sur sa poitrine et qu'il se mit à vanter avec une telle emphase « qu'il sembloit qu'il fût descendu jusqu'au fond des enfers. » Il supprimoit tout bonnement l'oeuvre de Jean Goujon. Colbert parut approuver fort cette pensée. Indigné d'une telle forfanterie, Perrault ne put s'empêcher de faire observer tout bas au ministre que « cela ne se pouvoit faire sans abattre tout le pavillon, et même les trois autres qui sont en symétrie, chose à laquelle on étoit convenu de ne penser jamais. » Sur les instances du cavalier, Colbert lui fit part de l'objection. « On voit bien, dit celui-ci, que monsieur n'est pas de la profession; il ne lui appartient donc pas de dire son sentiment sur une chose où il ne connoît rien. » Colbert

répondit qu'il avait raison. Le dessin fut admiré et on se sépara. Perrault « traité de part et d'autre comme le plus chétif et le plus ignorant des hommes » n'en suivit pas moins le ministre et, dans un corridor, lui demanda pardon de la liberté qu'il avait prise « Croyez-vous, me dit-il tout en colère, que je ne voie pas cela tout aussi bien que vous ? Peste soit du bougre qui pense nous en faire accroire ! » Je fus très-étonné, et louai Dieu dans le même moment de ce qu'il me faisoit voir si clairement ce que c'est que la cour) et à quelle dissimulation sont obligés ceux qui veulent y vivre. »

Cependant les dessins de Bernin étaient agréés. La première pierre avait été posée en grande pompe. C'en était fait des espérances des Perrault et de la colonnade. Charles ne perdit point courage, il donna de sa personne et ne craignit pas de visiter le Bernin et de le critiquer en face. Une bordée d'injures le laissa parfaitement calme. « A un homme de ma sorte ! » criait et répétait l'artiste ; « moi que le pape traite avec tant d'honnêteté ! et pour qui il a tant d'égards ! Que je sois traité ainsi ! » Sur ces entrefaites, le Bernin demanda à passer l'hiver en Italie ; on pense que ce ne fut pas sans joie que Perrault lui porta lui-même, la veille du départ, (« dans mes bras pour lui faire plus d'honneur ») trois mille louis d'or en trois sacs, avec brevet de douze mille livres de pension. L'ennemi absent, on pouvait travailler de plus belle. Un nouveau mémoire de Charles Perrault, pressant et décisif, renouvela l'embarras de Colbert. Quand il s'était agi de bâtir sur les fondations de Bernin, le roi, amené par Colbert, avait écouté les observations des courtisans, généralement mal disposés pour le fastueux étranger, et s'en était allé sans rien décider. Après s'être convaincu que le plan nouveau sortait des conditions acceptées de part et d'autre et entraînaient la démolition du Louvre, Colbert rompit définitivement avec l'élève et représentant de Bernin en France : « Le cavalier, s'écria-t-il, s'est cru un grand personnage et nous a pris pour de grands sots ; mais il s'est trompé également et en l'un et en l'autre ! »

Il s'en fallait encore que le plan de Claude Perrault fût adopté. Bien que Colbert le goûtât, il hésitait devant ce qui pouvait sembler un passe-droit. Enfin, ayant demandé à Le Vau un nouveau projet, il porta

les deux dessins au roi. Charles Perrault était présent. « C'étoit dans le petit cabinet du roi à Saint-Germain; il n'y avoit que Sa Majesté, son capitaine des gardes, M. Colbert et moi. Le roi les regarda fort attentivement, ensuite de quoi il demanda à M. Colbert lequel des deux il trouvoit le plus beau et le plus digne d'être exécuté. Ce ministre dit que, s'il en étoit le maître, il choisiroit celui qui n'avoit point de galerie : ce dessin étoit celui de M. Le Vau, ce qui m'étonna fort. Mais il ne se fut pas plutôt déclaré pour ce dessin, que le roi dit : « Et moi, je choisis l'autre, qui me semble plus beau et plus majestueux. » Je vis que M. Colbert avoit agi en habile courtisan, qui vouloit donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même étoit-ce un jeu joué entre le roi et lui. » En effet, Colbert n'aurait pas mené Perrault à une déconvenue.

Restait une dernière épreuve : l'exécution. A qui la confier? D'une part, Colbert ne pouvait se faire à l'idée « de préférer les pensées d'un médecin, en fait d'architecture, aux dessins du plus célèbre des architectes. » Puis « l'envie des maîtres du métier à Paris, ne manqua pas de s'écrier contre cette résolution et de faire de mauvaises plaisanteries, en disant que l'architecture devait être bien malade, puisqu'on la mettoit entre les mains des médecins. » Tout cela était de bonne guerre. Charles Perrault crut triompher de toutes les susceptibilités en provoquant la création d'un conseil des bâtimens, composé de Le Vau, Le Brun et Claude Perrault, conseil présidé par Colbert, avec lui-même pour secrétaire ; il espérait trouver dans Le Brun un allié, mais celui-ci se rangea du parti de Le Vau. On retourna le dessin de Claude en cent façons, si bien que Dorbay, élève de Le Vau, put prétendre que son maître en étoit l'auteur. Il fallut, pour décider Colbert, faire en petites pierres de taille un modèle exact de tout l'édifice. Ce fut encore Charles Perrault qui proposa cet expédient. Il est donc permis de dire sans exagération que la France lui doit la colonnade du Louvre, ouvrage qui, sans être à l'abri de toute critique, l'emportait de beaucoup sur les autres projets, et qui honore grandement l'architecture nationale.

Pour en finir avec les services rendus à l'art par Charles et Claude Perrault, disons que le premier fit obtenir au second la décoration (inachevée) de la place

XVIII ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

du Trône, la construction de l'Observatoire de Paris. (1667), de la chapelle de Sceaux; on doit encore au médecin-architecte la conception des bains d'Apollon, de la charmante allée d'eau qui descend au bassin de Neptune, et le dessin de la plupart des vases, soit en marbre, soit en bronze, qui ornent le parc de Versailles. Charles l'aida beaucoup dans toutes ces compositions. Les deux frères, jouissant de l'entière confiance de Colbert, avaient alors la haute main sur tous les embellissements de Versailles. Nous ne savons si Charles Perrault eut raison ou tort de faire échouer un projet de Riquet qui prétendait y amener la Loire; mais il épargna ainsi aux pauvres contribuables une dépense, peut-être stérile, de plusieurs millions. Une circonstance qui touchera plus le public et qu'on ignore généralement, c'est que, sans notre Perrault, les promeneurs n'auraient peut-être jamais joui du jardin des Tuileries.

« Quand le jardin des Tuileries fut achevé de replanter et mis dans l'état où vous voyez : « Allons, me dit M. Colbert, aux Tuileries en condamner les portes; il faut consacrer ce jardin au roi, et ne le pas laisser ruiner par le peuple, qui en moins de rien l'aura gâté entièrement. » La résolution me parut bien rude et fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : « Vous ne croiriez pas, monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin; non-seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher; ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables : les jardiniers peuvent, monsieur, vous en rendre témoignage; ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener, surtout à présent qu'on n'entre plus au Luxembourg ni à l'hôtel de Guise. - Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il. - Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie, pour y prendre l'air; on y vient parler d'affaires, de mariages et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux, qu'à fin que tous leurs enfants puissent s'y promener. » Il sourit à ce discours, et dans ce même

temps la plupart des jardiniers s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisoit pas bien de dégât dans leur jardin. « Point du tout, monseigneur, répondirent-ils presque tous en même temps, ils se contentent de s'y promener et de regarder. - Ces messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte, car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. » M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, et ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce fût. J'eus bien de la joie d'avoir en quelque sorte empêché qu'on n'ôtât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eût fait fermer les Tuileries, je ne sais pas quand on les aurait rouvertes. Cette dureté auroit été louée de toute la cour, qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulièrement quand il paroît y avoir du zèle pour le plaisir du prince. »

Cette page ne respire-t-elle pas l'honnêteté, et cette bonhomie parfois spirituelle qui fait le charme des Contes ? Elle marque d'un trait aimable le caractère un peu effacé, difficile à définir, de cet amateur en art, en finances et en littérature, de cet intermédiaire actif et bien intentionné, plein de mérites divers et sans un seul talent supérieur, attaché à sa famille, à son ministre, à son roi, à son pays, à sa place aussi, courtois, maître de lui, fin, à tout prendre incapable d'une action basse. Charles Perrault n'était pas un premier rôle, encore moins un comparse; c'était une vraie et universelle utilité. Ce qu'il était dans le monde de la finance et de l'art officiel, il le fut également dans le monde littéraire.

Comme écrivain, il avait peu produit encore, quelques madrigaux, quelques poésies fades, l'épopée burlesque des *Murs de Troie*, dont le premier chant avait été imprimé en 1653, dont le second, écrit tout entier de la main de Claude, n'a jamais été publié et a été recueilli par chance à la Bibliothèque de l'Arsenal. Heureux temps pour les auteurs, que celui où de si minces opuscules étaient des titres suffisants à la renommée ! Non seulement le XVIIe siècle, moins affairé que le nôtre, n'exigeait pas la quantité, il avait raison en cela ; mais encore, exception faite pour sept ou huit écrivains de premier ordre, il était assez coulant sur la qualité.

III. - PERRAULT ACADÉMICIEN.

Donc, parmi les *astra minora*, Perrault ne brillait point au dernier rang. Colbert le croyait de l'Académie, et désira qu'il en fût. L'histoire n'est pas longue et vaut d'être citée.

« M. Colbert m'ayant demandé des nouvelles de l'Académie françoise, dans la pensée qu'il avoit que j'en étois, je lui répondis que je n'en savois point, n'ayant pas l'honneur d'être de cette compagnie. Il parut étonné, et me dit qu'il falloit que j'en fusse. « C'est une compagnie, me dit-il, que le roi affectionne beaucoup; et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je voudrois, je serai bien aise de prendre connoissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe : demandez la première place qui vaquera. » Peu de temps après, M. Boileau, frère de M. Despréaux, vint à mourir. Tous les académiciens à qui j'en parlai ou en fis parler, me promirent leur voix et me dirent qu'il falloit avoir l'agrément de M. le Chancelier. L'étant allé trouver à Saint-Germain-en Laye, il me dit qu'il avoit promis la place que je lui demandois à madame la marquise de Guiche, sa fille, pour M. l'abbé de Montigny, mais qu'il me donneroit son agrément avec plaisir pour la première qui vaqueroit.

« A quelques mois de là, M. de la Chambre, médecin très-célèbre, et de l'Académie françoise, vint à mourir. Toute l'Académie résolut de me nommer en sa place; mais M. Colbert me dit que je n'y songeasse pas, parce que M. de la Chambre, médecin, et fils du défunt, lui en avoit parlé pour son frère, curé de Saint-Barthélemi. Je n'y songeai plus, et il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la compagnie qui me vouloient nommer, de n'en rien faire, en leur représentant de quelle conséquence il seroit, qu'à mon occasion, l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée. M. de la Chambre fut donc élu, et j'attendis encore. Le procédé de l'Académie, dont j'étois fort content, déplut tellement à mes frères, et ils me tourmentèrent si fort là-dessus, que je laissai passer MM. Regnier et Quinault, et plusieurs autres; mais enfin M. l'abbé de Montigny, évêque de Léon, étant

mort, l'Académie me nomma sans que je fisse aucune sollicitation. » (1671.)

Après ces menues tracasseries, dont la tradition, croyons-nous, ne s'est pas perdue encore, Perrault débita sa harangue (qui n'a pas dû lui coûter grand peine) et commença immédiatement son oeuvre de modeste et raisonnable initiative. S'appuyant du succès obtenu par son discours, il proposa qu'à l'avenir « l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, et qu'elle se fît voir dans ces sortes de cérémonies, lorsqu'elle est parée. » L'assemblée pensant acquiescer à une suggestion de Colbert, et malgré l'opposition de Chapelain, « rigide observateur des coutumes anciennes, » se rangea tout d'une voix à cet avis flatteur. Bientôt après, la réception de Fléchier inaugura brillamment ces séances, si chères encore à nos belles dames de la réaction clérico-libérale. « On peut dire que l'Académie changea de face à ce moment de peu connue qu'elle étoit, elle devint si célèbre qu'elle faisoit le sujet des conversations ordinaires. » Les beaux diseurs, comme l'abbé Tallemant le jeune, ne négligèrent aucune occasion de déployer leur éloquence éphémère, non sans y gagner de bons prieurés et des pensions supplémentaires. Le roi, comble d'honneur, ne dédaigna point de succéder, dans l'office de protecteur, au chancelier qui venait de mourir; il établit l'Académie au Louvre, dans un appartement meublé à neuf, et lui composa de ses doubles une belle petite bibliothèque, bientôt accrue des oeuvres des académiciens morts et vivants.

Colbert et Perrault ne furent pas étrangers à ces munificences. Ils s'attachèrent à faire de l'Académie une société régulière et surtout officielle. Médiocre service, après tout, mais à bonne intention, au moins de la part de Perrault.

Lorsque ce dernier entra dans la Compagnie, les élections se faisaient en famille. « Un mois après la mort d'un académicien, un de la compagnie, après en avoir parlé avec quelques-uns de ses amis de la compagnie, disoit : Nous avons perdu M. un tel, etc., je crois que nous ne pourrions mieux faire que de jeter les yeux sur M. un tel, pour remplir sa place : vous connoissez son mérite, etc. » Ch. Perrault proposa et fit adopter le vote au scrutin secret, qui assurait mieux la liberté du choix. Il acheta même, à cette occasion,

« une petite machine fort commode » et la donna à l'Académie.

Les séances avaient été jusque-là très-irrégulièrement suivies; « Les uns venoient de bonne heure, les autres fort tard; les uns y entroient lorsque les autres commençoient à en sortir, et quelquefois le temps se passoit à dire des nouvelles. » Aussi travaillait-on au Dictionnaire depuis plus de quarante ans. Un nouveau règlement, auquel Perrault ne fut pas étranger, fixa l'heure d'entrée et de sortie (de trois à cinq). Une pendule, donnée par Colbert, conduite par l'horloger Thuret, un registre des délibérations, couvert en maroquin, un huissier chargé d'entretenir la provision d'écritaires, de flambeaux, de cire, de bois, enfin la distribution de jetons de présence, accompagnèrent cette sage mesure dont l'effet ne tarda guère à se faire sentir. C'est à la pendule et aux jetons qu'on doit en partie l'achèvement du Dictionnaire: « car depuis ce rétablissement, on a plus et mieux travaillé dix fois qu'on n'avoit fait jusqu'alors. » Perrault, entre tous, se montra rigide observateur de la règle. « Pour empêcher, dit-il, qu'on ne donnât des jetons à ceux qui viendroient après l'heure sonnée, ce qui commençoit à se pratiquer par une espèce d'honnêteté qu'on avoit les uns pour les autres, et qui eût anéanti tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, je n'entrai, exprès, deux ou trois fois, qu'un moment après l'heure sonnée : on voulut me mettre sur la feuille pour participer aux jetons; je ne le souffris point, afin qu'étant établi qu'on ne me faisoit point de grâce lorsque j'arrivois après l'heure sonnée; personne ne s'en plaignît si on en usoit de même à son égard. »

Ainsi réglementée, l'Académie fut jugée digne de figurer parmi les grands corps de l'Etat, « chose qui donne bien du relief à la compagnie. » Perrault raconte agréablement les préliminaires d'une distinction si flatteuse. C'était un jour que le grand roi, après une partie de paume, se faisait « frotter » au milieu de ses officiers et de ses courtisans. Cette friction paraissait assouplir l'échine et la majesté royales, et véritablement Louis XIV était de bonne humeur, disposé à entendre raillerie, comme il arrive parfois aux simples mortels. Son secrétaire, celui qui écrivait et souvent signait pour lui, Toussaint Rose, académicien, saisit l'instant favorable et se permit d'entretenir le

maître. L'un frottait, l'autre flattait, double jouissance. « Sire, » disait Rose, « on ne peut pas disconvenir que Votre Majesté ne soit un très-grand prince, très-bon, très-puissant et très-sage, et que toutes choses ne soient très-bien réglées dans son royaume. Cependant j'y vois régner un désordre horrible, dont je ne puis m'empêcher d'avertir Votre Majesté. - Quel est donc, Rose, dit le roi, cet horrible désordre ? - C'est, Sire, que je vois des conseillers, des présidents et autres gens de longue robe, dont la véritable profession n'est pas de haranguer, mais bien de rendre justice au tiers et au quart, venir vous faire des harangues sur vos conquêtes, pendant qu'on laisse en repos là-dessus ceux qui font une profession particulière d'éloquence. Le bon ordre ne voudrait-il pas que chacun fît son métier, et que messieurs de l'Académie françoise, chargés par leur institution de cultiver le précieux don de la parole, vinssent vous rendre leurs devoirs dans ces jours de cérémonie où Votre Majesté veut bien écouter les applaudissements et les cantiques de joie de ses peuples sur les heureux succès qu'il plaît à Dieu de donner à ses armes ? - Je trouve, Rose, dit le roi, que vous avez raison : il faut faire cesser un si grand désordre, et qu'à l'avenir l'Académie françoise vienne me haranguer comme le Parlement et les autres compagnies supérieures. Avertissez-en l'Académie, et je donnerai ordre qu'elle soit reçue comme elle le mérite. »

En effet (l'honnête coeur de Perrault devait battre de joie), lorsque l'Académie en corps alla haranguer le roi, à la suite du Parlement, et de la Chambre des comptes et de la Cour des aides, elle fut menée par le maître des cérémonies jusqu'à la chambre sacrée. « La harangue plut extrêmement », et l'Académie conserva depuis lors le privilège d'aller aduler en face le roi-soleil et ses pâles successeurs.

Perrault se plaisait infiniment à ces petites grandes choses, à ces règlements intérieurs, aux discussions sur le Dictionnaire, aux lectures d'académie. Le temps n'était pas loin, d'ailleurs, où il allait pouvoir s'y livrer tout entier. Divers incidents avaient lentement refroidi ses relations avec Colbert. L'accroissement des dépenses, l'avidité insatiable d'un roi que des guerres continuelles ne pouvaient arracher un moment à ses goûts fastueux, n'avaient point tardé à

assombrir le caractère du ministre. On crut un moment qu'il allait donner sa démission. « Son amour pour le bien public, » (naïf Perrault!) put seul lui donner la force de conserver ses fonctions. Mais lui qui d'ordinaire, en entrant dans son cabinet, se frottait les mains, il ne se mit plus guère « sur son siège pour travailler, qu'avec un air chagrin et même en soupirant. De facile et aisé qu'il étoit, il devint difficile et difficultueux. » Le malaise des finances n'atteignait pas seulement les contribuables, les rentiers, les entrepreneurs ; les hauts employés et les favoris eux-mêmes en souffraient. Perrault se trouvait chaque année en avance de plusieurs milliers de livres qu'il recouvrait avec peine.

Son frère, le receveur général, singulièrement obéré déjà par une remise d'impôts (il y perdait 400,000 fr. en 1664.), persécuté par les créanciers de l'État, réduit à prendre sur le courant quelques fonds pour apaiser les plus fâcheux, fut durement abandonné par Colbert, son ami, qui était cause de sa ruine, et vit du jour au lendemain sa charge vendue. Malgré tous les efforts de Perrault, ses reproches même, dont le ministre lui sut mauvais gré, le malheureux Pierre Perrault ne put jamais rentrer dans ses avances : aucun dédommagement ne lui fut accordé. Mais, disons-le à son honneur et à celui de sa famille, Colbert ne réussit pas à le déconsidérer. Ses créanciers les plus inexorables devinrent ses défenseurs. « Si votre frère, » disait l'un d'eux, « avoit mon bien entre ses mains, je saurois bien me le faire rendre ; mais c'est un homme qu'on a égorgé au coin d'un bois ; je le soulagerai en tout ce qui me sera possible, bien loin de l'opprimer. » Sa réputation étoit telle que, dans le temps même de son adversité, qui a duré seize ans, deux de ses amis lui ont mis en dépôt tout leur argent comptant, qui montoit à plus de quarante mille écus. Mon frère représentoit quelquefois à Colbert, qu'entre ses créanciers il en avoit trois ou quatre, de ses plus proches parents, qu'il eût été bien aise de pouvoir satisfaire ; que leurs créances ne montoient pas ensemble à plus de cinquante mille livres ; qu'il le supplioit de lui accorder cette somme en déduction des trois cent mille livres que le roi lui devoit, et que, s'il lui faisoit cette grâce, il ne mourroit pas avec tant de douleur. Ce ministre eut la dureté

de les lui refuser, et le laissa mourir sans lui faire raison de la moindre chose. »

Charles Perrault s'était vu fermer la bouche : il continua son service avec le même zèle, mais non sans inquiétude et sans prudence. A l'occasion de son mariage que Colbert eût voulu voir plus avantageux (la dot était de 70,000 livres), il lui fit voir qu'en dehors de ses appointements, fort convenables il est vrai, sa charge ne lui rapportait aucun profit, que les commissions et autres prélèvements répugnaient à son caractère, et que sa fortune modeste ne lui permettait pas d'aspirer à une plus riche union. Ces réclamations indirectes ne lui valurent que de vagues promesses. Enfin son travail lui devint si onéreux, Colbert devint si difficile et si chagrin, « qu'il n'y avoit plus moyen d'y suffire ni d'y résister. Le ministre voulut que M. de Blainville, son fils, que l'on appeloit alors M. Dormoy, travaillât sous lui dans les bâtiments et fît presque tout mon emploi. Je pris le parti de le lui abandonner tout entier. » Tous les papiers mis en bon ordre, rendus avec un inventaire exact, Perrault se retira « sans éclat et sans bruit » dans sa maison du faubourg Saint-Jacques, qui lui permettait d'envoyer ses enfants au collège, « ayant toujours estimé qu'il valoit mieux que des enfants vinssent coucher à la maison de leur père, que de les mettre pensionnaires dans un collège, où les mœurs ne sont pas en si grande sûreté. » Après la mort de Colbert, un tiers environ de sa charge lui fut remboursé.

« Me voyant libre, dit-il, je songeai qu'ayant travaillé avec une application continuelle pendant près de vingt années (1664-1683), et ayant cinquante ans passés, je pouvois me reposer avec bienséance et me retrancher à prendre soin de l'éducation de mes enfants. » Son aimable philosophie pratique l'aida à supporter encore une minime et blessante avanie. Collaborateur de Colbert, il éprouva l'animosité de Louvois. Celui-ci, ayant succédé à Colbert dans la surintendance des bâtiments, se trouva hériter aussi de la haute main sur la petite académie dont il traitait volontiers les membres de faiseurs de rébus et de chansonnettes ; il demanda un mémoire sur les travaux et attributions de ce conseil; ce fut Perrault qui dressa la note. Toutefois, se sentant mal vu, il

s'abstint de la présenter lui-même, et la laissa porter par ses confrères Charpentier, Quinault et Tallemant,

« M. de Louvois leur dit ces paroles : « Vous avez jusqu'ici, messieurs, fait des merveilles, mais il faut, s'il se peut, faire encore mieux à l'avenir : le roi vous va donner la matière où il ne tiendra qu'à vous de faire des choses admirables. Combien êtes-vous? - Nous sommes quatre, monseigneur, répondit M. Charpentier. - Qui sont-ils? - Il y a, reprit M. Charpentier, M. Perrault... - M. Perrault, dit M. de Louvois, vous vous moquez, il n'en étoit point, il avoit assez d'affaires dans les bâtimens ; et les autres, qui sont-ils ? - Il y a, dit M. Charpentier, M. l'abbé Tallemant, M. Quinault et moi. - Mais ne vous voilà que trois, où est le quatrième ? - J'ai eu l'honneur de vous dire, reprit M. Charpentier, qu'il y avoit M. Perrault. - Et je vous dis, reprit M. de Louvois avec un ton de voix élevé et qui marquoit qu'il ne vouloit pas être davantage contredit, qu'il n'en étoit pas. » M. Charpentier se tut ; et M. de Louvois poursuivit : « Qui étoit donc ce quatrième? » Alors l'un des trois dit : « M. Félibien venoit quelquefois dans l'assemblée, lire des descriptions qu'il faisoit de divers endroits des bâtimens du roi. - Voilà enfin ce quatrième que je cherchois, dit M. de Louvois : or ça, allez-vous-en, messieurs, et travaillez de toutes vos forces. » Voilà comme je fus exclu de la petite académie, où j'aurois été assez aise d'être continué; mais il fallut encore souffrir cette mortification. »

Indépendant de toute fonction et de tout ministre, Ch. Perrault retourna aux lettres, qu'il avoit à peu près abandonnées depuis 1664. On ne peut guère en effet rattacher à la littérature un gros in-folio, publié en 1669 sous ce titre : *Courses de Têtes et de Bagues, faites par le Roi et par les Princes et seigneurs de sa cour*, décrites par Ch. Perrault, et ornées de planches gravées par Chauveau. Ses différens ouvrages en prose et en vers, tels que le Miroir ou la métamorphose d'Orante, la Chambre de justice de l'amour, le poème de la Peinture, etc., recueillis en 1675 par Le Laboureur, et imprimés (in-40) sur le manuscrit original que l'auteur avoit déposé dans la Bibliothèque de Versailles, ne révèlent aucune sorte d'originalité. Tout y est moyen ou médiocre, et ce juste milieu ne compte pas, dans les productions de

l'esprit. On en est réduit à trouver joli et à citer comme tel ce petit madrigal :

L'amour est un enfant aussi vieux que le monde,
Il est le plus petit et le plus grand des dieux;
De ses feux il remplit le ciel, la terre et fonde,
Et toutefois Iris le loge dans ses yeux.

Rien à signaler dans le poème de la Peinture, éloge hyperbolique de Le Brun, si ce n'est peut-être quelques vers sur la vieille légende de la silhouette aimée qu'une jeune fille dessine sur la muraille :

Sur le mur opposé la lampe, en ce moment,
Marquoit du beau garçon le visage charmant;
L'éblouissant rayon de sa vive lumière,
Serrant de toutes parts l'ombre épaisse et grossière
Dans le juste contour d'un trait clair et subtil.
Eu avait nettement dessiné le profil.

Il paraît que le dix-septième siècle, dont le goût a été quelque peu surfait, prisait ce genre tempéré. Perrault lui-même, malgré sa modestie, ne laissait pas de s'en faire accroire. Il mentionne avec satisfaction son poème de *Saint-Paulin*, « qui eut assez de succès, malgré les critiques de quelques personnes d'esprit. » (1686.) Comme toute oeuvre dévote est littérairement mort-née, nous n'insisterons pas.

IV. - PERRAULT DÉFENSEUR DES MODERNES.

Il faut attacher plus d'importance au discours en vers intitulé le *Siècle de Louis-le-Grand* ; non pas que nous y voyions, avec M. Paul Lacroix, « un morceau achevé de poésie descriptive » ; mais on y trouve du moins, comme dans la pièce de l'*Apologie des femmes*, une sorte d'entente, un soupçon de ce que doit être le style poétique soutenu. Il y a même des passages agréables : une ingénieuse allusion à la circulation du sang :

L'homme, de mille erreurs autrefois prévenu
Et malgré son savoir, à soi-même inconnu,
Ignoroit en repos jusqu'aux routes certaines
Du méandre inconnu qui coule dans nos veinas,

XXVIII ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

et surtout, une spécieuse critique d'Homère. Nous transcrirons ce morceau, parce que les débats qu'il souleva lancèrent Perrault dans une voie nouvelle.

Vaste et puissant génie, inimitable Homère,
D'un respect infini ma muse te vénère.
Non, ce n'est pas à tort que tes inventions
En tout temps ont charmé toutes les nations....
Cependant si le ciel, favorable à la France,
Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
Cent défauts qu'on impute au siècle où tu naquis
Ne profaneroient pas tes ouvrages exquis.
Tes superbes guerriers, prodiges de vaillance,
Prêts à s'entrepercer du long fer de leur lance,
N'auroient pas si longtemps tenu le bras levé
Et, lorsque le combat devrait être achevé,
Ennuyé les lecteurs d'une longue préface
Sur les faits éclatants des héros de leur race.
Ta verve auroit formé ces vaillants demi-dieux
Moins brutaux, moins cruels et moins capricieux.
D'une plus fine entente et d'un art plus habile
Auroit été forgé le bouclier d'Achille,
Chef-d'oeuvre de Vulcain, où son savant burin,
Sur le front lumineux d'un résonnant airain,
Avoit gravé le ciel, les airs, l'onde et la terre
Et tout ce qu'Amphitrite en ses deux bras enserre,
Où l'on voit éclater le bel astre du jour
Et la lune au milieu de sa brillante cour;
Où l'on voit deux cités parlant diverses langues,
Où de deux orateurs on entend les harangues,
Où de jeunes bergers, sur la rive d'un bois,
Dansent l'un après l'autre et puis tous à la fois;
Où mugit un taureau qu'un fier lion dévore,
Où sont de doux concerts, et cent choses encore
Que jamais d'un burin, quoiqu'en la main des dieux,
Le langage muet ne sauroit dire aux yeux :
Ce fameux bouclier, dans un siècle plus sage,
Eût été plus correct et moins chargé d'ouvrage.
Ton génie, abondant en ses descriptions,
Ne t'auroit pas permis tant de digressions
Et, modérant l'excès de tes allégories,
Eût encor retranché cent doctes rêveries
Où ton esprit s'égare et prend de tels essors
Qu'Horace te fait grâce en disant que tu dors.

Perrault, dans le cours de son poème, passe en revue les sciences et les arts, comparant l'antiquité aux temps modernes, et partout adjugeant la palme à ses contemporains : « Peut-être, » disait-il,

Peut-être qu'éblouis par tant d'heureux progrès,
Nous n'en lugeons pas bien pour en être trop près.

Et pourquoi les modernes seraient-ils inférieurs
aux anciens ?

A former les esprits comme à former les corps,
La nature en tout temps fait les mêmes efforts;
Son être est immuable, et cette force aisée,
Dont elle produit tout, ne s'est point épuisée :
Jamais l'astre du jour qu'aujourd'hui nous voyons
N'eut le front couronné de plus brillants rayons;
Jamais, dans le printemps, les roses empourprées
D'un plus vif incarnat ne furent colorées;
Non moins blanc qu'autrefois brille dans nos jardins
L'éblouissant émail des lis et des jasmins....
De cette même main les forces infinies
Produisent en tout temps de semblables génies.

Suit un dithyrambe en l'honneur du plus grand
roi du monde, où l'on regrette de lire cet éloge des
dragonnades :

Et par ses pieux soins l'hérésie étouffée
Fournit à ses vertus un immortel trophée;

Puis, des éloges, souvent mal motivés, sont distri-
bués pêle-mêle à Regnier, Maynard, Gombaud, Mal-
herbe, Godeau, Racan, aux « galants Sarrazins », aux
« tendres Voitures », aux « Molières *naïfs* », aux Ro-
trous, aux Tristam, enfin au « célèbre Corneille »,

Du théâtre françois l'honneur et la merveille,
Qui sut si bien mêler aux grands événements
L'héroïque beauté des nobles sentiments.

De La Fontaine, de Racine, de Boileau, pas un mot ;
ils devaient se contenter apparemment de ce vers
général :

Et cent autres encor, délices de leur temps.

Inde irae. Une querelle littéraire se compliqua d'a-
nimosités personnelles. C'est ce qui apparaît déjà
dans le récit de Perrault :

« *Le Siècle de Louis-le-Grand*, dit-il, reçut beau-
coup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'Aca-
démie françoise, le jour qu'elle s'assembla pour
témoigner la joie qu'elle ressentoit de la convalescence
de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut
faite. Ces louanges irritèrent tellement M. Despréaux.

qu'après avoir grondé longtemps tout bas, il se leva dans l'Académie, et dit que c'étoit une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmoit les plus grands hommes de l'antiquité. M. Huet, alors évêque de Soissons, lui dit de se taire, et que, s'il était question de prendre le parti des anciens, cela lui conviendrait mieux qu'à lui, parce qu'il les connoissoit beaucoup mieux ; mais qu'ils n'étoient là que pour écouter. Depuis cette aventure, le chagrin de M. Despréaux lui fit faire plusieurs épigrammes, qui n'alloient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage, qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'étoit, qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenoit point mes véritables sentiments, et que, dans la vérité, je pensois tout le contraire de ce que j'avois avancé dans mon poème. Je fus fâché qu'on ne crût pas, ou du moins qu'on fît semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avois dit en vers, et de le dire d'une manière à ne pas faire douter de mon vrai sentiment là-dessus. Voilà quelle a été la cause et l'origine de mes quatre tomes de *Parallèles*.

Ce livre, *Parallèle des anciens et des modernes* (1688-1696). 4 vol. in-12), fit jeter les hauts cris à Boileau, qui riposta par sa traduction de Longin, et à l'helléniste Mme Dacier, traductrice d'Homère. Il était cependant fort innocent. C'est un long dialogue, trop long, où un président, défenseur des anciens, et un abbé, champion des modernes, dissertent non sans agrément devant un chevalier, qui dit un peu de tout. Il y a de bons traits contre Pindare, Platon, l'Anthologie grecque. On oppose Malherbe à Horace, Corneille aux tragiques grecs, Molière à Plaute, La Fontaine à Phèdre, Bossuet, Fléchier, Bourdaloue à Démosthènes et à Cicéron. Thème aujourd'hui banal, toujours soutenable et toujours contestable, parce qu'il est avant tout affaire de goût. Feu Hyacinthe Rigaud, après Bayle et plus complètement, a raconté avec esprit la fameuse querelle des anciens et des modernes, et nous n'avons aucunement l'intention de reprendre un sujet désormais épuisé. Constatons seulement que tout l'avantage de la courtoisie et du sang-froid demeura à Charles Perrault. Boileau fut aigre, colère et quelque

peu lourdaud. Non content de saluer Peau d'âne par le compliment que voici, qui, s'il n'est pas de lui, vient des siens :

Perrault nous a donné Peau d'Asne;
Qu'on le loue ou qu'on le condamne,
Pour moi, je dis comme Boileau :
Perrault nous a donné sa peau.

ou d'écrire, en langage plus noble et plus fin :

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités.
Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans mes vers suivant Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loué de Fontenelle,
Raser, craintive hirondelle,
La terre comme Perrault.

il osa s'attaquer durement au médecin-architecte, Claude Perrault, qui l'avait, paraît-il, soigné et guéri. Du moins celui-ci prit pour lui les premiers vers du quatrième chant de l'art poétique :

Dans Florence jadis vivoit un médecin...

à coup sûr, l'épigramme :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin....

Les deux frères répondirent à cette indélicatesse par un apologue suffisamment clair et bien tourné, *Le Corbeau guéri par la cigogne, ou l'ingrat parfait* : c'est la fable de La Fontaine (*le Loup et la Cigogne*) avec cette conclusion :

Si l'os que deux fois j'ai tiré
Dans sa gorge fût demeuré,
La même gorge envenimée
N'eût pas blessé ma renommée.
Mais quoi! c'est un ingrat parfait :
D'un outrage il paye un bienfait.

La pièce demeura d'ailleurs inédite; c'est Collin de Plancy qui l'a retrouvée dans les remarques critiques de Joly sur le dictionnaire de Bayle.

XXXII ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

Il était facile à Boileau d'épiloguer sur les oeuvres de Charles Perrault ; mais lui-même n'était pas sans prêter le flanc à la critique. Sa Xe Satire, qui n'est pas une de ses bonnes, à moins qu'il n'ait voulu prouver jusqu'à l'évidence la supériorité d'un ancien (Juvénal, VI) sur un moderne, fournit à Perrault une occasion favorable : il y répondit par une *Apologie des femmes*, où il y a de jolis vers :

Si ses beaux yeux ornés d'une brune paupière
Jettent, sans y penser, de longs traits de lumière,
Si sa bouche enfantine et d'un corail sans prix
A tous les agréments que forme un doux souris;
Si sa main le dispute à celles de l'aurore,
Et si le bout des doigts est plus vermeil encore,
Faudra-t-il déplorer le sort de son époux?
Et pourrois-tu le voir sans en être jaloux?
Il n'est rien ici-bas de plus digne d'envie,
Ni qui mêle tant d'or au tissu d'une vie...
Si dans la bonne chère un époux emporté
En dissipant son bien altère sa santé,
Par de sages repas, et sans dépense vaine,
Chez elle adroitement l'épouse le ramène...
Ce n'est pas seulement dans les premiers beaux jours,
Ni dans la jeune ardeur des naissantes amours,
Que d'un heureux hymen se goûtent les délices.
Son cours n'est pas moins doux que ses tendres prémices...
Tout plaît d'elle; il n'est plus de médecine amère,
Dès qu'elle passe à lui par une main si chère;
Et si le ciel enfin ordonne son trépas,
Sans peine et sans murmure il meurt entre ses bras...
Pendant que le prôneur du libre célibat,
Luttant contre la mort sur son triste grabat..
Voit, l'oeil à demi-clos, son valet qui le vole,
Et sent, quoiqu'abattu de douleur et d'ennui,
Qu'on tire impudemment son drap de dessous lui.

L'*Ode sur la prise de Namur* n'était pas pour désarmer les ennemis du satirique. Perrault s'en empara ; et sa lettre à M. D. (Despréaux) sur la préface de cette pièce (*Oeuvres posthumes*, pp. 306-326), à la fois maligne et courtoise, est un modèle de bonne prose. Il commence par écarter ce qu'il y avait d'excessif dans les appréciations de Boileau sur le *Parallèle* ; déclare qu'il a toujours aimé Homère et Virgile; qu'il n'y a point de crime à trouver des incohérences dans Pindare, ni même à apprécier des écrivains honorables tels que Chapelain, Cotin ou Cassagne, ou Mlle de Scudéry, encore moins à contester les formules absolues

de l'*Art poétique* ; il termine par de très-justes observations sur la malheureuse ode pindarique. Une autre lettre, fort agréable, à M. P., achève la victoire : strophe par strophe, feuille à feuille, la fleur mal venue y est disséquée ; il n'en reste miette. Et pour comble, les vers rocaillieux et ternes de Boileau y sont comparés, à leur désavantage, avec une ode que M. Chapelain fit autrefois pour le cardinal de Richelieu. »

La lutte se prolongea six ans environ. Des amis intervinrent enfin, et les bons offices d'Arnauld réconcilièrent l'ancien et le moderne. Les deux adversaires s'offrirent mutuellement leurs ouvrages. On connaît les vers de Boileau :

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser.
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.

Croire que les sentiments de Boileau aient changé serait aventureux ; Perrault était vraiment pour lui un assez petit compagnon. Poète très-spécial et très-fort en ce qu'il savait faire, l'auteur du *Lutrin* ne pouvait goûter un talent d'amateur. Au moins cessa-t-il de médire. Quant à Perrault, il abandonna sans arrière-pensée une querelle dont il s'était tiré à son honneur ; il sut, dans ses impartiaux *Eloges des hommes illustres du XVIIe siècle* (2 vol. in-folio, 1696-1700), rendre justice à Racine et à Boileau.

La facilité, les aptitudes diverses de Perrault, son admiration pour La Fontaine, avec lequel il n'entendait nullement rivaliser, le portèrent à s'essayer dans la Fable ; mais, ne se sentant pas de la taille à lancer des personnages originaux dans « la comédie aux cent actes divers, » il se borna à une traduction des fables de Faerne, si largement mises à contribution par La Fontaine (1699, in-12). Ce petit volume, dédié à l'abbé de Dangeau, renferme quelques apologues qui ne sont pas sans mérite, *Les Anes et Jupiter, Le Chat et le Coq, Le Chien, le Coq et le Renard*. En voici un qu'on ne lira peut-être pas sans agrément :

MERCURE ET UN SCULPTEUR.

Un jour, Mercure, qui vouloit
Savoir en quelle estime il étoit sur la terre
CONTES DE PERRAULT

XXXIV ESSAI SUR. LA VIE ET LES OEUVRES

Entra chez un sculpteur, où du dieu du tonnerre
L'auguste image s'étaioit.
Il demanda combien elle valoit ;
Si peu la fit le statuaire
Que le fils en secret se moqua de son père.
Ensuite il vit Junon, qui, belle et sans défaut.
Fut estimée un peu plus haut.
Ayant enfin regardé son image,
Il crut que le sculpteur le feroit d'avantage,
Parce qu'il est un dieu qui rend pécunieux,
Parce que les beaux-arts savamment il exerce,
Qu'il est le messenger des dieux
Et qu'il préside à tout commerce.
Ayant donc demandé quel en étoit le prix :
Prenez, dit le sculpteur, l'une et l'autre figure,
Et par dessus vous aurez le Mercure.
Souvent pour qui s'estime on n'a que du mépris.

Quand nous aurons mentionné quelques opuscules publiés ça et là, notamment dans le recueil d'Adrien Moëtjens (1694.-1701), une épître à Fontenelle sur *le Génie*, une autre sur la *Chasse*, une *Idylle à la Quintinie*, un essai de traduction des *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, morceaux presque tous lus aux séances de l'Académie, la liste des oeuvres diverses sera à peu près épuisée (voir d'ailleurs notre *Bibliographie*), et nous nous trouverons en présence des Contes en vers et en prose, qui constituent, avec le *Parallèle* et les *Mémoires*, les véritables titres de Perrault à l'attention de la postérité.

Il mourut le 16 mai 1703, et fut remplacé à l'Académie, en 1704, par un cardinal de Rohan. Thomas a dit de lui, dans un langage quelque peu vague et amphigourique : « Au dessus de l'envie, au dessus de la haine, au dessus de tous les petits intérêts, il ne fut jamais qu'utile; il produisit les talents comme d'autres les eussent écartés; ses connaissances étoient beaucoup plus étendues que celles d'un homme ordinaire Il avait embrassé une partie des sciences abstraites, saisi plusieurs branches de la physique, et jeté sur la nature en général ce coup d'oeil d'un philosophe qui cherche à étendre la carrière des arts et à y transporter, par de nouvelles imitations, de nouvelles beautés ; mais il se distingua surtout dans cette partie de l'esprit philosophique, utile lors même qu'il se trompe, qui analyse les principes du goût, n'admire rien sur parole et, avant d'adopter une opinion même de deux mille ans, cherche toujours à s'en rendre compte. »

Citons encore, et de préférence, un jugement de Mme Dacier, d'autant plus précieux qu'il émane d'une adversaire décidée : « C'étoit un homme d'esprit et d'une conversation agréable, et qui a fait quelques jolis petits ouvrages qui ont plu avec raison. Il avoit d'ailleurs toutes les qualités qui forment l'honnête homme et l'homme de bien : il étoit plein de piété, de probité, de vertu, poli, modeste, officieux, fidèle à tous les devoirs qu'exigent les liaisons naturelles et acquises; et, dans un poste considérable auprès d'un des plus grands ministres que la France ait eus et qui l'honoroit de sa confiance, il ne s'est jamais servi de sa faveur pour sa fortune particulière, et il l'a toujours employée pour ses amis. »

V. - CONTE BADIN ATTRIBUÉ A PERRAULT.

Le XVII^e siècle, sous sa haute perruque, était moins grave qu'on ne le fait. Il aimait, à ses heures, les nourritures légères et les confiteries, épigrammes, énigmes, madrigaux, contes et joyeux devis; les dames les plus huppées ne faisaient point la petite bouche aux Contes de La Fontaine. Le sang vif de nos aïeux, transfusé dans les veines des Boccace, des Straparole, des Arioste, revenait volontiers se mêler à la source, encore fréquentée, des Cent nouvelles, des Contes de la reine de Navarre, source de rire et de gaillardise qui exhalerait les Marot, les Rabelais, les Bonaventure, les Béroalde, les Eutrapel et les Estienne. Maints recueil où a puisé M. Charles Louandre pour ses *Conteurs contemporains de La Fontaine* atteste cette persistance de la vieille gaieté qui frétille sous le patois de certaines mazari-nades, sous les grosses équivoques de Tabarin, dans mille pièces anonymes. Jamais les grandes oeuvres ne vont seules, elles sont toujours dans un courant qui entraîne d'autres productions analogues, mais éphémères. Senecé, Vergier n'étaient pas des imitateurs isolés de La Fontaine. Il nous est arrivé de rencontrer à l'Arsenal (9200 B et 9201, réserve) deux précieux petits bouquins que nous recommandons aux fureteurs ; l'un, de 1672 (Paris, Augustin Besoigne, grande salle du Palais, avec privilège) et intitulé : *Contes nouveaux en vers* dédiés à S. A. R. Monsieur, frère unique du

roy, par de Saint-Glas ; l'autre, sans nom d'auteur (Cologne, P. Marteau, 1688 ; *Contes mis en vers* par M. D., et *poésies diverses*), qui tous deux renferment d'assez aimables opuscules de cette sorte, entre autres *Le Père nourricier de Franconville*, très-digne d'être remis en lumière.

Ce genre badin ne paraît guère avoir tenté notre Per-rault, qui, malgré son goût d'adolescent pour le burlesque, devait être maintenu par la vie de famille et par ses relations jansénistes. Toutefois on lui attribue avec vraisemblance, et sans réclamation, une petite composition insérée seulement dans un *Recueil des meilleurs Contes en vers* (in-8°, Genève, 1774) et dont le style facile rappelle celui de *Griselidis* et des *Souhaits*. N'osant la mêler à une collection consacrée et dont le ton est différent, nous la transcrivons ici, d'après Col-lin de Plancy et M. Charles Louandre. Cela a pour titre :

L'ESPRIT FORT.

Il est des coeurs bien faits que rien ne décourage,
 Qui, choisissant toujours le parti le plus sage,
 Désarment la rigueur des destins ennemis
 Et, par des sentiments qu'un noble esprit suggère,
 S'élèvent noblement au-dessus de la sphère
 Où leur planète les a mis.

Lise étoit belle et jeune, et son époux Damis
 Cachoit sous sa perruque un brave à cheveux gris.
 Lise avoit cent vertus, Damis étoit bon prince :
 Leur parfaite union passoit dans la province
 Pour un miracle de nos jours ;

Jamais tant d'agrément jamais tant de sagesse
 Ne firent honorer Lucrèce,
 Et jamais tant de soins et de tendres amours
 N'accompagnèrent la vieillesse ;
 Rien ne manquoit enfin à leur félicité.
 Barbe grise et jeune beauté
 Font ordinairement un méchant attelage ;
 Cependant tout rouloit si bien dans le ménage,
 Qu'au bout de l'an, le bon seigneur
 Vit arriver un successeur.
 Tandis qu'avec plaisir il élève l'enfance
 De cet aimable rejeton,
 Un jubilé revient en France :
 On sait qu'en ce temps d'indulgence.
 Chacun demande à Dieu pardon
 Le pécheur prend la discipline ;

D'un zèle tout nouveau les chrétiens sont touchés;
 On ressasse les gros péchés;
 Les gros et les petits, tout passe à l'étamine.

Aux pieds d'un directeur, la belle, un beau matin,
 Avec un repentir sincère,
 Déclare nettement que le petit Colin
 N'étoit pas le fils de son père.
 Halte-là, dit le confesseur,
 Pour un Confiteor vous n'en serez pas quitte :
 Est-il juste, entre nous, qu'un batard déshérite
 Un légitime successeur ?
 Il faut, madame, vous résoudre,
 Et plus tôt que plus tard, j'en suis fâché pour vous,
 A déclarer le fait à votre époux;
 Sans quoi je ne puis vous absoudre.
 Comment et de quel front avouer un tel cas ?
 La voilà dans un embarras
 Qu'on ne peut exprimer. En effet l'aventure
 Etoit, pour un époux, à digérer bien dure.

En proie à ses remords et cédant au chagrin,
 Elle tomba bientôt dans une maladie
 Qui fit tout craindre pour sa vie,
 Sur le rapport du médecin.
 Le mari croit déjà que la mélancolie
 De sa chère moitié va terminer les jours;
 Mais qu'il est éloigné d'en pénétrer la cause!
 Elle veut l'en instruire, et jamais elle n'ose.
 - Ose tout, dit-il, mes amours;
 Rien ne me déplaira, pourvu que tu guérisses.
 Quoi! faut-il qu'un secret te donne la jaunisse ?
 Et voudrais-tu mourir plutôt que de parler ?
 Vis et parle, crois-Moi. - Je vais tout révéler,
 Dit-elle, puisqu'enfin un repos favorable
 Doit terminer bientôt mon état déplorable.
 J'étois à la maison des champs,
 Où je faisais la ménagère.
 Quand la voisine Alix, par des discours touchants
 Auxquels on ne résiste guère
 Me prouva qu'avoir des enfants
 Etoit à vous chose impossible
 Me prêna les malheurs de la stérilité
 Qui passoit chez les Juifs pour un affront terrible,
 Puis dans un jour charmant me fit voir la beauté
 D'une heureuse fécondité.
 Je me rendis, hélas! à cette douce amorce,
 Et Lucas, le valet de notre métayer,
 Avec moi se trouvant un jour dans un grenier,
 Je me souvins d'Alix, et je manquais de force.
 Je lui parlai d'amour; à mes yeux il comprit
 Où j'en voulois venir par mon tendre langage

XXXVIII ESSAI SUR LA VIF, ET LES OEUVRES

Et, sur un sac de blé... sac funeste et maudit!
Faut-il en dire davantage ?
De ce malheureux sac notre Colin sortit.
A Lucas je donnai, je pense,
Trois boisseaux de froment pour toute récompense.
Si je vous ai trahi, je meurs; pardonnez-moi
A cela près, toujours je vous gardai ma foi.

- N'est-ce pas de mon blé que tu payas l'ouvrage?
Lui répondit Damis, nullement effrayé;
Ne m'en parle pas davantage :
Cet enfant est à moi, puisque je l'ai payé.
La belle en peu de temps reprit ses lis, ses roses,
Son embonpoint, sa belle humeur;
Colin fut élevé comme un petit seigneur.
A la maison des champs on parla d'autres choses;
Enfin, pour s'épargner d'inutiles ennuis,
Cet époux a vécu depuis
Comme si du sac l'aventure
Etoit chimère toute pure.

Bel exemple pour les maris,
Dont le chagrin jaloux demande une apostrophe
Danois prit en tel cas le meilleur des partis
Et soutint cet assaut en brave philosophe.

VI. - ENGOUEMENT POUR LES CONTES DE FÉES VERS 1690.

Maintenant qu'on a vu dans quelle mesure Perrault, une fois par hasard, se prêtait au goût de son temps, suivons-le dans une voie plus conforme à ses moeurs et à sa gravité. Là encore il cède à un engouement, il obéit à une mode impérieuse.

La féerie, le merveilleux, n'étaient point nouveaux en France. Nos *Romans* du moyen âge sont pleins de fées et d'enchanteurs. La grande invasion du Ve siècle était venue ajouter au vieux fonds des légendes celtiques le trésor des mythes populaires de la Germanie et de la Scandinavie. Toutes les religions confondues avaient déposé sur notre sol, dans nos esprits, comme un résidu de toutes leurs superstitions passées ou présentes. Un petit monde idéal s'était formé, où les fées des sources et des forêts gauloises, les korriganes celtiques, les ondines du Rhin, et les elfes et les nains du Harz, gardiens des richesses souterraines, se rencontraient avec les walkyries, avec les ogres, frères des

Cyclopes et des démons solaires. Des infiltrations rien-

tales, par les Croisades, par les diverses traductions du Pantchatantra indien, (plus tard par les Mille et une Nuits), y avaient jeté un peuple nouveau de génies armés de talismans et de paroles magiques, de Pêris séduisantes et de goules funéraires ; joignez-y les légendes des saints et les mythes défigurés mais non anéantis par le christianisme. Ces chimères, démarquées pour ainsi dire et mêlées dans un amalgame bizarre qui n'était plus d'aucun pays et d'aucun temps, répandues dans l'Occident tout entier, hantaient et lutinaient les imaginations ignorantes et naïves. Il en sortait des légendes pleines de variantes infinies que les nourrices contaient aux petits enfants. Parfois localisées, elles inspiraient ces terreurs qui rampent encore dans le fond des campagnes. Les incrédules s'en amusaient. Au XVI^e siècle (pour ne pas remonter à Marie de France), quelques écrivains s'étaient plu à recueillir quelques-uns de ces Contes populaires. Bonaventure des Périers avait rédigé à sa façon l'histoire de Peau d'âne ; Straparole en Italie, plus tard suivi par l'auteur d'un Pentaméron, s'était exercé sur plusieurs des récits que nous aurons à analyser. Noël du Fail, dans ses Propos rustiques, nous montre ses paysans de la Hérissaie, près de Rennes, écoutant, dans leurs veillées, Cuir d'asnette et d'autres fables où l'on croit parfois reconnaître quelques-uns des sujets familiers à La Fontaine. Du village, ces contes passaient au château, à la ville ; Voltaire se les rappelle quand il dit :

O l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, esprits familiers,
Des farfadets aux aux mortels secourables
On écoutait tous ces faits admirables
Dans son château, près d'un large foyer.
Le père et l'oncle, et la mère et la fille
Et les voisins, et toute la famille
Ouvraient l'oreille a monsieur l'aumônier
Qui leur faisait des contes de sorcier.

Au XVII^e siècle, les fées, un peu délaissées, revivaient dans la bibliothèque bleue. Louis XIV enfant les connaissait. Loret, en 1650, parlait même des Contes de ma mère l'Oie, et La Fontaine disait en souriant : « Si Peau d'âne m'étoit conté ! » Mais c'était l'âge des longues pastorales, des romans allégoriques interminables, des

Astrées, des Polexandres, des Cyrus et des Clélies. Quand on se fut lassé de ces rapsodies et tandis que Mme de La Fayette, par la Princesse de Clèves, par Zaïde, inaugurerait l'étude intime du coeur humain, des salons aimables se retournant vers les naïves légendes où elles ne voyaient plus que des thèmes de morale ornée, redemandaient aux fées et aux lutins, bien innocents pour eux, l'amusement des longues soirées, la distraction qu'ils ne trouvaient plus dans les maximes, les portraits et les jeux de société.

M. Giraud, dans la préface de l'excellente édition Perrin, a fort bien saisi ce mouvement. Au seuil des années sombres, lorsque la dévotion et l'hypocrisie allaient s'ajouter par surcroît à l'humiliation des défaites et à la misère du peuple, la société, oppressée d'une vague et menaçante angoisse, se jetait hors de la réalité, préférant aux noirs présages les fées secourables, au règne entraîné vers l'abîme les contes où tout finit bien.

Ce fut le genre à la mode, dans le dernier quart du siècle, chez la marquise de Lambert, qui habitait le bel hôtel occupé aujourd'hui par le cabinet des médailles, et où se réunissait une société spirituelle et choisie, dont Fontenelle était le principal personnage; chez la comtesse de Murat, femme de beaucoup d'esprit qui écrivit elle-même des contes agréables; chez madame d'Aulnoy, amie de Saint-Evremond, et qui se fit une réputation par ses contes de fées ; chez madame Le Camus, autre femme aimable et lettrée, parente du cardinal de ce nom, épouse d'un conseiller d'Etat; chez la duchesse d'Épernon, chez la comtesse de Grammont », chez mademoiselle Lhéritier de Villaudon, enfin jusque chez Mademoiselle, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, soeur de Philippe duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume.

La plupart de ces dames et des écrivains qu'elles recevaient ont écrit des contes; les souvenirs d'enfance, les récits des nourrices, la *Bibliothèque bleue* en fournissaient abondamment la matière. Il n'y avait qu'à laisser courir la plume. Les manuscrits enfouis par Conrart dans un silence prudent et qui dorment encore à l'Arsenal sont pleins de ces exercices. Les contes de Hamilton sont assez connus. Avant de passer à Perrault, nous devons signaler quelques-uns des recueils qui ont paru de son temps.

C'est d'abord le volume de Mlle Lhéritier, qui parut en 1696 sous deux titres et avec deux formats différents :

Bigarrures ingénieuses ou Recueil de diverses pièces galantes en prose et en vers, suivant la copie de Paris. Chez Jean Guignard, à l'entrée de la grand salle ; à l'image saint Jean. M.DC.XCVI. Petit in-12, veau fauve marbré. Arsenal 12087.

Oeuvres meslées, contenant l'*Innocente tromperie*, l'*Avare puny*, les *Enchantements de l'éloquence*, les *Avantures de Finette*, nouvelles, et autres ouvrages en vers et en prose de Mlle L'H***, avec le *Triomphe de madame Des-Houlières*, tel qu'il a été composé par Mlle L'H***. A Paris, au Palais, chez Jean Guignard., etc. M.DC.LXXXVI. Avec privilège du roi. Très-petit in-8e., veau fauve. Arsenal 12088.

Mademoiselle Lhéritier, alliée à la famille Perrault, accueillie dans les salons littéraires, présidait avec sa soeur mademoiselle de Nouvellon des réunions qui avaient succédé aux célèbres samedis de Mlle de Scudéry sa voisine. Comme ses amis et ses parents elle semble avoir pris parti pour les modernes et contre Boileau surtout qui « ne modérant point son sel trop caustique, avoit, au grand scandale du beau sexe, réduit à trois le nombre des femmes d'honneur. » En composant des contes elle voulait à la fois obéir à la mode, relever un genre national et réagir contre l'imitation exclusive de l'antiquité. « Je me fais, écrivait-elle à une dame D. G., un plaisir de vous annoncer aujourd'hui qu'on est devenu, depuis quelque temps, du goût dont vous êtes. On voit de petites histoires répandues dans le monde, dont tout le dessein est de prouver agréablement la solidité des proverbes. Nos ancêtres, qui étoient ingénieux dans leur simplicité, s'apercevant que les maximes les plus sages s'impriment mal dans l'esprit, si on ne les lui présente toutes nues, les habillèrent, pour parler ainsi, et les firent paroître sous des ornements... Je me souviens parfaitement combien vous vous étonniez qu'on ne s'avisât point de faire des Nouvelles ou des Contes qui roulissent sur ces maximes antiques : on y est enfin venu, et je me suis hasardée à me mettre sur les rangs, pour marquer mon attachement à de charmantes dames, dont vous connoissez les belles qualités. » Ailleurs, envoyant à madame d'Épernon

ses *Enchantements de l'éloquence*, elle comparait le Merveilleux des contes à celui des légendes classiques et de la mythologie : « J'aime autant dire, » poursuivait-elle, « qu'il sortoit des perles et des rubis de la bouche de Blanche, pour désigner les effets de l'éloquence, que de dire qu'il sortoit des éclairs de celle de Périclès. Contes pour contes, il me paroît que ceux de l'antiquité gauloise valent bien à peu près ceux de l'antiquité grecque; et les fées ne sont pas moins en droit de faire des prodiges que les dieux de la fable. » Elle se félicite d'entrer « des premières dans des routes nouvelles », à la suite d'un « académicien illustre par quantité de beaux ouvrages, et par les lauriers admirables qu'il a dans tous les beaux arts; il a mis en vers des contes de ce caractère, qui ont eu une approbation universelle. Ensuite on en a fait en prose, et enfin cette mode est devenue générale. »

Parmi ses nouvelles, empruntées aux troubadours (elle ne dit pas auxquels), et dédiées à mesdames de Murat, d'Epéron, Le Camus, et à mademoiselle Perrault sa cousine, fille de notre auteur, il en est une, la meilleure assurément, qui a joui jusqu'à nos jours d'une singulière fortune. Les *Avantures de Finette, l'adroite princesse*, ont été par les éditeurs du XVIII^e siècle attribuées à Perrault: aujourd'hui qu'on en connaît l'auteur, elles figurent encore le plus souvent à la suite des *Contes de ma mère l'oie*; et M. Giraud lui-même, non sans agrément pour le lecteur, n'a pas cru devoir déroger à l'usage.

Les publications de mademoiselle Lhéritier et de Ch. Perrault (1691-1697) furent un signal longtemps attendu et donnèrent l'essor à toute une littérature pseudo-enfantine. L'année 1698 vit éclore : *Les contes moins contes que les autres, sans parangon et la Reine des fées*, d'un nommé Preschac (« un de ces hommes, dit Walckenaër, si communs aujourd'hui, qui sont continuateurs et imitateurs par métier des ouvrages des autres »); *les Contes des fées* de la comtesse de Murat, dédiés à S. A. S. la princesse douairière de Conti ; *les Contes des fées* de Mme la comtesse d'Aulnoy (8 vol.); *les Fées, contes des contes* de Mlle de la Force. En 1703 parut *la Tyrannie des fées détruite*, nouveaux contes dédiés à Mme la duchesse de Bourgogne, par Mme d'Auneuil.

Dès 1699, l'abbé de Villiers crut devoir s'élever contre ce débordement de féeries ; il lança, sans grand succès, des *Entretiens sur les contes des fées et sur quelques autres ouvrages du temps*, pour servir de préservatif contre le mauvais goût, dédiés à messieurs de l'académie françoise. Il blâmait justement certains défauts que Perrault d'ailleurs a évités, et qui gâtent souvent les compositions de ses émules, la longueur, la fantaisie déréglée et le manque de naïveté.

Depuis, d'autres objections ont été produites, plus graves, plus générales, plus spécieuses aussi. On a dit que les fictions étaient pour l'enfance une dangereuse nourriture, que la morale répugnait à ces déguisements, que les jeunes esprits ne gagnaient au commerce des fées que des idées fausses et de sottes superstitions. Notre ami P. J. Stahl en tête de la riche édition Hetzel-Doré a spirituellement écarté ces scrupules tardifs. A son plaidoyer aimable et sensé, nous ajouterons quelques réflexions qui ne lui ont pas échappé sans doute, mais qu'il n'a pas voulu présenter. Que peuvent reprocher aux fées, nous ne dirons pas les amis des saints des vierges miraculeuses, mais les adorateurs de la grâce et de la providence ? Qu'importent les noms donnés aux caprices apparents de la destinée ? Dos à dos les enchanteurs et les saints, les génies et les anges, les fées et les dames de bon secours, les exorcismes et les formules magiques, les talismans et les chapelets ! Des superstitions qui s'imposent, qui troublent la vie privée ou publique, et des fictions innocentes auxquelles nul ne croit, lesquelles nuisent le plus ? Si vous voulez exterminer les fées et les contes, laissez là les trônes et les dominations, les mythes. Rangez-vous aux sévères méthodes de l'observation et de l'expérience, et vous aurez conquis le droit rigoureux de proscrire tout ce qui dépasse l'exacte réalité ; encore, ce droit, ne l'exercerez-vous pas. C'est aux effets que vous jugez les causes. Y a-t-il eu des enfants dont l'esprit ait été faussé par la lecture du Chaperon rouge ou de l'Oiseau bleu ? Pour nous, nous n'en connaissons pas. Les contes amusent, ils exercent l'imagination, ils éveillent le sentiment, à l'âge où la pensée n'est pas encore ; ils sèment des fleurs dans les oasis de l'aride pédagogie. C'est là un bienfait qui doit leur être compté. Bien plus, dans une certaine mesure,

leur petit enseignement sonne juste : qu'est-ce au fond que les fées ? Rien autre chose que la personification, légère, passagère, et si transparente ! des fatalités naturelles que l'homme subit et corrige à moitié ; heureuses, il en profite ou les fait naître; mauvaises, il les combat, par la persévérance, l'adresse et la vertu. Telle est précisément la moralité, tel est le sens voulu, cherché, des contes de fées. Nous essaierons, tout à l'heure, de prouver que le fond de ces fictions, de ces mythes oubliés ou travestis, est totalement étranger à la morale; mais nous n'aurons point fourni d'armes contre nous. Il suffit en effet, pour le point qui nous occupe, que les auteurs des contes en aient su tirer des leçons de conduite, et c'est ce qu'ils ont fait d'ordinaire. Dans la pensée de Perrault, les contes sont des apologues.

VII. -- LES CONTES DE PERRAULT EN VERSET EN PROSE.

Charles Perrault ne fut amené que par degrés, sans parti pris d'avance, à un genre qui, avant lui, n'était pas entré dans la littérature. Il hésita longtemps entre le simple conte moral, comme sont *Griselidis* et les *Souhaits*, et le conte de fées proprement dit; il vit d'abord dans les sujets légendaires une matière à vers faciles et familiers dont la lecture pouvait être une distraction pour l'Académie et un amusement décent pour les soirées de ses spirituelles amies; et plus tard, lorsqu'il se fut décidé à faire parler en prose le petit Poucet et Barbe-bleue, il ne crut pas devoir attacher son nom d'homme grave et posé à des opuscules rédigés pour des enfants.

C'est en 1691 qu'il publia, et qu'il lut sans doute à l'Académie le petit poème intitulé : *La marquise de Salusses ou la patience de Griselidis*, et suivi d'un envoi en prose à Monsieur *** (J. B. Coignard). Dans sa post-face, il répondait à d'assez nombreuses critiques, d'une manière assez fine, mais sans désarmer toutefois les censeurs, comme on le verra bientôt. Une traduction naïve en prose, de Lemasson, dans la Bibliothèque Bleue avait déjà rendu populaire le récit

que Boccace (Décaméron, dixième journée) et Chaucer avaient emprunté à nos fabliaux. L'histoire est d'une choquante invraisemblance, et Perrault, quoiqu'il l'ait embellie d'agréables développements, aurait aussi bien pu la laisser dormir là où La Fontaine l'avait oubliée. La patience de Griselidis est aussi humiliante pour la dignité humaine que la cruauté de son époux est ridicule et stupide. C'est là que les enchantements auraient été de mise pour pallier ces exagérations. Mais Perrault dédaignait encore les fées. Peau d'âne allait bientôt lui en faire connaître le pouvoir.

Quelque rédaction populaire qui n'est pas venue jusqu'à nous, peut-être les vers connus de La Fontaine (liv. VIII, fable IV, 1678), bien plutôt que la nouvelle de Bonaventure des Périers dans les Contes et joyeux devis, avaient dès longtemps attiré sur le sujet de Peau d'âne l'attention de Perrault. Dans le second volume des *Parallèles* (1689, 2e éd. 1693), on lit ces mots qui semblent renfermer ce que les artistes nomment une première pensée : « Les fables mile-siennes sont si puériles que c'est leur faire assez d'honneur que de leur opposer nos contes de *Peau d'âne* et de la *mère l'oye*. »

C'est en 1694, dans un *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers* (La Haye, Adrian Moëjtens, trente parties en cinq vol. in-12 ; Bibliothèque de l'Institut AA, 304; Arsenal 12086), signalé déjà par M. Potier dans son catalogue de Chaponay, et par Walckenaër (1826), que parurent pour la première fois *Peau d'âne* et les *Souhais ridicules*, suivis d'une réédition de Griselidis avec quelques variantes, notées à la fin de ce volume. Puis, la même année, une plaquette publiée chez la veuve de Jean-B. Coignard réunit les trois contes en vers.

Le bruit qui s'était fait autour de Griselidis se renouvela autour de Peau d'Âne. On en trouve l'écho dans deux *Lettres de M. *** à Mlle ****, admises dans le tome II du Recueil Moëjtens (p. 17-104), et datées des 24 et 28 mars 1694. L'auteur de ces articles « qui n'a examiné Griselidis que sur une copie à la main (la lettre est donc post-datée, car la 1ère édition est de 1691), n'en connoissoit pas l'auteur et ne sentoit pas qu'il avoit à faire à l'illustre M. Perrault. » Il assure même « qu'il doutoit que Peau d'Asne fût de lui, à cause que ce qu'il avoit vu avec admiration de

M. Perrault, comme le Génie, le Siècle de-Louis-le-Grand, l'Idille à M. de la Quintinye lui cachotent si fort l'auteur des pièces qu'il examine: » Il reproche à Griselidis le mélange du sacré et du profane; moins puérile est l'objection contre la cruauté non motivée du prince; mais on n'a guère à retenir de sa lettre que cette remarque piquante et juste : « Je ne sçais si notre autheur se fait un plan de son ouvrage, avant que de travailler... Il a l'esprit vif, l'expression brillante et variée; mais la rime qui ne lui obéit pas toujours entraîne quelquefois sa raison, comme des chevaux mal disciplinés entraînent le cocher et la voiture. La seconde lettre blâme Perrault de ne pas avoir nettement expliqué comment s'opérait le déguisement de Peau d'Ane. « Quand les nourrices, dit-elle, content Peau d'Asne aux petits enfants, ils n'y regardent pas de si près : tout passe à la faveur de l'admiration et de l'étonnement où les mettent toutes les choses extraordinaires... Il pourroit bien être que c'est de cette sorte que la fable se débitoit et se rendoit intelligible dans son origine; mais comme elle est fort vieille et que la tradition en a passé au travers de plusieurs siècles..., il n'y auroit rien de surprenant que le tout manquât aujourd'hui de quelques-unes de ses principales circonstances, capables de donner de la lumière à tout le reste. Mais il y avoit lieu d'attendre qu'un autheur aussi ingénieux que le nôtre répandroit un peu de son bon esprit sur la fable, et ne la conteroit pas au public tout à fait aussi obscure et aussi confuse que sa nourrice la lui avoit contée à lui-même autrefois pour l'endormir. » Le critique essaie ensuite de refaire le conte à sa manière et se montre fort satisfait de ses inventions. En somme ses observations n'ont guère plus de valeur que la fade plaisanterie de Boileau : « Le conte de Peau d'âne et l'histoire de la femme au nez de boudin, mis en vers par M. Perrault de l'Académie françoise », et Peau d'Ane demeure le plus agréable conte de fées en vers que nous possédions. Le style en est plus châtié et la marche mieux entendue que dans Griselidis.

Au reste, le succès fut vif et rapide, comme l'indiquent les premiers mots de la préface mise en tête de la quatrième édition (J. B. Coignard, 1695) : « La manière dont le Public a reçu les pièces de ce recueil,

à mesure qu'elles luy ont esté données séparément, est une espèce d'assurance qu'elles ne luy déplairont pas en paroissant toutes ensemble. »

Les contes en prose furent successivement insérés dans le recueil Moëtjens, dans l'ordre suivant : *La belle au bois dormant* (1696, tome V, 2e partie); *Petit chaperon rouge, la Barbe bleue, le Maistre chat ou le Chat botté, les Fées, Cendrillon ou la petite pantoufle de verre, Riquet à la houppe, le petit Poucet* (1697, tome V, 4e partie).

Ces huit contes, avec quelques variantes, surtout dans la Belle au bois dormant, parurent dès 1697 chez Barbin, en un petit volume in-12 de 230 pages, avec frontispices très-médiocres, que l'on considère comme l'édition princeps et qui atteint dans les ventes des prix considérables. Une courte dédicace à Mademoiselle est signée P. Darmancour. En regard du titre : *Histoires ou contes du temps passé, avec des moralitez*, une mauvaise image de Clouzier représente une vieille filant, deux enfants devant elle, et derrière, sur un écriteau cloué à une porte, cette inscription : *Contes de ma mère loye*. (Voir une description complète dans la Bibliographie.) P. (Perrault) d'Armancour, au nom duquel est libellé le privilège du roi, était le fils de l'académicien, un enfant de dix ans, par qui le père se faisait sans doute raconter les histoires de la nourrice : C'est ainsi que Perrault a surpris le secret de cette narration naïve (sauf quelques traces d'esprit et quelques allusions) si parfaitement mesurée à la portée des intelligences enfantines. De là cette sobriété qui semble n'avoir voulu garder que les traits imprimés dans la mémoire de son petit garçon. En ce sens P. Darmancour a été le collaborateur de son père. Mais nul, si ce n'est peut-être M. Paul Lacroix, d'après une allusion de Mlle Lhéritier aux contes « qu'un de ses jeunes élèves (de Perrault) a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agréments » nul n'a contesté à Charles Perrault la paternité réelle des *Histoires du temps passé*. Il ne faut voir dans la signature P. Darmancour qu'un pseudonyme transparent, un scrupule d'homme grave et d'académicien, peut-être aussi une gracieuseté de père à enfant. N'était-ce pas d'un homme de goût et d'esprit d'attribuer ces contes à l'un de ceux auxquels ils étaient destinés ?

XLVIII ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES

L'édition princeps fut immédiatement suivie d'une contrefaçon hollandaise, aussi rare et presque aussi chère que l'original (*Contes de ma mère Loye, histoires ou Contes du temps passé, avec des moralitez, par le fils de Mr Perraut de l'Académie françoise, suivant la copie de Paris*).

La réimpression de 1707 (veuve Barbin) et l'édition de 1724 (Nic. Gosselin) reproduisent fidèlement le texte et l'ordre des huit contes en prose. En 1742, avec l'édition de La Haye, commencent les altérations, les interpositions et les additions. *L'Adroite princesse* y est pour la première fois attribuée à Perrault ; mais si l'agrément de cette nouvelle en excuse l'insertion, l'on comprend moins pourquoi l'ordre primitif a été abandonné. Voici la classification nouvelle généralement suivie jusqu'à nos jours. Le petit Chaperon rouge, les Fées, la Barbe-bleue, la Belle au bois dormant, le Maître Chat ou le Chat botté, Cendrillon ou la petite pantoufle de verre, Riquet à la houppe, le Petit Poucet, l'Adroite princesse. En 1778, l'éditeur Lamy ajouta encore *la Veuve et ses deux filles*, médiocre contrefaçon des *Fées*.

Une édition très-estimée pour sa belle impression (1781, Lamy), mais tout aussi fautive que la précédente, a du moins le mérite d'avoir réuni pour la première fois en un volume les huit Contes en prose et les trois Contes en vers, que M. de Paulmy avait pour ainsi dire retrouvés et commentés dans sa *Bibliothèque des Romans*. *La Veuve et ses deux filles* n'y figure pas. On y trouve *Finette*, et une médiocre *Peau d'âne* en prose avec une petite dédicace en vers à Mlle de Lubert, rapsodie postérieure à la *Peau d'âne* en vers de Perrault.

De cette édition procèdent la plupart des innombrables éditions publiées de 1795 à 1864, et dont nous ne citerons ici que les principales : An III (1795), Garnery et Letellier, in-12 ; 1826, Peytieux et Dondey-Dupré, *Oeuvres choisies de Ch. Perrault*, par M. Collin de Plancy, contenant également les deux *Peau d'âne* et *Finette*, édition commode et dont les notes ne manquent pas de mérite ; 1826 et 1835, chez plusieurs éditeurs, les *Contes* (texte mal établi et incomplet), avec une assez bonne notice biographique de M. Paul Lacroix, et la faible *Dissertation sur les Contes*, de Walckenaër, parue isolément en 1826, sous forme de Lettres

à une dame ; 1840, Curmer, illustré ; 1842, Ch. Gosse-
lin *Mémoires, Contes, etc.*, avec la notice P. Lacroix
et la dissertation Walckenaër ; 1868, Hetzel-Doré, su-
perbe volume où l'on regrette la présence de *Peau
d'âne* en prose et l'absence des trois contes en vers.

Enfin, la meilleure, la seule bonne édition complète,
à laquelle il ne manque que des variantes, des notes
et une introduction moins vague en certaines parties,
a été donnée en 1865 par M. Ch. Giraud de l'Institut
(Lyon, Louis Perrin ; Paris, Leclère fils, in-8°, 2e édi-
tion). Le texte a été revu sur les originaux avec un soin
suffisant, et l'on peut lire en toute confiance Charles
Perrault dans ce beau livre. Toutefois, nous espérons
que la présente édition n'aura point à redouter de com-
paraison. Exécutée dans des conditions matérielles mo-
destes, mais élégantes, elle se recommandera par une
fidélité encore plus rigoureuse (voir les *Variantes*) aux
textes de 1694, 95 et 97, et une révision rationnelle
de l'orthographe et de la ponctuation; par un travail
qui dispensera, croyons-nous, de la lecture des Oeuvres
choisies de notre auteur; par une notice spéciale où la
mythologie des contes sera examinée à la lumière de
l'érudition moderne ; enfin par une bibliographie éten-
due. On regrettera peut-être de n'y plus retrouver
l'agréable nouvelle de mademoiselle Lhéritier, que
M. Giraud n'a pas eu le courage d'exclure. Mais nous
n'avons pu et dû admettre dans ce volume que les
Contes de Perrault.

LA MYTHOLOGIE

A côté de sa littérature écrite, chaque peuple possède une littérature anonyme, chansons, récits, fragments épiques, inspiratrice longtemps méconnue de la première, dont la philosophie, l'histoire, la linguistique interrogent tardivement les vestiges, rassemblent et confrontent les monuments épars ; ces jalons, que relève l'érudition patiente, et que l'induction relie, ne révèlent-ils pas à l'oeil attentif la marche et la direction de la pensée humaine ? Les *Contes*, les contes de fées eux-mêmes, ont ici leur part d'enseignement. Ils amusent aujourd'hui les enfants; mais l'humanité a passé par l'enfance, et les fantaisies de son jeune âge ont droit à l'attention des hommes. Ce sont les tâtonnements de l'imagination et de la curiosité aux prises avec le spectacle du monde et le mystère de la vie.

Les frères Grimm ont deviné les premiers l'importance des contes. En recueillant les *Hausmaerchën* de l'Allemagne, ils ont ouvert une voie où se précipitent aujourd'hui les investigateurs.

Gliniski, Schleicher, Dasent, Ralston ont réuni, en divers temps, les contes slaves (quelques-uns ont été traduits en français par M. Alexandre Chodzko), lithuaniens, danois et scandinaves.

Afanasieff a fait entrer dans une vaste collection toutes les légendes répandues sur le sol de la Russie.

On a des contes du Décan, des contes américains, des contes zoulous, anglais, piémontais, roumains, etc. ; des contes flamands, habilement arrangés par M. Ch. Deulin.

M. Luzel a publié et analysé des contes armoricains. M. Gaston Paris s'est attaché au petit Poucet.

Enfin M. Angelo de Gubernatis a tenté dans sa *Zoological Mythology* de classer et d'expliquer, non sans aventureuses hypothèses, les métamorphoses animales

qui jouent un si grand rôle dans les fables de tous les peuples ; et M. Hyacinthe Husion, dans sa *Chaîne traditionnelle*, vient de proposer pour quelques contes célèbres, notamment pour ceux de Perrault, des interprétations fort ingénieuses ; son livre, bien qu'amicalement malmené dans la rigoureuse *Revue critique* (nous ne contestons pas la justesse des objections), a pleinement réussi : succès qui nous rassure et nous encourage. Dans un champ plus restreint que le sien, avec une allure plus dégagée encore et plus mondaine, nous encourrons volontiers les mêmes critiques, compétentes et d'avance acceptées. Il s'agit ici d'être lu.

Il est probable que le nombre de pareils travaux ira s'accroissant d'année en année. Mais dès à présent nous possédons des éléments d'appréciation générale qui manquaient presque totalement à nos devanciers. Tout d'abord, ce qui frappe dans ces groupes de contes nationaux, c'est moins la diversité de leurs physionomies locales que leurs caractères communs, leur air de famille. Evidemment, ils ne sont pas éclos isolément dans chacun des pays où on les retrouve ; mais, d'autre part, ils n'y ont pas été produits tous à la fois par un état particulier, une phase de l'intelligence humaine : non pas qu'un tel état d'esprit, n'ait pu et n'ait dû être traversé par l'imagination de toutes les races ; mais toutes les fractions de l'humanité n'ont point marché du même pas ; les périodes de leur développement n'ont pas été simultanées. Or les contes pris en masse, ceci est indubitable au moins pour l'Europe, portent la marque d'une même gestation initiale. Ils ne sont donc pas autochthones, ils sont importés ; ils ne sont pas nés, ou plutôt ils n'ont pas été créés sur les points de la terre où ils ont fleuri et fructifié ; il y en a de gaulois, d'allemands, de slaves, mais il n'y en a point, si l'on considère leurs germes, leur substance, qui soient d'origine slave, germanique ou celtique.

Rien de plus utile, de plus nécessaire que l'étude historique des familles de contes ; il importe d'établir en chaque pays la succession de variantes ajoutées par chaque nation, par chaque province, par chacune des sous-races superposées qui forment les peuples modernes, à la tradition primitive et commune, de déterminer les échanges, les emprunts qu'entraînent les influences mutuelles et inégales de civilisations

voisines, les lentes infiltrations des contacts paisibles, et les brusques intrusions de la conquête violente. Mais les érudits qui, chacun de leur côté, défrichent le vaste champ des littératures populaires, ne doivent jamais oublier qu'ils travaillent sur un plan commun, que leurs monographies concourent à un ensemble plus vaste que les histoires locales et nationales.

Les divers courants légendaires ont reçu et absorbé chemin faisant une foule d'affluents étrangers anciens et nouveaux, ils ont dans leur miroir sinueux réfléchi des paysages, des cieux, des figures différentes, des terrains qui ont coloré leurs eaux ; mais la dernière, la plus infime de leurs ramifications infinies est encore alimentée par la source primitive dont ils sont descendus, avec les langues et les idées. C'est de cette source même, à laquelle nous font remonter la linguistique et la mythologie comparées, c'est de ce fonds primitif, de ce trésor aryen grossi déjà sans doute avant l'histoire d'éléments sémitiques, touraniens, mongols, dravidiens, que le philosophe aime à embrasser d'un coup d'œil tout le réseau complexe des littératures populaires; sans tenir compte des erreurs de la celtomanie, sans s'inquiéter outre mesure des vérités partielles mêlées à des théories incomplètes, il s'établit, en vertu d'une induction légitime, au point de jonction, c'est à dire au point de départ des fables et des contes, et il reconnaît, dans leurs héros et leurs aventures, des personifications et des arrangements anthropomorphiques de ces métaphores à la fois naïves et subtiles qui se sont incarnées en dieux, animées en mythes, imposées en croyances et en dogmes.

« Réminiscences ou transformations d'anciens mythes, d'anciens adages, d'anciens proverbes, » mêlées d'éléments ethniques souvent difficiles à déterminer, les contes de fées sont nés dans les classes inférieures, au foyer du pâtre et du laboureur : ce sont des mythes vulgaires et de second ordre. Les peuples dont les migrations ont à diverses époques renouvelé la vie occidentale les ont emportés avec eux, comme une partie d'eux-mêmes, de leur mobilier intellectuel. Partout on y retrouve des fragments de la grande épopée mythique, mille incidents des grandes luttes célestes et atmosphériques entre la lumière et les ténèbres, la pluie et la foudre, le vent et les orages, mille êtres fictifs, tour à tour propices ou malfaisants, selon que leurs

actes prétendus, ces phénomènes naturels et impossibles dont le résultat varie avec les saisons et les heures, avaient été jugés, par un antique poète, favorables ou désastreux. Les caractères de ces personnages à faces multiples ont été plus ou moins fixés par les religions ; mais les contes, tout en les enfermant dans des contours humains ou animaux, leur ont conservé l'indécision primitive qui en est l'essence même.

Elles ne sont ni bonnes ni méchantes, ces fées, ces parques, ces nymphes, ces apsaras, ces walkyries, ces norves, ces ondines, ces péris; ils ne sont ni bons ni méchants, ces génies, ces daimones, ces lutins, ces kobolds, ces gnômes, ces nains gardiens des trésors lumineux ou souterrains, formes et expressions diverses d'une entité capricieuse et vide de sens qu'on a nommée providence, destin, hasard, par laquelle on se plaît encore à expliquer sommairement, ou mieux à ne pas expliquer du tout les vicissitudes des choses humaines. C'est l'homme, qui, invinciblement poussé par une tendance contre laquelle il lutte aujourd'hui à grand peine, les douant de ses propres facultés, a masqué leur néant de sa propre figure, des traits variés que comporte son visage, a réfléchi en eux les mille nuances de son tempérament, de ses passions et de son esprit. Il en a fait, autant qu'il a pu, ses semblables, des hommes. C'est lui qu'il aime ou qu'il craint en eux.

Le surnaturel n'est que le mélange factice de l'homme et de la nature; il réside dans l'attribution chimérique de la vie et de la volonté à des phénomènes fatals qui ne vivent ni ne veulent. Il ne contient que ces deux éléments et leurs combinaisons. On ne s'étonnera donc pas si les contes ne déposent dans le creuset de la critique qu'un bien petit nombre de faits, toujours complémentaires des deux composants du surnaturel, si l'apparente diversité des légendes n'est égalée que par leur monotonie fondamentale. De même que vingt-quatre lettres suffisent aux milliers de mots qui constituent une langue, de même quelques images et quelques idées ont pu satisfaire aux exigences indéfinies de la fantaisie anthropomorphique : elles ne diffèrent que par le nom.

Les Fées, par exemple, dont on trouvera l'histoire complète dans un livre de M. Alfred Maury, ces fées où l'on a vu une création particulière du génie celtique, qui habitent les sources, les bois, les roches,

les vapeurs aériennes, qui, à la fois taquines et familières, avant tout fantasques, tourmentent et favorisent les humains, assistent les jeunes mères et se penchent les mains pleines de présents heureux ou funestes sur le berceau des enfants, répondent trait pour trait à toutes les puissances féminines que nous leur avons plus haut associées; leur office est celui des nymphes de toutes les mythologies. Tous les membres de la famille aryenne ont emporté les leurs et les ont établies avec eux partout où ils s'arrêtaient. Celles de la Gaule sont particulièrement vénérables, si les populations gauloises représentent en Occident, comme l'on croit, le premier flot de l'immigration orientale. Elles le sont encore parce qu'en elles se résument les plus anciens souvenirs de nos aïeux indépendants, et qu'elles ont survécu, en quelque sorte, aux divinités helléniques et romaines, aux anges, aux dominations et aux saintes de la mythologie chrétienne. Sous leur nom latin (*fata*, *fatuae*), on entend encore ces voix qui parlent dans les choses, le bruit de l'eau, des feuilles, des vents, l'écho des collines, la sonorité de l'air; on prend sur le fait ces puissances occultes, que l'homme a cachées lui-même en tout ce qu'il ne comprenait pas. En arrivant d'Asie, ont-elles trouvé sur notre sol déjà des fées plus antiques, des génies indigènes? Rencontre possible. Si l'âge de pierre comportait un sentiment religieux, c'était bien cette vague crainte qui s'attache aux objets inconnus et muets. Pour l'homme des cavernes, bien des choses, bien des lieux devaient être *tabou*, comme disent les polynésiens, consacrés et mystérieux. Mais leur fétichisme probable s'était-il élevé déjà à la conception d'êtres mythiques, de dieux promus à la dignité de la figure humaine? Le saura-t-on jamais ? Quoi ,qu'il en soit, les fées de la Gaule peuvent être considérées comme une des plus antiques créations religieuses de l'humanité.

Aux traditions apportées et élaborées par les Gaulois sont venues se mêler sur notre sol, pendant la période gallo-romaine et les temps chaotiques du moyen âge, d'autres formes des mêmes traditions, conservées, développées par les Grecs, les Romains, les Germains, les Normands. Et c'est sur ce fonds singulièrement altéré par l'intrusion du christianisme qu'a travaillé d'abord notre langue, la première qui se soit dégagée des langes de la basse latinité. A partir du XIIe siècle,

semble-t-il, d'autres éléments antiques, empruntés à l'Inde par les Persans les Arabes, les Juifs talmudiques ont pénétré en Occident, avec les traductions et Imitations du Pantchatantra (*Kalila et Dimna, Livre des Lumières*). Au XIIIe siècle, nos Chansons de Geste, nos Romans d'aventure, nos fabliaux ont commencé à répandre au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées les fruits de l'imagination française. D'inévitables échanges, amalgamant les fables des différents groupes européens, ont créé une sorte de monde idéal, historique, chevaleresque et merveilleux où, par un évhémérisme inconscient et naturel, les magiciennes et les enchanteurs ont été associés aux dieux, aux fées, aux saints, qu'ils doubloient pour ainsi dire.

Notons en passant que la sorcellerie et la magie sont intimement liées à toute croyance au surnaturel. Les superstitions sont le fondement même des religions; des choses, des fétiches, des entités, elles ont passé aux hommes qui les divinisaient ; tout prêtre est un sorcier, depuis le brahmane et le bonze jusqu'au pontife-roi, depuis les augures jusqu'aux jeteurs de sort et aux exorcistes officiels. Tout est fétiche, depuis le talisman et l'anneau, depuis l'arme enchantée jusqu'à la médaille et au chapelet bénit.

De ce monde idéal traversé par l'hippogriffe et la licorne, par les bottes de sept lieues et les manteaux voyageurs, tout retentissant de coups de lance invraisemblables, à chaque instant bouleversé par de fabuleuses aventures, par les délires de la fantaisie adolescente, la grande épopée de l'Arioste est, au XVIe siècle, la plus fidèle et la plus amusante image. Ce qu'est Homère pour l'âge héroïque de la Grèce, Arioste l'est à son tour pour l'âge héroïque de la nouvelle Europe.

Tout à l'entour de cette colossale tentative de fusion entre tous les mythes reçus, refaits, renouvelés par le moyen âge, une foule de légendes isolées, de fragments populaires étaient recueillis et rédigés par des poètes, des romanciers, des chroniqueurs, tels que Boccace, Chaucer, Béroalde, Despériers, Du Fail, Rabelais, tels que Straparole et Basile del Torone, tels encore que les auteurs souvent anonymes de la *Bibliothèque bleue*. Enfin les variantes orales, les récits familiers de la veillée ou du berceau persistaient à côté de la forme écrite, et c'est là, très-certainement, que Perrault a rencontré tout faits ses Contes du temps passé.

Il n'est pas probable qu'il ait connu et mis à contribution les *Notti piacevoli* de Straparola (1550. On y trouve *Peau d'âne* et le *Chat botté*), bien qu'elles fussent traduites en français; encore moins *Il Pentamerone del cavalier Giovan Battista Basile, ouero lo cunto de li cunti, trattenimientio de li peccerille, di Gian Alesio Abbatutis* (1637, Naples, en patois napolitain) où figurent *Cendrillon*, le *Maître chat* et l'*Adroite princesse*. La tradition qu'il reproduit diffère évidemment de la version acceptée par ces auteurs. La sienne est uniquement française et populaire.

Il va sans dire que les conteurs en récitant ou en rédigeant de pareilles fables n'en soupçonnaient aucune-ment, Perrault moins que tout autre, l'origine mythique. Et qui donc, au siècle de Louis XIV, aurait aventuré si loin une pensée soigneusement circonscrite dans le cercle des vérités moyennes? Si la littérature féerique se bornait aux Contes de Perrault et de ses imitateurs, à ces prétendues moralités arrangées par des écrivains de profession et autant que possible accommodées à l'intelligence des enfants et la raison des hommes, il serait superflu de la soumettre à une sorte de sérieuse exégèse. Des illusions métaphoriques qui leur ont certainement donné naissance, les Contes de Perrault n'ont gardé que des traits altérés et rares; mais les comparaisons suggérées par les travaux de l'érudition moderne permettent maintenant d'y ressaisir les fils presque imperceptibles de ce que M. Hyacinthe Husson a nommé la Chaîne traditionnelle.

Voyons donc, succinctement et sans appareil rébarbatif, ce qui se cache d'enfantine cosmogonie sous les robes de soleil, sous la peau des loups mangeurs de petites filles, dans les citrouilles d'où sortent des carrosses d'or, dans les bottes de sept lieues et les petites pantoufles de verre.

Et d'abord, qu'est-ce que *ma mère l'oye* ? Pourquoi ce nom bizarre est-il attribué à la vieille filandière qui, dans les vignettes de 1697 et 1742, raconte aux enfants des histoires merveilleuses ? Loret la connaissait déjà en 1650, et cite dans sa gazette les contes de ma mère l'oie. C'était une appellation légendaire et consacrée. Des recherches savantes ont permis d'assimiler en toute certitude notre fileuse à une reine au pied d'oie, Pédaque, fort populaire dans la vieille France, souvent représentée sur le

portail des églises, notamment à Sainte-Marie de Nesles (diocèse de Troyes), à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Pierre de Nevers, à Saint-Pourçain en Auvergne, et à laquelle font allusion divers passages de Rabelais et de Noël du Fail.

Parlant de certaines femmes au pied large, Rabelais dit : « Elles estoient largement patées, comme sont les oyes, et comme jadis à Toulouse le portoit la reine Pédaque. » Un personnage des contes d'Eutrapel jure par la quenouille de la reine au pied d'oie, de la reine Pédaque de Toulouse. Et Bullet assure qu'il y avait à Toulouse un aqueduc appelé le pont de la reine oie. Ainsi cette reine avait un pied d'oie, et elle filait; de plus, circonstance bizarre et obscure, elle était de Toulouse et plus célèbre en Languedoc qu'ailleurs. Mais quel était son nom? Mabillon, d'ailleurs démenti par Montfaucon, voit dans la reine Pédaque sainte Clotilde. L'abbé Leboeuf la rapproche de la reine de Saba qui, introduite dans un appartement de cristal et trompée par la transparence du plancher, releva sa robe comme si elle voulait passer l'eau et laissa voir à Salomon, dans l'indiscret miroir, des pieds grossiers et des jambes cagneuses. Etrange imagination ! Une locution proverbiale semble nous remettre sur la voie : « du temps que Berthe filait... » disait-on en France et en Italie, pour signifier un âge antique et fabuleux. Or notre histoire a conservé le souvenir de deux reines Berthe « aux grands pieds. » L'une, la moins ancienne, est Berthe ou Bertrade, répudiée au XI^e siècle par le roi Robert, pour cause de parenté. Pour décider au divorce le naïf Robert le pieux, Abbon, abbé de Fleury, lui conta que la reine venait d'accoucher d'un canard, ou d'une oie; et le bruit se répandit qu'elle-même était affligée d'une vraie patte de canard ou d'oie. Cette Berthe au pied d'oie fut immédiatement confondue avec une autre Berthe épouse du roi Pépin, et qui est la véritable Berthe au grand pied. Ne serait-ce pas ce pied qui, transmis à Charlemagne par sa mère, est devenu notre pied de roi ?

La mère l'oie était donc une reine Pédaque et elle s'appelait Berthe. Mais Berthe (Berchta) n'est pas seulement la femme de Robert et de Pépin, c'est encore une divinité germanique bien connue; il est probable que les Francs austrasiens de la cour

carolingienne confondaient la reine et la déesse. Celle-ci, puissance lumineuse, file l'or et l'argent, et elle est souvent présentée comme l'amie et la compagne des enfants. D'où lui vient son pied d'oie? peut-être de ce qu'elle alterne dans les contes du nord avec Freya, la Vénus au pied de cygne. Elle est parfois même remplacée, dans les légendes christianisées, par sainte Lucie (dont le nom se rapporte à lux, la lumière, et à laquelle est consacré le canard, proche parent de l'oie et du cygne). Parfois encore on lui a substitué la vierge Marie, preuve du haut rang qu'elle tenait. dans les mythologies du nord. Rappelons que les oies étaient consacrées à Junon, reine des dieux latins, épouse et forme féminine de Jupiter, le père du jour.

L'oie, si fort rabaissée dans nos basses-cours, n'était pas, dans l'antiquité réduite à un rôle si infime. A peine domestiquée, ainsi que le canard, elle marchait l'égale du cygne. L'Inde ancienne faisait peu de différence, sous le rapport de la noblesse, entre ces trois oiseaux. Ce sont des oies qui portent à la princesse Damayanti les tendresses de Nala; ce sont des oies sacrées qui ont sauvé le Capitole. A cette vénération pour les oies se rattache une historiette recueillie par Vigneul-Marville et relatée par M. le marquis de Varennes dans la préface d'une édition des contes de Perrault (Bertin, 1854). Il y avait en Basse-Normandie un château bâti par les fées (le château de Pirou); au pied de l'édifice, une vingtaine de niches recevaient tous les ans les oies sauvages qui venaient s'y reposer et pondre en passant.

Ajoutez que le pied écarté des palmipèdes a pu être l'emblème de la lumière matinale, qui, de l'horizon, rayonne dans toutes les directions. Singulière destinée des mythes ! Des hautes régions de l'air, ils viennent se condenser sur la terre en personnages chétifs, vulgaires et presque ridicules ; de métamorphose en métamorphose décroissantes, cette Berchta qui filait l'or et l'argent et dont la douce influence favorisait la croissance des êtres, se défigure en reine au long pied, en reine Pédauque; sa face lumineuse se ride, sa taille s'affaisse, et il ne reste plus de la déesse qu'une vieille filandière contant des fables aux petits enfants. Mais ce qu'elle file, ce sont des robes couleur de temps, de soleil et de lune; ce qu'elle conte en branlant

la tête ce sont les aventures des astres, des vents et des nuages, premiers héros de l'épopée aryenne.

Telle est l'explication de M. A. de Gubernatis et de M. H. Husson. Et elle se rapporte si bien à notre sujet que nous nous plaisons à l'adopter, sous bénéfice d'inventaire. Toutefois, pour les lecteurs peu soucieux d'interprétations si aventureuses, nous rapporterons l'opinion spécieuse de l'éditeur de 1781. Selon lui, l'expression : contes de ma mère l'oie, fait allusion à un ancien fabliau où une mère oie, instruisant de petits oisons qui semblent *bridés* par le charme de ses récits, leur conte des histoires dignes d'elle et d'eux; sans doute quelqueune des *Oies de frère Philippe*, qui, dans sa vieillesse, pérorait à tort et à travers !

Peau d'âne est le premier sujet féerique qui ait tenté Charles Perrault. Aucune légende, avons-nous dit, n'était demeurée plus populaire, et n'avait mieux conservé ses traits particuliers dans ses nombreuses variantes. Partout on retrouve la belle gardeuse d'oies (toujours la mère l'oie!) dont la beauté se dérobe sous une vilaine peau noire. Un jour, au fond de son bouge obscur, elle quitte un moment sa laide enveloppe et prend plaisir à s'admirer dans sa belle robe couleur de soleil. Voilà que le fils du roi, visitant par hasard cette ferme isolée, s'avise de regarder par un trou de serrure. La beauté de la jeune fille l'éblouit. « Il la prit pour une divinité. »

Qui ne reconnaîtrait Peau d'âne dans la Pernelle de Bonav. Des périiers; dans la Doralice de Straparole (nuit I, fable IV), « laquelle étant sollicitée de son père (Thibauld, prince de Salerne), arriva en Angleterre où Genèse l'épousa et en eut deux enfants qui furent mis à mort par Thibauld, dont Genèse se vengea depuis »; dans *la belle-fille d'un roi* des *Lithaunische Maerchen* de Schleicher; dans l'héroïne d'un conte breton, *le Roi Serpent et le prince de Tréguier* (Luzel, archives des missions scientifiques, 3a série, tome I, Ire. livraison), qui se dérobe aux poursuites de son père et devient « une princesse Souillon » gardeuse de dindons; dans sainte Dipne ou Dympe (légende chrétienne recueillie par le jésuite Ribadeneira), fille d'un roi d'Irlande, qui, fuyant de pareilles obsessions, se réfugie en Flandre

où son père la fait mettre à mort? Enfin la même fable est reproduite dans un conte de Chaucer et dans *l'histoire de la belle Héleine de Constantinople, mère de Saint-Martin de Tours en Touraine et de Saint-Brice son frère*.

Le fond apparent de Peau d'âne est l'amour d'un père pour sa fille. Qu'il s'agisse de Cinyras et de Myrrha, de Pradjapati et de Ouchas, d'Indra et d'Ahalyâ, on sait le secret innocent de ces incestes divins. Ces pères qui poursuivent leurs filles et leur font violence sont d'ordinaire une seule et même personnification du soleil qui suit l'aurore. Cette histoire du soleil père, frère et amant de l'aurore revient à chaque page du Rig-Véda. L'aurore, sous le nom de Saranyu, par exemple, est fille de Twachtar ou Savitri, ou Viçvaroupas, ou Vivasvat. Ces qualificatifs d'un même personnage sont naturellement associés à un autre groupe de métaphores solaires, que le hasard des mots a féminisées et qui sont tour à tour ou simultanément filles, soeurs ou épouses. Nos ancêtres n'ont pas trouvé d'autres comparaisons pour exprimer les rapports étroits de temps et de substance qui unissent le soleil et l'aurore. De ces rapprochements emblématiques sont nées dans toutes les mythologies des légendes analogues.

Ainsi, dans notre conte, dit M. de Gubernatis, c'est la belle jeune fille, l'aurore ou la lumière, qui, persécutée par son père incestueux, se déguise durant la nuit et s'enfuit au crépuscule. Et ce qui nous met sur la voie ce sont les fameuses robes couleur de temps, de lune ou de soleil que Peau d'âne demande à son père, et qu'elle revêt dans son réduit à l'heure où le prince (autre soleil) la regarde par la serrure : autant d'indices du caractère mythique des personnages ; c'est encore l'anneau caché dans le gâteau; comme la couronne ou le collier qui figurent en d'autres récits, l'anneau est l'emblème des cycles du temps, l'*annus* latin ; ce sont aussi les pièces d'or que l'âne excrète, fragments de lumière; enfin, c'est l'âne lui-même.

En Orient, l'âne est estimé presque à l'égal du cheval, et non à tort : il suffit de voir l'onagre, l'hémione, le zèbre. On en fait, sans hésitation, un coursier du soleil ; il est surtout, dans le Véda, la monture des Açwins, ces cavaliers jumeaux qui personnifient les deux crépuscules. Il ne faut point

omettre une de ses qualités natives, qu'il n'a point perdue et que les anciens prisait fort, eux, les adorateurs de Priape : l'âne, demandez plutôt à la curieuse dame de Lucius, voire à Oolibah, est un énergique reproducteur. Cette observation naïve a beaucoup fait pour l'élévation de l'âne au rang d'animal solaire. C'est en vertu de cette assimilation si conforme aux sentiments brutaux d'hommes plongés encore jusqu'aux épaules dans l'animalité, que l'âne répand des pièces d'or au seul mot de *Bricklebrit* (conte germanique). L'âne de Lucius et d'Apulée, *âne d'or* qui recouvre la figure humaine en broutant des roses (les roses de l'aurore); Midas, le roi aux oreilles d'âne, favori de Bacchus et de Silène dont l'âne est la monture, qui change en or tout ce qu'il touche, Midas, dieu national des Phrygiens, nom du soleil naissant dans la rosée, possesseur d'un jardin plein de ces roses que nous connaissons, Midas qui, rien qu'à se baigner dans le Pactole, le sème de paillettes d'or; voilà bien les pareils, les ménechmes de l'âne aux pièces d'or, écorché pour la fugitive. Quel manteau convenait mieux à l'aurore que la peau du soleil ?

La peau d'âne, c'est la brume du matin, ou bien encore l'épaisseur du nuage où le soleil, enfermé se révèle par des rayons intermittents. C'est un déguisement qui sied aux êtres lumineux. Dans une contre-façon germanique de la fable de Psyché, l'époux qui ne doit pas être connu « se lève le matin, rassasié de sommeil, cherchant la peau d'âne dont il a l'habitude de s'envelopper. »

La peau d'âne peut être comparée à la peau de poisson du démiurge babylonien Oannès, à la peau de lion d'Héraclès et du dieu égyptien Bès, à la peau de chèvre d'Artémis et de Junon Lanuvienne, à la peau de chien des pénates, à la peau d'ours du héros danois Ragnar Lodbrok, à ces plumages de cygne sous lesquels se cachent pour épier les jeunes filles au bain certains curieux indiscrets des contes Malais ou Samoyèdes.

Traduisons Peau d'âne en langage ordinaire : quand le soleil couchant va se précipiter dans la nuit, l'aurore du soir (le crépuscule), que nos aïeux distinguaient mal de l'aube, échappe à l'astre qui tombe; elle se cache dans la brume qui tous les jours se

résout en brillante rosée. Dans sa fuite elle conserve son pouvoir lumineux, l'essence même de l'espace, du soleil, de la lune et de tous les astres. Au matin, elle se revêt timidement de son éclat naturel. Atteinte par le soleil levant, elle se dérobe encore à plusieurs reprises sous les vapeurs presque dissipées; puis, sûre de recommencer le cours périodique de ses manifestations, elle se livre au grand astre et se résorbe en sa splendeur.

Ce tableau cosmique a excité l'admiration de nos aïeux; ils l'ont traduit et retourné en cent façons; et ne pouvant rien figurer que d'après eux-mêmes, ils ont condensé en personnages humains, acteurs de drames humains, les phénomènes successifs qui animent le poème des jours. Quant à l'inceste, un de ces crimes sagement créés par des sociétés plus affinées, il témoigne à la fois, et d'une confusion entre des métaphores appliquées au même concours de faits, et d'un état où les relations entre les sexes n'étaient point contenues dans des limites fixes, où la moralité n'existait pas encore. Il est une des preuves les plus manifestes de l'antiquité de Peau d'âne.

La Belle au bois dormant est une autre version, plus transparente encore et moins compliquée, de la même histoire. La disparition momentanée de la lumière, ou l'engourdissement de la terre pendant la saison froide, le retour du soleil et la joie féconde qu'il répand dans l'univers; le triomphe nouveau de la nuit ou de l'hiver, et la victoire définitive de l'astre du jour : tel est le canevas sur lequel a brodé l'imagination inconsciente.

La belle endormie rappelle Kora, Perséphonè, Proserpine, entraînées dans le royaume sombre et, de même que les dioscures, rendues tous les six mois à la lumière. Il est vrai que le sommeil, ici, doit durer cent ans; mais une variante danoise le réduit à sept. Le temps, d'ailleurs, ne fait rien à l'affaire. Il suffit que ce sommeil ait un caractère fatal. La vieille fée oubliée et qui condamne la princesse à une mort précoce, c'est précisément le *fatum* antique, la *Némésis* inexorable, cette jalousie des dieux, si souvent dénoncée par les tragiques grecs. L'héroïne est blessée d'un fuseau, le fuseau de la Parque, instrument de la destinée.

Il est curieux que les héros lumineux périssent ainsi d'une blessure insignifiante, au pied, comme Balder atteint par la pointe d'une branche, au talon, comme Achille, à l'oeil, comme Isfendiar.

On a rapproché de la Belle au bois dormant Eurydice, mordue par un serpent, ramenée au jour par Orphée, puis reperdue, Brunhild piquée par une épine et réveillée par Sigurd. Il y a encore une légende du Dékan, rapportée par miss Frère, où une petite fille rencontre l'ongle d'un Rakchasa (démon) enfoncé dans sa porte; elle s'évanouit; survient un roi qui la ranime.

On retrouve encore la Belle au bois dans une nouvelle du Pentaméron napolitain, mais nulle part plus visiblement que dans une vieille chanson populaire de l'ouest, recueillie par M. Jérôme Bujeaud (Niort, 1866). L'esprit gaulois en a banni l'idéal, et cette poésie discrètement empreinte dans la prose de Perrault. Du mythe évaporé il ne reste plus qu'une sorte de grâce rustique. Voici cette chanson

Quand j'étais chez mon père
 Guenillon,
 Petite jeune fille
 Il m'envoyait au bois,
 Guenillon,
 Pour cueillir la nouzille.
 Ah! ah ! ah ! ah ! ah !
 Guenillon,
 Saute en guenille.

Il m'envoyait au bois
 Pour cueillir la nouzille.
 Le bois était trop haut,
 La belle trop petite...

Le bois était trop haut;
 La belle trop petite.
 Elle se mit en main
 Une tant verte épine.,,

Elle se mit en main
 Une tant verte épine.
 A la douleur du doigt.
 La bell' s'est endormie...

A la douleur du doigt
 La bel' s'est endormis

Et au chemin passa
Trois cavaliers bons drilles,..

Le premier des trois
Dit : Je vois une fille.
Le second des trois
Dit : elle est endormie...

Le second des trois, guenillon,
Dit : elle est endormie.
Et le dernier des trois, guenillon
Dit : elle sera ma mie.
Ah! ah! ah! ah ah
Guenillon,
Saute en la guen

Autour de la dormeuse, tout s'endort, majordome, valets, filles de service, tout jusqu'à la petite Pouffe, sans doute la chienne en quête des aurores, Saramâ, la soeur du *petit chien qui secoue des pierreries*, de La Fontaine, de la chienne d'Erigone, de Scirios, gardien des étoiles, qu'on voit sur quelques gemmes antiques. Dans un conte norrain, une Cendrillon fait, en se peignant, ruisseler de ses cheveux des paillettes d'or ; un petit chien repose à ses pieds; elle lui dit : « Cours, mon petit chien Flo (comparez l'ancien haut allemand *flus* et l'anglais *flush*, rougir), et vois s'il fera bientôt jour. » Elle répète trois fois la formule, le chien sort, et l'aube paraît.

A l'arrivée du prince soleil, du chevalier-printemps, tout s'éveille et les ombres s'enfuient. La petite Aurore et le petit Jour sont les fruits du lumineux hyménée; ainsi dans Hésiode, Aithra et Héméra sortent du sein de la Nuit; ainsi Latone (Lêtô) enfante Phoibos et Artémis.

Il semble que le conte soit terminé. Mais il recommence, et recommencera indéfiniment, avec la nuit, avec l'hiver, figurés ici par l'absence du roi-soleil, qui est parti pour la guerre quotidienne ou annuelle, et par la domination momentanée de la reine-ogresse. Cette reine est une Rakchasi, l'épouvante nocturne, la puissance de destruction, Nirriti, dont le Çivaïsme a fait Maha-Kali, « déesse à la grande bouche et aux grandes dents. » Au moment où elle va dévorer la reine-aurore et ses enfants, le prince, l'astre, est de retour, et la nuit succombe.

Le petit Chaperon rouge, au premier abord, échappe à toute explication scientifique. Quoi de mythique en cette fillette qui, portant un gâteau et un pot de beurre à sa mère grand, s'amuse à l'école buissonnière, est accostée par le loup et croquée pour avoir été légère et étourdie? Perrault n'en a-t-il pas tiré toute la conclusion : « On voit ici... que les jeune; filles

Font très-mal d'écouter toutes sortes de gens,
Et que ce n'est pas chose étrange
S'il en est tant que le loup mange. »

Et pourtant, ce *chaperon* ou coiffure *rouge*, c'est le carmin de l'aube. Cette petite qui porte un gâteau, c'est l'aurore, que les Grecs nommaient déjà la messagère, *angelicia*. Ce gâteau et ce pot de beurre, ce sont peut-être les pains sacrés (*adorea liba*) et le beurre clarifié du sacrifice. La mère grand, c'est la personification des vieilles aurores, que chaque jeune aube va rejoindre. Le loup astucieux, à la plaisanterie féroce, c'est ou bien le soleil dévorant et amoureux, ou bien le nuage et la nuit.

« Cette image du loup pour figurer le soleil, dit M. Hyacinthe Hussor, peut d'abord paraître d'un choix invraisemblable. Elle est cependant conforme à une très-ancienne conception aryenne. Une légende védique fait changer le soleil en loup (Vrika) pour s'unir à Saranyu. » Apollon, le dieu solaire (Lycien), et le dieu Sabin du Soracte, désigné par les Latins sous le nom d'Apollon Soranus, avaient le loup pour animal emblématique. Les mots *Lupus*, *Lukos*, *Lux*, *lucina* (*Luc na*, *Lunai*, *light*, *licht*, renferment tous l'idée de lumière. En quoi le loup est-il lumineux? Par ses yeux qui brillent dans la nuit? Y a-t-il eu confusion très-antique entre deux racines voisines dont l'une s'appliquait à une bête fauve et l'autre à la lumière? Le même fait, quelle qu'en soit l'origine, s'est produit pour une racine *ark* qui a fourni à la fois une désignation pour le soleil, *arkas*, le nom de la grande-ourse et de l'ours lui-même, *ark-tos*, *ur(k)-sus*.

Une contradiction, assez fréquente dans la genèse des mythes, et justifiée par les moeurs de cet animal noctambule, a parfois assimilé loup à l'épouvante nocturne, à cette Maha-kali qui a singulière ressemblance! « une grande bouche et de grandes dents. » Tel est le rôle du loup Fenris dans l'Edda. Dans les

légendes de la race hellénique, Lycaon, qui est métamorphosé en loup (il en portait presque le nom), a mangé ou fait manger un enfant : « circonstance qu'il est très - curieux de rapprocher du dénouement de l'histoire du Petit Chaperon rouge. »

Le *Roth-Kappchen* des frères Grimm (Petit Chaperon rouge allemand) finit moins tristement. La mort des aurores, nous l'avons vu dans la Belle au bois, n'est jamais définitive. Ici l'adolescente et la mère grand sont rendues à la vie par un chasseur qui ouvre le ventre du loup, Héraclès sauveur d'Alceste. « Oh! que j'ai eu de frayeur, dit l'enfant, et qu'il faisait noir là dedans! » C'est ainsi que, dans les Védas, Vartikâ, la caille, l'une des images du soleil qui se roule, se retourne durant la nuit, pour reparaître à l'orient, est arrachée par les Açvins à la gueule d'un loup. Dans le même conte de Grimm, le Chaperon délivré remplit de pierres le ventre du, loup; ce qui fait penser à la pierre que Rhéa substitue à Zeus enfant et que le vieux Kronos avale sans sourciller, vague réminiscence peut-être du principe igné renfermé dans l'aérolithe.

On voit que le sens du conte demeure étranger à la moralité de Perrault. Il peut s'exprimer en peu de mots : « L'aube messagère de vie est promptement atteinte et effacée par le soleil ; » ou bien, d'après une autre indication : « la lumière, dans son cours, est interceptée par le nuage ou par la nuit. »

Entre le loup du petit Chaperon rouge et Barbe-bleue, la transition est plus aisée qu'on ne croirait. Nous lisons dans l'introduction un peu superficielle de la charmante édition Perrin : « Il est un conte de fées d'origine bretonne avérée, c'est celui de Barbe-bleue ; le principal personnage est le fameux maréchal de Raiz, pendu à Nantes en 1440, et en effet surnommé Barbe-Bleue. » Rien de plus contestable. Quand même on supposerait que l'entrée du mot Barbe-bleue dans la littérature populaire date de l'exécrable maréchal de Raiz, il faut tout de suite avouer que rien dans la légende ne se rapporte à ce scélérat. Barbe-bleue tue ses femmes; Raiz éventrait et suppliciait les enfants dont sa lubricité ne pouvait plus rien tirer.

Au reste, il ne manque pas de barbes bleues dans les mythologies. Sans parler de l'Egyptien Bès, face terrible à langue pendante, terminée par une barbe

peinte en bleu, on peut citer parmi les personnages à barbe d'azur, Indra, le dieu radieux, pluvieux, tonnant, et cet Aditya Aryaman (le soleil sous son aspect redoutable), dont les anciens Bactriens ont peut-être fait leur esprit du mal, *Angromainyus*, Ahrimane. Est-ce que Zeus lui-même, dont les noirs sourcils faisaient trembler l'Olympe, n'est pas porteur d'une grande barbe sombre!

Barbe-bleue est de complexion amoureuse et surtout inconstante. C'est là le cas de tous les personnages solaires, Ixion à la roue (1), Tantale, Sisyphe, Siegfried, Sourya lui-même, Héraclès, Samson.

Comme eux, Barbe-bleue est possesseur de grandes richesses ; mais ce qu'il a de plus précieux, c'est la chambre secrète où sont enfermés les cadavres de ses femmes, les vêtements et les trésors des aurores disparues.

Ces trésors cachés, ces chambres interdites ne sont pas rares dans la fable. Nul ne pouvait entrer dans le trésor d'Ixion sans périr, témoin son beau-père Désionée, « ou sans être trahi par des traces d'or ou de sang. » On lit dans Eschyle (c'est Athènes qui parle) : « Confidente de Zeus, je sais ce qu'il faut dire ; seule je connais les clés des chambres divines où la foudre est scellée. » Dans un conte armoricain, Bihanic et l'ogre, et dans des contes slaves, « il est aussi question de chambres mystérieuses et de leurs clés. » Elles abondent dans les Mille et une nuits.

L'aurore, selon les poètes védiques, visite toute demeure, voit tout et fait tout voir. C'est, par excellence, la curieuse. La femme de Barbe-bleue ne l'est pas moins ; elle ouvre la chambre défendue, mais la clé demeure à jamais tachée de sang, du sang des aurores passées. Elle la frotte en vain : la trace de la lumière ne se peut laver. La clé d'or, attribut du Pérour (dieu hunnique de l'orage, adopté par les Slaves), c'est le rayon ou l'éclair. Elle intervient dans de nombreux contes de toute provenance ; jetée à l'eau, elle est

1. Sourya est, dans les Védas, une roue incandescente. Shamas-dieu-soleil des Assyriens, est symbolisé par une roue. En vieux norrois, le soleil est *fagrahvel*. « belle roue. »

Cette comparaison presque inévitable se retrouve dans ce vers de Lucrèce :

*Hic neque tum solis rota cerni, lumine largo
Altivolans, poterat.*

(*De natura rerum*, livre V.)

rapportée par un poisson ou par un héros. Elle est d'or, parfois d'ivoire.

Dans un conte allemand, *Fichters Vogel*, un magicien déguisé, ravisseur et tueur de jeunes filles, puissance solaire sous son aspect redoutable, ou bien, selon M. Cox, puissance obscure analogue aux *Pani* védiques, voleurs de lumière, tient la place de Barbe-bleue. Il a successivement pour épouses trois soeurs auxquelles il remet un oeuf (oeuf de la *poule rouge*, oeuf de Lédä, emblème cosmogonique) et une clé. Deux périssent victimes de leur curiosité. La dernière, aussi curieuse mais plus avisée, échappe au danger, rassemble les membres épars de ses soeurs ressuscitées; puis, enduite de miel et de plumes comme un oiseau (Ourvaçi, Progné, Philomèle), elle mystifie le tyran redoutable qui trouve la mort dans un incendie allumé par « les deux frères. »

Dans une variante chrétienne, recueillie par les frères Grimm, la vierge Marie emporte au ciel une jeune fille et lui remet douze clés licites et une clé défendue. Les douze premières chambres sont habitées par les douze apôtres, ceints d'une éblouissante lumière. Vaincue par la curiosité, l'enfant ouvre la treizième : c'est le Saint des Saints où la trinité siège au sein de la splendeur suprême. L'innocente touche le rayonnement divin, et son doigt devient couleur d'or. Elle s'enfuit épouvantée, le coeur palpitant; « et la couleur de l'or restait sur son doigt et ne s'effaçait pas, quelque soin qu'elle prît de le laver. »

On sait la péripétie du conte et le poignant dialogue de la pauvre échevelée et de la soeur Anne, tandis que Barbe-bleue brandit le grand coutelas, la bande éclatante qui, à l'aube ou au coucher du soleil, tranche au bord du ciel le lien de la nuit et du jour. Deux cavaliers, « les deux frères, » entrent comme un tourbillon et tuent Barbe-bleue.

Ce sont les Açwins, les Dioscures qui délivrent Hélène ravie par Thésée, les jumeaux appelés *Alci* chez les Naharvales (Tacite, *Germania*, XLIII), les deux divinités qui figuraient sur l'autel des *Nautes parisiens*, trouvé au commencement du dernier siècle sous le chœur de Notre-Dame; enfin, ce sont « les deux frères d'or, montés sur des chevaux d'or » qui jouent un grand rôle dans les Hausmaerchen.

Comme on le voit, les incidents principaux se

rapportent encore tous ici à des mythes défigurés et amalgamés. Aucun ne semble plus spécialement breton, que slave, indien ou germanique.

Le *Chat botté* est plus embarrassant; et, s'il est facile d'accumuler les rapprochements, il l'est beaucoup moins de remonter à l'origine du conte. Ce qui est avéré, c'est que Perrault l'a reçu, comme ses autres sujets, de la tradition populaire et non de récits écrits, analogues au sien. Selon Cambry (*Voyage au Finistère*) le Chat botté, aussi bien que Poucet et Barbebleue, amuse depuis des siècles les enfants de la Basse-Bretagne. Mais ce n'est pas en Bretagne que le conte est né, car il se retrouve à la fois dans des recueils italiens, germaniques, slaves, russes, qui ne pouvaient guère emprunter leurs historiettes aux traditions bretonnes.

Straparole (*Notti piacevoli*, nuit XI, fable 1) raconte une histoire très analogue, sous ce titre : « Soriane meurt et laisse trois enfants, Dussolin, Tésifon et Constantin le fortuné. Ce dernier, par le moyen d'une chatte, acquiert un puissant royaume. »

Basile, dans son *Pentaméron*, ajoute une fin qui n'est pas venue à la connaissance de Perrault. « Dans le conte napolitain, dit M. Giraud, Cagliuso (le maître du chat), se voyant grand seigneur et bien établi dans ses richesses, prodigue les remerciements au chat, envers lequel il se reconnaît plus obligé qu'à son propre père, et lui fait ce serment : « Après ta mort, que Dieu veuille éloigner de cent ans ! je te promets de t'embaumer et de te placer dans une châsse d'or, qui ne sortira pas de ma chambre, afin que ton souvenir soit toujours présent à ma pensée. » Le chat a l'air de le croire; mais, pour l'éprouver, peu de jours après, il contrefait le mort, étendu dans les broussailles du jardin. Madame Cagliuso, ayant vu la bête gisante, se met à crier : « Ah ! quel malheur! notre chat qui est mort! » A quoi Cagliuso répond : « Ma foi! c'est bien le dernier de mes soucis. - Mais qu'en ferons-nous? » dit la femme. « Tu vas voir, » réplique le mari ; et, prenant le chat par une patte, il fait mine de vouloir le jeter par-dessus les murs. Le chat, se redressant alors, lui dit : « Voilà donc la reconnaissance que tu me jurais, ô mendiant que j'ai vêtu! Voilà ce que c'est que de laver la tête à un âne, vilain

coeur et beau langage, c'est assez pour tromper tout le monde. » Et, sur ces mots, il s'élance d'un bond hors du jardin. Cagliuso essaye, mais en vain, de le faire revenir, en lui présentant des friandises; il n'y eut pas moyen. Le chat court encore, en répétant : « De noble appauvri Dieu me gard, et d'un croquant passé richard! »

En anglais, il existe un Chat botté, *Puss-in-boots*.

Dans un conte russe, publié par Afanasief, on remarque les quatre vers suivants : « Le chat fourre ses pieds - dans des bottes rouges ; - il porte une épée au côté - et un bâton à la patte. » Ce chat a une *queue d'or*.

Une chanson autrichienne, rapportée par Grimm, dit : « Notre chat a mis de petites bottes... ; il trouve un petit enfant *dans le soleil*. »

Enfin la Chatte blanche, illustrée par Mme d'Aulnoy, paraît dans toutes sortes de légendes italiennes, allemandes, slaves, suédoises, albanaises, où elle remplace Peau-d'Ane, Cendrillon, la Belle au bois dormant.

Jusqu'ici, trois ou quatre particularités seulement se réfèrent à une origine mythique : les bottes, dans Perrault ; les bottes rouges et la queue d'or, d'Afanasief ; le passage de la chanson autrichienne : un petit enfant dans le soleil.

Une étude plus approfondie semble confirmer ces données. Le chat ne figure guère dans les légendes de l'Inde antique. Son nom de *Marjara* (qui se nettoie lui-même ?) pouvait cependant prêter à la métaphore; Manou en fait seulement l'image du faux dévot, de l'hypocrite : c'est le « bon apôtre » de La Fontaine. Mais, dans un conte du Dékan, une jeune fille enlevée par deux aigles a pour compagnon un chat incendiaire.

La mythologie scandinave donne à Freya un char attelé de deux chats. Une saga suédoise parle d'un chat aux yeux d'or qui, sous prétexte de les donner au géant Eigil, attache celui-ci et lui crève les deux yeux avec une fourche à deux dents : singulière déformation du mythe d'Ulysse et Polyphème.

« M. de Saulcy a cru reconnaître sur une monnaie gauloise une triade de chats. » Un tombeau gallo-romain (musée de Bordeaux) montre une femme tenant un chat, et un coq à ses pieds. Peut-être y a-t-il là une intention mythique. La singulière coutume de jeter des chats dans les feux de la Saint-Jean semble se rapporter à un symbolisme qui associait le chat à la

lumière. Le Christiani(s)me a fait du chat un animal diabolique et propre aux maléfices.

Il est une mythologie où le chat jouit d'honneurs particuliers, la mythologie égyptienne; et là, sans aucun doute possible, il est bien le principe lumineux. Il est probable que sa domestication tardive attira sur lui l'attention ; l'éclat nocturne de ses yeux, la phosphorescence de son pelage, frappèrent à la fois le superstitieux et l'artiste hiératique. Le chat fut adoré en Egypte. Sans parler des momies de chats entassées à Béni-Hassan, on connaît des chats de bronze, ornés de colliers et de pendants d'oreilles, des déesses à tête de chat, Belet, Pacht, peut-être d'origine syrienne, sorte de Diane. Ajoutons que, dans ses *Métamorphoses*, Ovide raconte que Diane se cacha sous la forme d'une chatte. C'est cette chatte divine qui, sur la stèle Metternich, est appelée « fille du Soleil. »

En effet, le grand chat (ou lion) d'Héliopolis était le dieu Ra, le soleil lui même. Voici ce que disent les textes à ce sujet : « Je suis ce grand chat qui était à l'allée du Perséa, dans An (Héliopolis), dans la nuit du grand combat; celui qui a gardé les impies, dans le jour où les ennemis du Seigneur universel ont été écrasés » (Emm. de Rouge, *Rituel funéraire*, 1860.)

Sur le papyrus Cadet, ce chat, au pied du Perséa (le grand arbre de vie, le Frêne Iygdrasil), tient sous sa patte la tête d'un serpent. Sur les papyrus de Dublin et de Leyde, « il tient un sabre et tranche la tête du reptile. »

Un manche de miroir égyptien, emblème lumineux, représente « une jeune fille nue, se coiffant de la main droite, » sans doute avec un de ces *pectines solis* dont parle Tertullien, « et soutenant sur son bras gauche un chat ou une chatte. »

Si l'on songe que, plus de quinze siècles avant notre ère, les Egyptiens ont répandu leur civilisation sur le bassin de la Méditerranée, on sera tenté de rechercher en Egypte l'origine et les attributs lumineux du chat de nos contes.

Passons aux personnages humains.

Le maître du chat peut assez légitimement passer pour le « troisième frère, faible et ingénieux, qui, du sein de la pauvreté, s'élève à la richesse et aux honneurs. Notez qu'il sort de l'eau, sans doute au matin, pour épouser la fille du roi, quelque aurore peut-être. Ce serait un emblème du soleil levant, qui, faible d'abord,

grandit tout à coup. » M. de Gubernatis a profondément étudié la légende des trois frères, qui figurent divers états du soleil et reparaissent fréquemment dans les Mille et une Nuits, voire dans les Contes flamands, récemment interprétés par M. Charles Deulin.

L'Ogre, qu'on explique souvent par le nom des Ouigours, tribu hunnique ou magyare dont les cruautés épouvantèrent l'Europe, se rapporte au moins autant, soit aux Rakchasas de l'Inde, soit à l'ouragan, Roudra, dont une épithète est précisément *ougra*, l'horrible, soit encore au soleil slave, Vsévède, que nous retrouverons dans le petit Poucet. Dans les *Sept Corbeaux* de Grimm, le Soleil est un mangeur d'enfants, comme Moloch. Gargantua, le dieu celtique, a aussi ce caractère dévorant. La puissance métamorphique de l'Ogre rappelle Protée, et aussi la souris de l'*Hitopadéça* (II, 66), qui se change en tigre.

Quant à Carabas, nom oriental (*Kéroub*, *Cherouba*, chérubin ?), Perrault aura pu le rencontrer dans l'histoire de Lenain de Tillemont : c'était un fou, que le peuple d'Alexandrie, pour se moquer d'Agrippa, roi des Juifs, revêtit d'une natte, d'une couronne en carton et d'un sceptre de roseau. M. Giraud voit dans les grands biens du marquis de Carabas une allusion à la fortune énorme de Louvois. « On croit, dit-il, entendre M. de Coulanges glosant avec Mme de Sévigné (3 oct. 1694) : « Quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce village : « A qui est-il ? » On nous répond : « C'est à Madame (de Louvois). - A qui est celui qui est plus éloigné ? - C'est à Madame. - Mais là-bas, un autre que je vois ? - C'est à Madame. - Et ces forêts ? - C'est à Madame, » etc. Dégagé de tout accroissement de fantaisie, et de toute allusion, le Chat botté doit peut-être se résumer ainsi : Le soleil levant, accompagné et figuré par un autre lui-même, le chat, grandit rapidement, épouse l'aurore et règne sur le monde.

Si l'histoire du Maître Chat n'est pas dénuée d'obscurité, rien au contraire de plus transparent que le charmant petit conte intitulé *les Fées*. Partout, d'ailleurs, il se retrouve : Slaves, Allemands, Norrains, Flamands le répètent et l'enjolivent à l'envi.

Dans un conte slave, le *Pleur de perles*, recueilli par Glinski et traduit par M. A. Chodzko, la bonne soeur « ayant fait l'aumône à un pauvre vieillard, » reçoit

de trois jeunes gens inconnus le don de pleurer des perles, de sourire des roses, de remplir de poissons dorés l'eau que touchera sa main. La mauvaise soeur, par jalousie, fait l'aumône au vieillard; mais les trois jeunes gens la condamnent à pleurer des lézards, à sourire des crapauds, à remplir l'eau de serpents. Une variante allemande remplace les trois jeunes gens par trois nains, les perles et les roses par des pièces d'or.

Evidemment, la jeune fille aux perles et aux diamants, c'est l'aurore qui sème la rosée sur les fleurs ; la soeur méchante, c'est l'obscurité, la brume hivernale, qui n'enfante que des maux.

Cendrillon, qui se tient près du foyer, est aussi une aurore, momentanément éclipsée. La *Gatta Cenerentola* du Pentaméron napolitain et de l'opéra italien, l'*Aschenputtel* de Grimm, et, dans les contes bretons, cette princesse Souillon méprisée de tout le monde, qui est la plus jeune des trois filles d'un roi de Naples, sont de la même famille.

Deux circonstances doivent ici attirer l'attention : les trois soeurs; la pantoufle de verre.

Les trois soeurs font pendant aux trois frères solaires. C'est presque toujours la plus jeune, qui, maltraitée par les aînées, se trouve tout a coup portée au sommet de la fortune. « Une des qualités particulières de la jeune soeur, dit Gubernatis, c'est qu'elle ne déploie sa beauté que devant les yeux de son mari. » Les histoires de Psyché, des Gorgones, des Parques, des Furies, comportent également trois soeurs, de même que la mythologie grecque admet les trois frères : Zeus, Hadès, Poseidon.

La pantoufle est mentionnée à deux reprises dans les contes russes. Ici, Cendrillon s'appelle Marie. Une soeur aînée, sur le conseil de sa mère, marâtre de Cendrillon, se coupe le gros orteil pour chausser la pantoufle. Le prince, d'abord trompé, découvre la supercherie, aux traces de sang qui souille la pantoufle. Là, c'est une jeune fille qui est à l'église, en splendide toilette. Un prince bien fait survient, qui étale de la glu sur le sol ; la fugitive perd ainsi une pantoufle qui la fait retrouver.

Strabon et Elieen ont connu cette légende; on la reconnaît sous le déguisement historique dont ils l'ont affublée. Ils content que la pantoufle de la courtisane

Rhodope fut déposée par un aigle sur les genoux de Psammétichus; le Pharaon, se figurant la beauté de la dame d'après la petitesse du pied, la fait chercher, la découvre et l'épouse.

Qu'est-ce donc que cette pantoufle mystérieuse, qui joue ici le rôle de l'anneau de Peau d'Ane ? Elle rappelle la sandale perdue de Jason, le soulier que, dans certaines localités en Angleterre, on jetait derrière les jeunes mariés, le soulier ou sabot de Noël et de saint Nicolas. Partout elle est un présage de bonheur. L'héroïne d'un conte très-voisin de Cendrillon, que miss Frère a recueilli dans le Dékan, de la bouche d'une *aya* (bonne d'enfant), a pour nom *Sodewa-bai*, la dame de la bonne fortune. Dans l'Inde antique et dans l'Allemagne du moyen âge « c'est par la transmission du soulier que s'opérait l'investiture du pouvoir. »

En Egypte, la chaussure et la plante des pieds, vouées, selon Proclus, à Isis, ont aussi une valeur emblématique. On en voit de figurées sur des tablettes votives; et on lit, dans un texte funéraire, cette formule : « Illumination des ténèbres *sous tes pieds*. » On doit à M. Mariette une très-curieuse observation : « Il résulte, dit-il, de l'examen des momies, qu'on leur enlevait la peau de la plante des pieds, et qu'on se servait pour cette opération d'un instrument de pierre. On remplaçait quelquefois la peau enlevée par des sandales dont les bords étaient dorés; la peau se roulait et se mettait dans le ventre des momies. »

Le nom punique d'un ami de saint Augustin, Namphano, semble signifier « les pieds de la bonne fortune. » Enfin « l'image prétendue des pieds du Boudha-Çakyamouni était un des *Yantras* ou signes de bon augure vénérés par ses disciples. »

De tous ces faits, il semble résulter que la plante des pieds et la chaussure étaient un emblème heureux. En lisant ce vers de Shakespeare : « Le jour joyeux se tient sur le bout du pied au faîte brumeux des montagnes, » on se prend à voir dans la pantoufle brillante la dernière trace laissée sur l'horizon par le pied matinal de l'aurore.

Voici l'interprétation, quelque peu aventureuse, de Gubernatis « La légende de la pantoufle perdue et du prince qui cherche le pied auquel elle appartient, pivot de l'histoire populaire de Cendrillon, me paraît reposer tout entière sur l'épithète védique de l'aurore,

apâd (sans pied ou sans chaussure).» De là sans doute la perte de la chaussure et la recherche du pied.

La pantoufle; qui est d'or dans beaucoup de légendes, est de *verre* dans le conte de Perrault. C'est la leçon originale, changée en *vair* (sorte de fourrure *variée*) par la plupart des éditeurs modernes, et rétablie, avec raison, n'en déplaise à l'auteur d'une chronique du *Temps* du 4 juin 1874, par M. Giraud dans son excellent texte. Le verre, substance brillante, qu'il faille y voir une allusion aux tissus en verre filé de Venise, très en faveur sous Louis XIV, ou seulement un débris de la légende primitive conservée dans sa forme populaire, convient parfaitement à un mythe lumineux.

Riquet à la houppe semble n'être que le développement de l'aphorisme : « l'amour embellit ce qu'il aime. » On y sent toutefois encore le passage d'éléments métaphoriques dont le récit moderne s'est dégagé.

L'histoire « d'un prince grenouille qui revient à sa forme première dès qu'il obtient d'être épousé par une jeune fille » se retrouve en plusieurs pays. Selon M. Hyacinthe Husson, cette ancienne tradition symbolique ferait allusion au soleil qui sort des eaux. Si une pareille assimilation paraît douteuse et forcée, du moins reconnaîtra-t-on sans peine dans Riquet, sortant de terre avec ses cuisiniers et ses serviteurs, un de ces nains enchanteurs, gardiens des richesses souterraines, considérées comme la métallisation de rayons enfouis dans le sol.

Ces nains, « sages habitants des montagnes » (Edda), tels qu'Andravari, possesseur de trésors accumulés dans une caverne, et qu'Alberich, le gardien du trésor des Nibelungen, ces nains celtiques, germaniques, slaves, qui font cortège à Koylad, dieu des métaux, sont toujours « fantasques, capricieux, mystificateurs ». Leur caractère les apparente au riche et spirituel Riquet à la houppe, peut-être aussi au malin Poucet.

La donnée d'un être faible, misérable ou petit, qui parvient à la puissance et à la gloire, a exercé l'imagination des peuples les plus divers.

Tel est, dans l'Inde, le nain Vichnou qui exécute en moins d'un instant trois enjambées géantes ; dans les pays slaves, Malchik-s-palchik, l'enfant gros comme le doigt, et Pokatigorochek le pois roulant, conçu d'un pois avalé ; en Allemagne, le Däumling de

Grimm, avalé par une vache, puis par un loup, qui pénètre par une fente dans le trésor royal dont il jette l'or à poignées ; dans le nord et en Angleterre, Thumbekins, Tom Thumb (*Old ballads* de Th. Evans), que sa mère couche dans une coquille de noix, et qui devenu, à la cour d'Arthur, un personnage, triomphe des plus vaillants de la Table ronde; Arthur lui-même, représenté comme petit (*Contes Gallois du Xe siècle*), et disant à Gwenniwar « Ne me raille pas ; quoique petit, je vaincrais seul cent guerriers »; chez les Gaëls et les Bretons, Pérédur, qui n'est pas nain de corps, mais dont l'esprit est petit, et qui n'en gagne pas moins la coupe d'or (disque solaire de Stésichore, esquif d'Héraclès), laquelle devient plus tard le Saint-Graal; dans les Flandres, le Martin de Ch. Deulin ; dans le pays Wallon, Pocé qui conduit la grande-ourse; dans notre Forez, Plan-pougnnet et gros d'in pion (Plein-poignet, gros d'un poing.) ; sur les côtes d'Asie-Mineure, en Grèce et en Albanie, Grain de poivre et Moitié de pois.

Presque partout, le début de l'histoire est le même, ou analogue. Des parents, pour une cause ou pour une autre, désirent vivement un enfant, et obtiennent par divers moyens un fils qui n'est pas plus gros qu'un pois, qu'une fève, qu'un moineau, que le poing ou le pouce. Mais c'est là que s'arrête la ressemblance avec le conte de Perrault; dans les traditions germaniques, slaves, anglaises et même foréziennes, Poucet est conducteur de char ou de boeufs, il se cache dans l'oreille d'une vache, il est avalé par divers animaux. Ces éléments caractéristiques ont absolument disparu de la légende telle que l'a recueillie et rédigée notre conteur; le sens en était à ce point altéré, incohérent, méconnaissable que les nourrices avaient cessé d'y prendre intérêt; la mémoire s'en était perdue. C'est ainsi que l'esprit français élimine d'ordinaire tout ce qui est malpropre ou grossier.

M. Gaston Paris, dans une très-savante étude, à laquelle nous renvoyons le lecteur (*Mémoires de la société de linguistique* de Paris, tom. I, 4e fascicule) est parvenu à reconstituer la fable antique, au moins telle qu'elle a été connue et développée par les Germains et les Slaves. Le petit Poucet est originairement un dieu aryen conducteur et voleur de boeufs célestes, qu'il faut assimiler à l'Hermès enfant des hymnes homériques

et des vases peints (où son berceau est un soulier), et que l'imagination populaire a logé dans la plus petite étoile de la grande ourse, dont il guide le char. La démonstration de l'ingénieux linguiste nous paraît complète et rigoureuse ; mais, par son appareil scientifique, elle convient mieux à un recueil spécial qu'à cette causerie. Elle n'élucide d'ailleurs que le moindre côté du conte de Perrault, le nom du héros et son caractère divin et lumineux. Contentons-nous donc de savoir que la coïncidence des traditions germaniques, slaves et helléniques « permet de rattacher originellement Poucet à la grande ourse et de faire remonter les plus anciens traits de la légende du petit bouvier céleste à l'époque où on ne se représentait encore les sept étoiles du nord que comme sept grands boeufs errant dans le champ du ciel. »

Nous risquerons ici cependant une remarque qui paraît avoir échappé à M. Gaston Paris. « Il étoit une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfans, » ne peut-on pas voir dans ces premiers mots de notre conte une réminiscence des sept étoiles ou boeufs de la grande ourse ? Ce rapprochement vraisemblable permettrait d'atténuer la part prépondérante que M. G. Paris attribue, dans la formation de la légende, aux Germains et aux Slaves et donnerait à penser que les éléments du conte ont été généralement répandus parmi tous les groupes de la famille aryenne.

Les bottes de sept lieues, la forêt, les cailloux et les miettes semés sur le chemin, la défaite de l'ogre, sont les principaux accessoires substitués par Perrault aux incidents ordinaires de la fable.

Quant aux bottes, celles du Maître chat sans doute, figure réduite des trois pas de Vichnou, elles symbolisent la vélocité de la lumière. Ce sont les sandales rapides de Persée, les talonnières d'Hermès, les chaussures d'or d'Athéné, les souliers enchantés du roi Poutraka (*poutra*, *puer*, enfant), dans le recueil indien de Somadéva-Bhatta de Cachemire.

La forêt, c'est la nuit ou le nuage ; la lumière entrevue du haut de l'arbre, c'est l'aube lointaine.

Les cailloux et la mie de pain, ce sont les étoiles, la voie lactée, route qui conduit, dans les récits germaniques, au moulin où tournent la meule lumineuse et la roue solaire. Il rappelle le fil d'Ariane et le peloton conducteur des contes slaves et flamands; la plume

et la goutte de sang que laisse tomber toutes les sept lieues une colombe indienne, les perles que sème une soeur pour guider sa soeur (contes du Dékan); les grains de blé qui mènent le Rakchasa à la demeure aérienne de Sourya-Bai, la dame-soleil ; le pois qui, de temps en temps, échappe à la main d'un prince Esthonien (*Esthonische maerchen* de Fr. Kreuzwald, traduits par F. Loeve, Halle, 1860. 14^e histoire).

L'Ogre paraît bien être ici le Minotaure de Crète, qui dévore de jeunes existences, le soleil dévorant les *Sept corbeaux* de Grimm, le dieu solaire slave des *Trois cheveux d'or* (Chodzko), Dède Vsévède, le vieillard qui sait tout.

Dans le conte slave, Plavaçek entre au palais de Vsévède pour lui ravir ses trois cheveux d'or. Il y trouve une vieille filant comme une parque, la mère du soleil. La vieille, par pitié, cache Plavaçek dans sa manche, sous la forme d'une fourmi : « Je suis sa mère, dit-elle; c'est le soleil brillant en personne. Tous les matins il est enfant ; à midi il devient homme, et le soir il vieillit comme un centenaire décrépît (Tithon). Mon fils le soleil est doué d'une âme charitable, mais en rentrant chez lui il a faim, et je ne m'étonnerais pas si, aussitôt arrivé, il ordonnait de te faire rôtir pour son souper. » Les premiers mots de Vsévède sont précisément ceux de l'ogre : « Je sens ici de la chair humaine. » Dans la *Princesse de Tonkolaine* (Luzsl, *contes bretons, Archives des missions scientifiques*, 3e série, Tome Ier, livraison I), le héros arrive dans le palais du soleil. Une bonne femme lui dit : « Mais, mon pauvre enfant, mon fils aura grand faim quand il reviendra, et il pourrait bien te manger. » Le soleil arrive et, ayant flairé l'air : « Je sens ici odeur de chrétien ! Il y a un chrétien ici, et je veux le manger. » La vieille l'arrête en le menaçant de son bâton.

On voit assez ce qu'est la femme de l'Ogre. Ses sept filles aux couronnes d'or seront, si l'on veut, les sept soeurs védiques qui représentent les lueurs matinales, les sept rayons d'Agni, les sept génies du mal, opposés et semblables aux sept Amchaspands.

Le petit Poucet, avec ses bottes, finit tout naturellement en Mercure : il est le messenger du roi et des belles. Encore un trait de la légende primitive.

Ni les *Trois souhaits* ni *Griselidis* ne présentent

d'intérêt mythique. L'origine de ces contes est d'ailleurs ancienne. Le sujet du premier, traité avec une grande supériorité par La Fontaine (« Il est au Mogol des follets, etc. »), est indiqué dans plusieurs fables orientales : Jupiter, Mercure ou les génies écoutent les vœux des mortels et les accomplissent parfois au grand dam des quémandeurs. Ici, l'aune de boudin, nous disait Charles Deulin, est le substitut décent d'un autre engin innommable.

Griselidis, nous l'avons dit, a été prise par Boccace dans nos fabliaux. Il est curieux de la retrouver avec de légères variantes dans les contes populaires russes d'Afanasief (*Narodnija ruskija Skaski*, livre V, histoire 29. Moscou 1860-1861). En voici le résumé d'après Gubernatis :

« Il y avait une fois un roi qui ne pouvait trouver jeune fille assez belle à son gré. Un jour revenant de la chasse, il rencontre une fille de berger paissant son troupeau, si belle que l'on chercherait en vain sa pareille dans l'univers. Il s'éprend d'elle et s'engage à l'épouser, mais à la seule condition que, quoi qu'il puisse faire, elle ne dira jamais rien qui lui déplaise. La pauvre enamourée consent ; les noces sont célébrées, et, pendant une année, le couple vit uni et heureux. Un fils leur est né ; alors, le roi dit cruellement à sa femme que le garçon doit périr, afin qu'on ne puisse jamais dire que l'héritier du trône est le fils d'une bergère. La pauvre femme se résigne, disant : « Que la volonté du roi soit faite. » Une autre année se passe, et une fille est née. Elle aussi doit disparaître, car elle ne peut jamais devenir une princesse ; elle demeurerait toujours une paysanne. La malheureuse mère, une fois de plus, s'incline devant la volonté du roi, qui, cependant, confie ses enfants, non à un exécuteur, mais bien à sa soeur, pour qu'ils reçoivent tous les soins dus à leurs naissances et qualités royales. Des années s'écoulent : le petit prince et la petite princesse grandissent en beauté, en santé, en bonté et en joie, et dépassent l'adolescence. Alors le roi soumet son épouse à la dernière épreuve. Il la renvoie à sa cabane en habit de bergère et lui signifie qu'elle a vécu avec lui assez longtemps. Puis il lui ordonne de revenir pour mettre les appartements en ordre, et d'attendre la nouvelle fiancée qu'il se propose de lui substituer. La fille du berger obéit encore, sans un murmure. La fiancée

arrive et prend place à table. Ils mangent, boivent et sont joyeux. La, fille de berger est obligée de tout voir et de tout entendre; elle sert en silence. A la fin, le roi lui dit : « Eh! bien, ma fiancée n'est-elle pas belle ! » L'infortunée répond avec un héroïque effort : « Si elle te semble belle, encore plus me le doit-elle paraître, à moi. » Alors le roi, au comble de la félicité, s'écrie : « Revêts-toi de nouveau de tes royaux atours et prends place à mes côtés ; tu as été et toujours tu seras mon épouse, ma seule épouse. Celle-ci, ma fiancée supposée, est ta fille, et ce beau jeune homme est ton fils. » La pauvre héroïne avait accompli la dernière preuve de sa vertu ; elle avait triomphé. »

Notre tâche aussi est accomplie, si nous avons prouvé que les Contes de ma mère l'oie renferment les éléments mythiques emportés dans leurs migrations par tous les peuples de la famille aryenne, éléments mélangés en chemin de légendes étrangères; que ces fables nées de métaphores personnifiées, tout comme les systèmes religieux des Indiens, des Grecs, des Romains, des Celtes, des Germains et des Slaves, méritent l'attention sérieuse de l'historien philosophe; que l'esprit français, sobre et fin, a su merveilleusement les accommoder à son goût, et les marquer de cette empreinte particulière que Perrault a scrupuleusement conservée, sans le savoir.

Les petites moralités enfantines ou mondaines qu'il a jointes à ses récits, ne se rapportent en aucune façon au fonds où il a puisé. Les vrais acteurs de ces petits drames cosmiques, le soleil et l'aurore, le nuage, la nuit, l'hiver, l'ouragan, n'ont rien à voir avec le vice et la vertu, avec le châtement et la récompense; mais l'homme fait tout à son image ; en incarnant sa volonté et ses mœurs dans les objets impassibles de sa reconnaissance et de sa terreur, il a soumis leurs actes imaginaires aux règles de la société et de la nature humaine, et leur a donné une valeur morale et démonstrative. Ici encore, Charles Perrault est demeuré fidèle. sans le savoir, aux procédés de la mythologie.

André LEFÈVRE.

@

C O N T E S

E N V E R S

@

PRÉFACE.

LA manière dont le public a reçu les pièces de ce recueil, à mesure qu'elles lui ont été données séparément, est une espèce d'assurance qu'elles ne lui déplairont pas, en paroissant toutes ensemble. Il est vrai que quelques personnes, qui affectent de paroître graves, et qui ont assez d'esprit pour voir que ce sont des contes faits à plaisir, et que la matière n'en est pas fort importante, les ont regardées avec mépris ; mais on a eu la satisfaction de voir que les gens de bon goût n'en ont pas jugé de la sorte.

Ils ont été bien aises de remarquer que ces bagatelles n'étoient pas de pures bagatelles, qu'elles renfermoient une morale utile, et que le récit enjoué dont elles étoient enveloppées n'avoit été choisi que pour les faire entrer plus agréablement dans l'esprit et d'une manière qui instruisît et divertît tout ensemble. Cela devoit me suffire pour ne pas craindre le reproche de m'être amusé à des choses frivoles. Mais, comme j'ai affaire à

bien des gens qui ne se payent pas de raisons, et qui ne peuvent être touchés que par l'autorité et par l'exemple des anciens, je vais les satisfaire là-dessus.

Les fables milésiennes, si célèbres parmi les Grecs, et qui ont fait les délices d'Athènes et de Rome, n'étoient pas d'une autre espèce que les fables de ce recueil. L'histoire de la Matrone d'Ephèse est de la même nature que celle de Griselidis : ce sont l'une et l'autre des Nouvelles, c'est-à-dire des récits de choses qui peuvent être arrivées et qui n'ont rien qui blesse absolument la vraisemblance. La fable de Psyché, écrite par Lucien et par Apulée, est une fiction toute pure et un conte de vieille, comme celui de Peau d'Ane. Aussi voyons-nous qu'Apulée le fait raconter, par une vieille femme, à une jeune fille que des voleurs avoient enlevée, de même que celui de Peau d'Ane est conté tous les jours à des enfants par leurs gouvernantes et par leurs grand'mères. La fable du laboureur qui obtint de Jupiter le pouvoir de faire, comme il lui plairoit, la pluie et le beau temps, et qui en usa de telle sorte qu'il ne recueillit que de la paille sans aucuns grains, parce qu'il n'avoit jamais demandé ni vent, ni froid, ni neige, ni aucun temps semblable, chose nécessaire cependant pour faire fructifier les plantes; cette fable, dis-je, est de même genre que le conte des Souhaits ridicules, si ce n'est que l'un est sérieux et l'autre comique ; mais tous les deux vont à dire que les hommes ne connoissent pas ce qui leur convient, et sont plus heureux d'être

conduits par la Providence, que si toutes choses leur succédoient selon qu'ils le désirent.

Je ne crois pas qu'ayant devant moi de si beaux modèles, dans la plus sage et la plus docte antiquité, on soit en droit de me faire aucun reproche. Je prétends même que mes fables méritent mieux d'être racontées que la plupart des contes anciens, et particulièrement celui de la Matrone d'Ephèse et celui de Psyché, si on les regarde du côté de la morale, chose principale dans toutes sortes de fables, et pour laquelle elles doivent avoir été faites. Toute la moralité qu'on peut tirer de la Matrone d'Ephèse est que souvent les femmes qui semblent les plus vertueuses le sont le moins, et qu'ainsi il n'y en a presque point qui le soient véritablement.

Qui ne voit que cette morale est très-mauvaise, et qu'elle ne va qu'à corrompre les femmes par le mauvais exemple, et à leur faire croire qu'en manquant à leur devoir elles ne font que suivre la voie commune ? Il n'en est pas de même de la morale de Grisélidis, qui tend à porter les femmes à souffrir de leurs maris, et à faire voir qu'il n'y en a point de si brutal ni de si bizarre dont la patience d'une honnête femme ne puisse venir à bout.

A l'égard de la morale cachée dans la fable de Psyché, fable en elle-même très-agréable et très-ingénieuse, je la comparerai avec celle de Peau d'Ane, quand je la saurai ; mais, jusqu'ici, je n'ai pu la deviner. Je sais bien que Psyché signifie l'âme; mais je ne comprends point ce qu'il faut

entendre par l'Amour, qui est amoureux de Psyché, c'est-à-dire de l'âme, et encore moins ce qu'on ajoute, que Psyché devoit être heureuse tant qu'elle ne connoîtroit point celui dont elle étoit aimée, qui étoit l'Amour; mais qu'elle seroit très-malheureuse dès le moment qu'elle viendrait à le connoître : voilà pour moi une énigme impénétrable. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette fable, de même que la plupart de celles qui nous restent des anciens, n'ont été faites que pour plaire, sans égard aux bonnes mœurs, qu'ils négligeoient beaucoup.

Il n'en est pas de même des Contes que nos aïeux ont inventés pour leurs enfants. Ils ne les ont pas contés avec l'élégance et les agréments dont les Grecs et les Romains ont orné leurs fables; mais ils ont toujours eu un très-grand soin que leurs contes renfermassent une morale louable et instructive. Partout la vertu y est récompensée, et partout le vice y est puni. Ils tendent tous à faire voir l'avantage qu'il y a d'être honnête, patient, avisé, laborieux, obéissant, et le mal qui arrive à ceux qui ne le sont pas.

Tantôt ce sont des fées qui donnent pour don à une jeune fille qui leur aura répondu avec civilité, qu'à chaque parole qu'elle dira, il lui sortira de la bouche un diamant ou une perle ; et, à une autre fille qui leur aura répondu brutalement, qu'à chaque parole il lui sortira de la bouche une grenouille ou un crapaud. Tantôt ce sont des enfants qui, pour avoir bien obéi à leur père et à leur mère, deviennent grands seigneurs; ou d'au-

tres qui, ayant été vicieux et désobéissans, sont tombés dans des malheurs épouvantables.

Quelque frivoles et bizarres que soient toutes ces fables dans leurs aventures, il est certain qu'elles excitent dans les enfans le désir de ressembler à ceux qu'ils voient devenir heureux, et en même temps la crainte des malheurs où les méchans sont tombés par leur méchanceté. N'est-il pas louable à des pères et à des mères, lorsque leurs enfans ne sont pas encore capables de goûter les vérités solides et dénuées de tout agrément, de les leur faire aimer, et, si cela se peut dire, de les leur faire avaler, en les enveloppant dans des récits agréables et proportionnés à la foiblesse de leur âge ! Il n'est pas croyable avec quelle avidité ces âmes innocentes, et dont rien n'a encore corrompu la droiture naturelle, reçoivent ces instructions cachées ; on les voit dans la tristesse et dans l'abattement tant que le héros ou l'héroïne du conte sont dans le malheur, et s'écrier de joie quand le temps de leur bonheur arrive ; de même qu'après avoir souffert impatiemment la prospérité du méchant ou de la méchante, ils sont ravis de les voir enfin punis comme ils le méritent. Ce sont des semences qu'on jette, qui ne produisent d'abord que des mouvemens de joie et de tristesse, mais dont il ne manque guère d'éclorre de bonnes inclinations.

J'aurois pu rendre mes contes plus agréables, en y mêlant certaines choses un peu libres dont on a accoutumé de les égayer ; mais le désir de plaire ne m'a jamais assez tenté pour violer une loi que

je me suis imposée, de ne rien écrire qui pût blesser ou la pudeur, ou la bienséance. Voici un madrigal qu'une jeune demoiselle de beaucoup d'esprit a composé sur ce sujet, et qu'elle a écrit au-dessous du conte de Peau d'Ane que je lui avoit envoyé :

Le conte de Peau d'Ane est ici raconté
Avec tant de naïveté,
Qu'il ne m'a pas moins divertie
Que quand, auprès du feu, ma nourrice ou ma mie
Tenoient en le faisant mon esprit enchanté.
On y voit par endroits quelques traits de satire,
Mais qui, sans fiel et sans malignité,
A tous également font du plaisir à lire.
Ce qui me plaît encor dans sa simple douceur
C'est qu'il divertit et fait rire,
Sans que mère, époux, confesseur,
Y puissent trouver à redire.

@

LA MARQUISE DE SALUSSES

OU

LA PATIENCE DE GRISELIDIS

NOUVELLE

A MADEMOISELLE ***

E N vous offrant, jeune et sage beauté,
Ce modèle de patience,
Je ne me suis jamais flatté
Que par vous de tout point il seroit imité;
C'en seroit trop, en conscience.

Mais Paris, où l'homme est poli,
Où le beau sexe né pour plaire
Trouve son bonheur accompli,
De tous côtés est si rempli
D'exemples du vice contraire,
Qu'on ne peut, en toute saison,
Pour s'en garder ou s'en défaire,
Avoir trop de contre-poison.

Une dame aussi patiente
Que celle dont ici je relève le prix
Seroit partout une chose étonnante;
Mais ce seroit un prodige à Paris.

Les femmes y sont souveraines;
Tout s'y règle selon leurs vœux;
Enfin c'est un climat heureux
Qui n'est habité que de reines.

Ainsi je vois que, de toutes façons,
Griselidis y sera peu prisee;
Et qu'elle y donnera matière de risée
Par ses trop antiques leçons.

Ce n'est pas que la patience
Ne soit une vertu des dames de Paris;
Mais, par un long usage, elles ont la science
De la faire exercer par leurs propres maris.

GRISELIDIS.

A u pied des célèbres montagnes
Où le Pô, s'échappant de dessous ses roseaux,
Va dans le sein des prochaines campagnes
Promener ses naissantes eaux,
Vivoit un jeune et vaillant prince,
Les délices de sa province.
Le ciel, en le formant, sur lui tout à la fois
Versa ce qu'il a de plus rare,
Ce qu'entre ses amis d'ordinaire il sépare,
Et qu'il ne donne qu'aux grands rois.

Comblé de tous les dons et du corps et de l'âme,
Il fut robuste, adroit, propre au métier de Mars ;
Et, par l'instinct secret d'une divine flamme,
Avec ardeur il aima les beaux-arts.
Il aima les combats, il aima la victoire,
Les grands projets, les actes valeureux,
Et tout ce qui fait vivre un beau nom dans l'histoire
Mais son coeur, tendre et généreux,
Fut encor plus sensible à la solide gloire
De rendre ses peuples heureux.

Ce tempérament héroïque
Fut obscurci d'une sombre vapeur,
Qui, chagrine et mélancolique,
Lui faisoit voir dans le fond de son coeur
Tout le beau sexe infidèle et trompeur.
Dans la femme où brilloit le plus rare mérite,
Il voyoit une âme hypocrite,
Un esprit d'orgueil enivré,
Un cruel ennemi, qui sans cesse n'aspire
Qu'à prendre un souverain empire
Sur l'homme malheureux qui lui sera livré.

Le fréquent usage du monde,
Où l'on ne voit qu'époux subjugués ou trahis,
Joint à l'air jaloux du pays,
Accrut encor cette haine profonde.
Il jura donc plus d'une fois
Que, quand même le Ciel, pour lui plein de tendresse
Formeroit une autre Lucrèce,
Jamais de l'hyménée il ne suivroit les lois.

Ainsi, quand le matin, qu'il donnoit aux affaires,
Il avoit réglé sagement
Toutes les choses nécessaires
Au bonheur du gouvernement ;
Que du foible orphelin, de la veuve oppressée
Il avoit conservé les droits,
Ou banni quelque impôt qu'une guerre forcée
Avoit introduit autrefois,
L'autre moitié de la journée
A la chasse étoit destinée,
Où les sangliers et les ours,

Malgré leur fureur et leurs armes,
Lui donnoient encor moins d'alarmes
Que le sexe charmant qu'il évitoit toujours.

Cependant ses sujets, que leur intérêt presse
De s'assurer d'un successeur
Qui les gouverne un jour avec même douceur,
A leur donner un fils le conviaient sans cesse.

Un jour dans le palais ils vinrent tous en corps,
Pour faire leurs derniers efforts.
Un orateur, d'une grave apparence,
Et le meilleur qui fût alors,
Dit tout ce qu'on peut dire en pareille occurrence;
Il marqua leur désir pressant
De voir sortir du prince une heureuse lignée
Qui rendît à jamais leur état florissant ;
Il lui dit même, en finissant;
Qu'il voyoit un astre naissant,
Issu de son chaste hyménée,
Qui faisoit pâlir le croissant.

D'un ton plus simple et d'une voix moins forte,
Le prince à ses sujets répondit de la sorte :

Le zèle ardent dont je vois qu'en ce jour
Vous me portez aux noeuds du mariage
Me fait plaisir, et m'est de votre amour
Un agréable témoignage;
J'en suis sensiblement touché,
Et voudrois dès demain pouvoir vous satisfaire;
Mais, à mon sens, l'hymen est une affaire

Où plus l'homme est prudent plus il est empêché.

Observez bien toutes les jeunes filles :

Tant qu'elles sont au sein de leurs familles,

Ce n'est que vertu, que bonté,

Que pudeur, que sincérité;

Mais sitôt que le mariage

Au déguisement a mis fin,

Et qu'ayant fixé leur destin

Il n'importe plus d'être sage,

Elles quittent leur personnage,

Non sans avoir beaucoup pâti ;

Et chacune, dans son ménage,

Selon son gré prend son parti.

L'une, d'humeur chagrine, et que rien ne récrée,

Devient une dévote outrée

Qui crie et gronde à tous momens;

L'autre se façonne en coquette

Qui sans cesse écoute ou caquette

Et n'a jamais assez d'amans.

Celle-ci, des beaux-arts follement curieuse,

De tout décide avec hauteur,

Et, critiquant le plus habile auteur,

Prend la forme de précieuse;

Cette autre s'érige en joueuse,

Perd tout, argent, bijoux, bagues, meubles de prix,

Et même jusqu'à ses habits.

Dans la diversité des routes qu'elles tiennent,

Il n'est qu'une chose où je voi(s)

Qu'enfin toutes elles conviennent,

L'est de vouloir donner la loi :

Or je suis convaincu que, dans le mariage,
On ne peut jamais vivre heureux
Quand on y commande tous deux.
Si donc vous souhaitez qu'à l'hymen je m'engage,
Cherchez une jeune beauté
Sans orgueil et sans vanité,
D'une obéissance achevée,
D'une patience éprouvée,
Et qui n'ait point de volonté;
Je la prendrai quand vous l'aurez trouvée.

Le prince, ayant mis fin à ce discours moral,
Monte brusquement à cheval,
Et court joindre, à perte d'haleine,
Sa meute, qui l'attend au milieu de la plaine.

Après avoir passé des prés et des guérets,
Il trouve ses chasseurs couchés sur l'herbe verte :
Tous se lèvent, et tous alerte
Font trembler de leurs cors les hôtes des forêts.
Des chiens courans l'aboyante famille,
Deçà, delà, parmi le chaume brille;
Et les limiers, à l'oeil ardent,
Qui, du fort de la bête, à leur poste reviennent,
Entraînent, en les regardant,
Les forts valets qui les retiennent.

S'étant instruit par un des siens
Si tout est prêt, si l'on est sur la trace,
Il ordonne aussitôt qu'on commence la chasse,
Et fait donner le cerf aux chiens.

Le son des cors qui retentissent,
Le bruit des chevaux qui hennissent,
Et des chiens animés les pénétrants abois
Remplissent la forêt de tumulte et de trouble ;
Et, pendant que l'écho sans cesse les redouble,
S'enfoncent avec eux dans les plus creux du bois.

Le prince, par hasard, ou par sa destinée,
Prit une route détournée,
Où nul des chasseurs ne le suit;
Plus il court, plus il s'en sépare;
Enfin, à tel point il s'égare
Que des chiens et des cors il n'entend plus le bruit.

L'endroit où le mena sa bizarre aventure,
Clair de ruisseaux et sombre de verdure,
Saisissait les esprits d'une secrète horreur;
La simple et naïve nature
S'y faisoit voir et si belle et si pure,
Que mille fois il bénit son erreur.

Rempli des douces rêveries
Qu'inspirent les grands bois, les eaux et les prairies,
Il sent soudain frapper et son coeur et ses yeux
Par l'objet le plus agréable,
Le plus doux et le plus aimable
Qu'il eût jamais vu sous les cieux.
C'étoit une jeune bergère
Qui filoit au bord d'un ruisseau,
Et qui, conduisant son troupeau,
D'une main sage et ménagère
Tournoit son agile fuseau.

Elle auroit pu dompter les coeurs les plus sauvages;
Des lis son teint a la blancheur,
Et sa naturelle fraîcheur
S'étoit toujours sauvée à l'ombre des bocages ;
Sa bouche de l'enfance avoit tout l'agrément,
Et ses yeux qu'adoucit une brune paupière,
Plus bleus que n'est le firmament,
Avoient aussi plus de lumière.

Le prince, avec transport dans le bois se glissant,
Contemple les beautés dont son âme est émue;
Mais le bruit qu'il fait en passant
De la belle sur lui fit détourner la vue.
Dès qu'elle se vit aperçue,
D'un brillant incarnat la prompte et vive ardeur
De son beau teint redoubla la splendeur
Et, sur son visage épandue,
Y fit triompher la pudeur.

Sous le voile innocent de cette honte aimable,
Le prince découvrit une simplicité,
Une douceur, une sincérité,
Dont il croyoit le beau sexe incapable,
Et qu'il voit là dans toute leur beauté.

Saisi d'une frayeur pour lui toute nouvelle,
Il s'approche interdit et, plus timide qu'elle,
Lui dit, d'une tremblante voix,
Que de tous ses veneurs il a perdu la trace,
Et lui demande si la chasse
N'a point passé quelque part dans le bois.

-- Rien n'a paru, seigneur, dans cette solitude,
Dit-elle, et nul ici que vous seul n'est venu;
 Mais n'ayez point d'inquiétude,
Je remettrai vos pas sur un chemin connu.

- De mon heureuse destinée
Je ne puis, lui dit-il, trop rendre grâce aux dieux.
 Depuis longtemps je fréquente ces lieux;
Mais j'avois ignoré jusqu'à cette journée
 Ce qu'ils ont de plus précieux.

Dans ce temps, elle voit que le prince se baisse
 Sur le moite bord du ruisseau
 Pour étancher, dans le cours de son eau,
 La soif ardente qui le presse.
Seigneur, attendez un moment,
Dit-elle, et, courant promptement
Vers sa cabane, elle y prend une tasse,
Qu'avec joie, et de bonne grâce,
File présente à ce nouvel amant

Les vases précieux de cristal et d'agate
 Où l'or en mille endroits éclate
Et qu'un art curieux avec soin façonna
N'eurent jamais pour lui, dans leur pompe inutile,
 Tant de beauté que le vase d'argile
 Que la bergère lui donna.

Cependant, pour trouver une route facile
 Qui mène le prince à la ville,
Ils traversent des bois, des rochers escarpés
 Et de torrents entrecoupés.

Le prince n'entre point dans de route nouvelle,
Sans en bien observer tous les lieux d'alentour;
Et son ingénieux amour,
Qui songeoit au retour,
En fit une carte fidèle.

Dans un bocage sombre et frais
Enfin la bergère le mène,
Où, de dessous ses branchages épais,
Il voit au loin dans le sein de la plaine
Les toits dorés de son riche palais

S'étant séparé de la belle,
Touché d'une vive douleur,
A pas lents il s'éloigne d'elle,
Chargé du trait qui lui perce le coeur.
Le souvenir de sa tendre aventure
Avec plaisir le conduisit chez lui;
Mais, dès le lendemain, il sentit sa blessure,
Et se vit accablé de tristesse et d'ennui.

Dès qu'il le peut, il retourne à la chasse,
Où de sa suite adroitement
Il s'échappe et se débarrasse,
Pour s'égarer heureusement.
Des arbres et des monts les cimes élevées,
Qu'avec grand soin il avoit observées,
Et les avis secrets de son fidèle amour
Le guidèrent si bien, que, malgré les traverses
De cent routes diverses,
De sa jeune bergère il trouva le séjour.

Il sut qu'elle n'a plus que son père avec elle,
Que Griselidis on l'appelle,
Qu'ils vivent doucement du lait de leurs brebis,
Et que de leur toison, qu'elle seule elle file,
Sans avoir recours à la ville,
Ils font eux-mêmes leurs habits.

Plus il la voit, plus il s'enflamme
Des vives beautés de son âme ;
Il connoît, en voyant tant de dons précieux,
Que, si la bergère est si belle,
C'est qu'une légère étincelle
De l'esprit qui l'anime a passé dans ses yeux.

Il ressent une joie extrême
D'avoir si bien placé ses premières amours ;
Ainsi, sans plus tarder, il fit, dès le jour même,
Assembler son conseil et lui tint ce discours :

« Enfin aux lois de l'hyménée,
Suivant vos vœux, je me vais engager ;
Je ne prends point ma femme en pays étranger
Je la prends parmi vous, belle, sage, bien née,
Ainsi que mes aïeux ont fait plus d'une fois;
Mais j'attendrai cette grande journée
A vous informer de mon choix. »

Dès que la nouvelle fut sue,
Partout elle fut répandue.
On ne peut dire avec combien d'ardeur
L'allégresse publique
De tous côtés s'explique;

Le plus content fut l'orateur,
 Qui, par son discours pathétique,
 Croyoit d'un si grand bien être l'unique auteur.
 Qu'il se trouvoit homme de conséquence!
 Rien ne peut résister à la grande éloquence,
 Disoit-il sans cesse en son coeur.

Le plaisir fut de voir le travail inutile
 Des belles de toute la ville,
 Pour s'attirer et mériter le choix
 Du prince leur seigneur, qu'un air chaste et modeste
 Charmoit uniquement et plus que tout le reste,
 Ainsi qu'il l'avoit dit cent fois.

D'habit et de maintien toutes elles changèrent,
 D'un ton dévot elles toussèrent,
 Elles radoucirent leur voix;
 De demi-pied les coiffures baissèrent,
 La gorge se couvrit, les manches s'allongèrent :
 A peine on leur voyoit le petit bout des doigts.

Dans la ville avec diligence,
 Pour l'hymen dont le jour s'avance,
 On voit travailler tous les arts :
 Ici se font de magnifiques chars
 D'une forme toute nouvelle,
 Si beaux et si bien inventés,
 Que l'or qui partout étincelle
 En fait la moindre des beautés.

Là, pour voir aisément et sans aucun obstacle
 Toute la pompe du spectacle,

On dresse de longs échafauds ;
Ici, de grands arcs triomphaux,
Où du prince guerrier se célèbre la gloire
Et de l'amour sur lui l'éclatante victoire.

Là sont forgés, d'un art industriel,
Ces feux qui, par les coups d'un innocent tonnerre,
En effrayant la terre,
De mille astres nouveaux embellissent les cieux.

Là, d'un ballet ingénieux
Se concerte avec soin l'agréable folie;
Et là, d'un opéra peuplé de mille dieux,
Le plus beau que jamais ait produit l'Italie,
On entend répéter les airs mélodieux.

Enfin, du fameux hyménée
Arriva la grande journée.

Sur le fond d'un ciel vif et pur
A peine l'aurore vermeille
Confondoit l'or avec l'azur,
Que partout, en sursaut, le beau sexe s'éveille;
Le peuple curieux s'épand de tous côtés;
En différens endroits des gardes sont postés
Pour contenir la populace
Et la contraindre à faire place.
Tout le palais retentit de clairons,
De flûtes, de hautbois, de rustiques musettes ;
Et l'on n'entend aux environs
Que des tambours et des trompettes.

Enfin le prince sort entouré de sa cour :

Il s'élève un long cri de joie;
Mais on est bien surpris quand, au premier détour,
De la forêt prochaine on voit qu'il prend la voie,
Ainsi qu'il faisoit chaque jour.
Voilà, dit-on, son penchant qui l'emporte ;
Et de ses passions, en dépit de l'amour,
La chasse est toujours la plus forte.

Il traverse rapidement
Les guérets de la plaine, et, gagnant la montagne,
Il entre dans le bois, au grand étonnement
De la troupe qui l'accompagne.
Après avoir passé par différents détours
Que son cœur amoureux se plaît à reconnoître,
Il trouve enfin la cabane champêtre
Où logent ses tendres amours.

Griselidis, de l'hymen informée
Par la voix de la renommée,
En avoit pris son bel habillement;
Et, pour en aller voir la pompe magnifique,
De dessous sa case rustique
Sortoit en ce même moment.

- Où courez-vous, si prompte et si légère?
Lui dit le prince en l'abordant
Et tendrement la regardant;
Cessez de vous hâter, trop aimable bergère :
La noce où vous allez, et dont je suis l'époux,
Ne sauroit se faire sans vous.
Oui, je vous aime, et je vous ai choisie
Entre mille jeunes beautés,

Pour passer avec vous le reste de ma vie,
Si toutefois mes vœux ne sont pas rejetés.

- Ah ! dit-elle, seigneur, je n'ai garde de croire
Que je sois destinée à ce comble de gloire ;

Vous cherchez à vous divertir.

- Non, non, dit-il, je suis sincère ;

J'ai déjà pour moi votre père.

(Le prince avoit eu soin de l'en faire avertir.)

Daignez, bergère, y consentir :

C'est là tout ce qui reste à faire.

Mais, afin qu'entre nous une solide paix

Eternellement se maintienne,

Il faudroit me jurer que vous n'aurez jamais

D'autre volonté que la mienne.

- Je le jure, dit-elle, et je vous le promets ;

Si j'avois épousé le moindre du village,

J'obéirois, son joug me seroit doux :

Hélas ! combien donc davantage,

Si je viens à trouver en vous

Et mon seigneur et mon époux !

Ainsi le prince se déclare ;

Et, pendant que la cour applaudit à son choix,

Il porte la bergère à souffrir qu'on la pare

Des ornemens qu'on donne aux épouses des rois,

Celles qu'à cet emploi leur devoir intéresse,

Entrent dans la cabane ; et là, diligemment,

Mettent tout leur savoir et toute leur adresse

A donner de la grâce à chaque ajustement.

Dans cette hutte où l'on se presse,
Les dames admirent sans cesse
Avec quel art la pauvreté
S'y cache sous la propreté ;
Et cette rustique cabane,
Que couvre et rafraîchit un spacieux platane,
Leur semble un séjour enchanté.

Enfin, de ce réduit sort pompeuse et brillante
La bergère charmante :
Ce ne sont qu'applaudissemens
Sur sa beauté, sur ses habillemens;
Mais, sous cette pompe étrangère,
Déjà plus d'une fois le prince a regretté
Des ornemens de la bergère
L'innocente simplicité.

Sur un grand char d'or et d'ivoire
La bergère s'assied, pleine de majesté;
Le prince y monte avec fierté
Et ne trouve pas moins de gloire
A se voir comme amant assis à son côté,
Qu'à marcher en triomphe après une victoire.
La cour les suit, et tous gardent le rang
Que leur donne leur charge ou l'éclat de leur sang.

La ville, dans les champs presque toute sortie,
Couvrait les plaines d'alentour
Et, du choix du prince avertie,
Avec impatience attendoit son retour.
Il paroît ; on le joint. Parmi l'épaisse foule
Du peuple qui se fend, le char à peine roule;

Par les longs cris de joie à tout coup redoublés
Les chevaux émus et troublés
Se cabrent, trépignent, s'élancent,
Et reculent plus qu'ils n'avancent.

Dans le temple on arrive enfin ;
Et là, par la chaîne éternelle
D'une promesse solennelle,
Les deux époux unissent leur destin ;
Ensuite au palais ils se rendent,
Où mille plaisirs les attendent,
Où la danse, les jeux, les courses, les tournois,
Répandent l'allégresse en différens endroits.
Sur le soir, le blond Hyménée
De ses chastes douceurs couronna la journée.
Le lendemain, les différens états
De toute la province
Accourent haranguer la princesse et le prince,
Par la voix de leurs magistrats.

De ses dames environnée,
Griselidis, sans paroître étonnée,
En princesse les entendit,
En princesse leur répondit.
Elle fit toute chose avec tant de prudence,
Qu'il sembla que le ciel eût versé ses trésors
Avec encor plus d'abondance
Sur son âme que sur son corps.
Par son esprit, par ses vives lumières,
Du grand monde aussitôt elle prit les manières ;
Et même, dès le premier jour,
Des talents, de l'humeur des dames de sa cour

Elle se fit si bien instruire,
Que son bon sens, jamais embarrassé,
Eut moins de peine à les conduire
Que ses brebis du temps passé.

Avant la fin de l'an, des fruits de l'hyménée
Le ciel bénit leur couche fortunée.
Ce ne fut point un prince, on l'eût bien souhaité;
Mais la jeune princesse avoit tant de beauté,
Que l'on ne songea plus qu'à conserver sa vie.
Le père, qui lui trouve un air doux et charmant,
La venoit voir de moment en moment,
Et la mère, encor plus ravie,
La regardoit incessamment.

Elle voulut la nourrir elle-même :
« Ah! dit-elle, comment m'exempter de l'emploi
Que ses cris demandent de moi,
Sans une ingratitude extrême?
Par un motif de nature ennemi,
Pourrois-je bien vouloir de mon enfant que j'aime
N'être la mère qu'à demi? »

Soit que le prince eût l'âme un peu moins enflammé
Qu'aux premiers jours de son ardeur,
Soit que de sa maligne humeur
La masse se fût rallumée
Et de son épaisse fumée
Eût obscurci son sens et corrompu son coeur,
Dans tout ce que fait la princesse
Il s' imagine voir peu de sincérité ;
Sa trop grande vertu le blesse :

C'est un piège qu'on tend à sa crédulité.
Son esprit inquiet, et de trouble agité,
Croit tous les soupçons qu'il écoute,
Et prend plaisir à révoquer en doute
L'excès de sa félicité.

Pour guérir les chagrins dont son âme est atteinte
Il la suit, il l'observe, il aime à la troubler
Par les ennuis de la contrainte,
Par les alarmes de la crainte,
Par tout ce qui peut démêler
La vérité d'avec la feinte.
C'est trop, dit-il, me laisser endormir ;
Si ses vertus sont véritables,
Les traitements les plus insupportables
Ne feront que les affermir.

Dans son palais il la tient resserrée,
Loin de tous les plaisirs qui naissent à la cour,
Et, dans sa chambre; où seule elle vit retirée,
A peine il laisse entrer le jour.
Persuadé que la parure
Et le superbe ajustement
Du sexe que pour plaire a formé la nature
Est le plus doux enchantement,
Il lui demande avec rudesse
Les perles, les rubis, les bagues, les bijoux
Qu'il lui donna pour marque de tendresse,
Lorsque de son amant il devint son époux.

Elle, dont la vie est sans tache,
Et qui n'a jamais eu d'attache

Qu'à s'acquitter de son devoir,
Les lui donne sans s'émouvoir ;
Et même, le voyant se plaie à les reprendre,
N'a pas moins de joie à les rendre
Qu'elle en eut à les recevoir.

« Pour m'éprouver mon époux me tourmente
Dit-elle, et je vois bien qu'il ne me fait souffrir
Qu'afin de réveiller ma vertu languissante,
Qu'un doux et long repos pourroit faire périr.
S'il n'a pas ce dessein, du moins suis-je assurée
Que telle est du Seigneur la conduite sur moi,
Et que de tant de maux l'ennuyeuse durée
N'est que pour exercer ma constance et ma foi.
Pendant que tant de malheureuses
Errent, au gré de leurs désirs,
Par mille routes dangereuses,
Après de faux et vains plaisirs;
Pendant que le Seigneur, dans sa lente justice,
Les laisse aller au bord du précipice,
Sans prendre part à leur danger,
Par un pur mouvement de sa bonté suprême,
Il me choisit comme un enfant qu'il aime,
Et s'applique à me corriger.

Aimons donc sa rigueur utilement cruelle ;
On n'est heureux qu'autant qu'on a souffert
Aimons sa bonté paternelle,
Et la main dont elle se sert. »

Le prince a beau la voir obéir sans contrainte
A tous ses ordres absolus :

« Je vois le fondement de cette vertu feinte,
Dit-il, et ce qui rend tous mes coups superflus,
C'est qu'ils n'ont porté leur atteinte
Qu'à des endroits où son amour n'est plus.

Dans son enfant, dans la jeune princesse,
Elle a mis toute sa tendresse :
A l'éprouver si je veux réussir,
C'est là qu'il faut que je m'adresse;
C'est là que je puis m'éclaircir. »

Elle venoit de donner la mamelle
Au tendre objet de son amour ardent,
Qui, couché sur son sein, se jouoit avec elle
Et rioit en la regardant.

« Je vois que vous l'aimez, lui dit-il, cependant
Il faut que je vous l'ôte, en cet âge encor tendre,
Pour lui former les mœurs et pour la préserver
De certains mauvais airs qu'avec vous l'on peut pren-
Mon heureux sort m'a fait trouver [dre;
Une dame d'esprit qui saura l'élever
Dans toutes les vertus et dans la politesse
Que doit avoir une princesse.
Disposez-vous à la quitter,
On va venir pour l'emporter »

Il la laisse à ces mots, n'ayant pas le courage,
Ni les yeux assez inhumains,
Pour voir arracher de ses mains
De leur amour l'unique gage.
Elle, de mille pleurs se baigne le visage,

Et, dans un morne accablement,
Attend de son malheur le funeste moment.

Dès que d'une action si triste et si cruelle
Le ministre odieux à ses yeux se montra,
« Il faut obéir, lui dit-elle; »
Puis, prenant son enfant, qu'elle considéra,
Qu'elle baisa d'une ardeur maternelle,
Qui de ses petits bras tendrement la serra,
Toute en pleurs elle le livra.
Ah ! que sa douleur fut amère !
Arracher l'enfant ou le cœur
Du sein d'une si tendre mère,
C'est la même douleur.

Près de la ville étoit un monastère
Fameux par son antiquité,
Où des vierges vivoient dans une règle austère,
Sous les yeux d'une abbesse illustre en pitié :
Ce fut là que, dans le silence,
Et sans déclarer sa naissance,
On déposa l'enfant et des bagues de prix,
Sous l'espoir d'une récompense
Digne des soins que l'on en auroit pris.

Le prince, qui tâchoit d'éloigner par la chasse
Le vif remords qui l'embarrasse
Sur l'excès de sa cruauté,
Craignoit de revoir la princesse,
Comme on craint de revoir une fière tigresse
A qui son faon vient d'être ôté :
Cependant il en fut traité

Avec douceur, avec caresse,
Et même avec cette tendresse
Qu'elle eut aux plus beaux jours de sa prospérité.

Par cette complaisance et si grande et si prompte
Il fut touché de regret et de honte;
Mais son chagrin demeura le plus fort.
Ainsi, deux jours après, avec des larmes feintes,
Pour lui porter encor de plus vives atteintes,
Il lui vint dire que la mort
De leur aimable enfant avoit fini le sort.

Ce coup inopiné, mortellement la blesse :
Cependant, malgré sa tristesse,
Ayant vu son époux qui changeoit de couleur,
Elle parut oublier son malheur,
Et n'avoir même de tendresse
Que pour le consoler de sa fausse douleur.

Cette bonté, cette ardeur sans égale
D'amitié conjugale,
Du prince tout à coup désarmant la rigueur,
Le touche, le pénètre et lui change le coeur,
Jusque-là qu'il lui prend envie
De déclarer que leur enfant
Jouit encore de la vie;
Mais sa bile s'élève et, fière lui défend
De rien découvrir du mystère
Qu'il peut être utile de taire.

Dès ce bienheureux jour, telle des deux époux
Fut la mutuelle tendresse,

Qu'elle n'est point plus vive aux momens les plus doux
Entre l'amant et la maîtresse.

Quinze fois le soleil, pour former les saisons,
Habita tour à tour dans ses douze maisons,
Sans rien voir qui les désunisse :
Que si quelquefois par caprice
Il prend plaisir à la fâcher,
C'est seulement pour empêcher
Que l'amour ne se ralentisse :
Tel que le forgeron, qui, pressant son labeur,
Répand un peu d'eau sur la braise
De sa languissante fournaise,
Pour en redoubler la chaleur.

Cependant la jeune princesse
Croissoit en esprit, en sagesse.
A la douceur, à la naïveté
Qu'elle tenoit de son aimable mère,
Elle joignit de son illustre père
L'agréable et noble fierté
L'amas de ce qui plaît dans chaque caractère
Fit une parfaite beauté.

Partout comme un astre elle brille :
Et, par hasard, un seigneur de la cour,
Jeune, bien fait et plus beau que le jour,
L'ayant vu paroître à la grille,
Conçut pour elle un violent amour.

Par l'instinct qu'au beau sexe a donné la nature
Et que toutes les beautés ont,

De voir l'invisible blessure
Que font leurs yeux au moment qu'ils la font,
La princesse fut informée
Qu'elle étoit tendrement aimée.
Après avoir quelque temps résisté,
Comme on le doit, avant que de se rendre,
D'un amour également tendre
Elle l'aima de son côté.

Dans cet amant, rien n'étoit à reprendre ;
Il étoit beau, vaillant, né d'illustres aïeux,
Et, dès longtemps, pour en faire son gendre
Sur lui le prince avoit jeté les yeux.
Ainsi donc, avec joie il apprit la nouvelle
De l'ardeur tendre et mutuelle
Dont brûloient ces jeunes amans ;
Mais il lui prit une bizarre envie
De leur faire acheter par de cruels tourments
Le plus grand bonheur de leur vie.

« Je me plairai, dit-il, à les rendre contents ;
Mais il faut que l'inquiétude,
Par tout ce qu'elle a de plus rude,
Rende encor leurs feux plus constans.
De mon épouse, en même temps,
J'exercerai la patience,
Non point, comme jusqu'à ce jour,
Pour rassurer ma folle défiance :
Je ne dois plus douter de son amour ;
Mais pour faire éclater aux yeux de tout le monde
Sa bonté, sa douceur, sa sagesse profonde,
Afin que, de ses dons si grands, si précieux,

La terre se voyant parée,
En soit de respect pénétrée;
Et, par reconnaissance, en rende grâce aux cieux.

Il déclare en public que, manquant de lignée
En qui l'État un jour retrouve son seigneur,
Que, la fille qu'il eut de son fol hyménée
Etant morte aussitôt que née,
Il doit ailleurs chercher plus de bonheur;
Que l'épouse qu'il prend est d'illustre naissance;
Qu'en un couvent on l'a jusqu'à ce jour
Fait élever dans l'innocence,
Et qu'il va par l'hymen couronner son amour.

On peut juger à quel point fut cruelle
Aux deux jeunes amans cette affreuse nouvelle.
Ensuite, sans marquer ni chagrin, ni douleur,
Il avertit son épouse fidèle
Qu'il faut qu'il se sépare d'elle,
Pour éviter un extrême malheur;
Que le peuple, indigné de sa basse naissance,
Le force à prendre ailleurs une digne alliance.

« Il faut, dit-il, vous retirer
Sous votre toit de chaume et de fougère,
Après avoir repris vos habits de bergère,
Que je vous ai fait préparer. »

Avec une tranquille et muette constance,
La princesse entendit prononcer sa sentence.
Sous les dehors d'un visage serein
Elle dévorait son chagrin ;

Et, sans que la douleur diminuât ses charmes,
De ses beaux yeux tomboient de grosses larmes,
Ainsi que quelquefois, au retour du printemps,
Il fait soleil et pleut en même temps.

« Vous êtes mon époux, mon seigneur et mon maître,
Dit-elle en soupirant, prête à s'évanouir,
Et quelque affreux que soit ce que je viens d'ouïr,
Je saurai vous faire connoître
Que rien ne m'est si cher que de vous obéir. »

Dans sa chambre aussitôt seule elle se retire,
Et là, se dépouillant de ses riches habits,
Elle reprend, paisible et sans rien dire,
Pendant que son coeur en soupire,
Ceux qu'elle avoit en gardant ses brebis.

En cet humble et simple équipage,
Elle aborde le prince et lui tient ce langage :

« Je ne puis m'éloigner de vous
Sans le pardon d'avoir su vous déplaire ;
Je puis souffrir le poids de ma misère,
Mais je ne puis, seigneur, souffrir votre courroux ;
Accordez cette grâce à mon regret sincère,
Et je vivrai contente en mon triste séjour,
Sans que jamais le temps altère
Ni mon humble respect, ni mon fidèle amour. »

Tant de soumission et tant de grandeur d'âme,
Sous un si vil habillement,
Qui dans le coeur du prince, en ce même moment,

Réveilla tous les traits de sa première flamme,
Alloient casser l'arrêt de son bannissement.

Ému par de si puissants charmes,
Et prêt à répandre des larmes,
Il commençoit à s'avancer
Pour l'embrasser,
Quand tout à coup l'impérieuse gloire
D'être ferme en son sentiment
Sur son amour remporta la victoire,
Et le fit, en ces mots, répondre durement :

« De tout le temps passé j'ai perdu la mémoire ;
Je suis content de votre repentir ;
Allez, il est temps de partir. »

Elle part aussitôt et, regardant son père,
Qu'on avoit revêtu de son rustique habit,
Et qui, le coeur percé d'une douleur amère,
Pleuroit un changement si prompt et si subit :
« Retournons, lui dit-elle, en nos sombres bocages,
Retournons habiter nos demeures sauvages,
Et quittons sans regret la pompe des palais.
Nos cabanes n'ont pas tant de magnificence,
Mais on y trouve, avec plus d'innocence,
Un plus ferme repos, une plus douce paix. »

Dans son désert à grand'peine arrivée,
Elle reprend et quenouille et fuseaux,
Et va filer au bord des mêmes eaux
Où le prince l'avoit trouvée.
Là son coeur, tranquille et sans fiel,
Cent fois le jour demande au ciel
Qu'il comble son époux de gloire, de richesses,

Et qu'à tous ses désirs il ne refuse rien.

Un amour nourri de caresses
N'est pas plus ardent que le sien.

Ce cher époux qu'elle regrette,
Voulant encore l'éprouver,
Lui fait dire dans sa retraite
Qu'elle ait à le venir trouver.

« Griselidis, dit-il, dès qu'elle se présente,
Il faut que la princesse à qui je dois demain
Dans le temple donner la main
De vous et de moi soit contente.

Je vous demande ici tous vos soins, et je veux
Que vous m'aidiez à plaire à l'objet de mes vœux.
Vous savez de quel air il faut que l'on me serve :
Point d'épargne, point de réserve ;
Que tout sente le prince, et le prince amoureux.

« Employez toute votre adresse
A parer son appartement :
Que l'abondance, la richesse,
La propreté, la politesse,
S'y fassent voir également ;
Enfin, songez incessamment
Que c'est une jeune princesse
Que j'aime tendrement.

« Pour vous faire entrer davantage
Dans les soins de votre devoir,
Je veux ici vous faire voir
Celle qu'à bien servir mon ordre vous engage. ».

Telle qu'aux portes du Levant
Se montre la naissante aurore,
Telle parut en arrivant
La princesse, plus belle encore.
Griselidis, à son abord,
Dans le fond de son coeur sentit un doux transport
De la tendresse maternelle ;
Du temps passé, de ses jours bienheureux,
Le souvenir en son coeur se rappelle.
« Hélas! ma fille, en soi-même dit-elle,
Si le ciel favorable eût écouté mes vœux,
Seroit presque aussi grande, et peut-être aussi belle! »

Pour la jeune princesse, en ce même moment,
Elle prit un amour si vif, si véhément,
Qu'aussitôt qu'elle fut absente,
En cette sorte au prince elle parla,
Suivant, sans le savoir, l'instinct, qui s'en mêla :

« Souffrez, seigneur, que je vous représente
Que cette princesse charmante
Dont vous allez être l'époux,
Dans l'aise, dans l'éclat, dans la pourpre nourrie,
Ne pourra supporter, sans en perdre la vie,
Les mêmes traitements que j'ai reçus de vous.
Le besoin, ma naissance obscure
M'avoient endurcie aux travaux,
Et je pouvois souffrir toutes sortes de maux
Sans peine et même sans murmure ;
Mais elle qui jamais n'a connu la douleur,
Elle mourra dès la moindre rigueur,
Dès la moindre parole un peu sèche, un peu dure,

Hélas! seigneur, je vous conjure
De la traiter avec douceur.

- Songez, lui dit le prince avec un ton sévère,
A me servir selon votre pouvoir ;
Il ne faut pas qu'une simple bergère
Fasse des leçons et s'ingère
De m'avertir de mon devoir. »
Griselidis, à ces mots, sans rien dire,
Baisse les yeux et se retire.

Cependant, pour l'hymen, les seigneurs invités,
Arrivèrent de tous côtés ;
Dans une magnifique salle
Où le prince les assembla,
Avant que d'allumer la torche nuptiale,
En cette sorte il leur parla :

« Rien au monde, après l'espérance,
N'est plus trompeur que l'apparence ;
Ici l'on en peut voir un exemple éclatant
Qui ne croiroit que ma jeune maîtresse,
Que l'hymen va rendre princesse,
Ne soit heureuse et n'ait le coeur content?
Il n'en est rien pourtant.

« Qui pourroit s'empêcher de croire
Que ce jeune guerrier, amoureux de la gloire,
N'aime à voir cet hymen, lui qui, dans les tournois,
Va sur tous ses rivaux remporter la victoire
Cela n'est pas vrai toutefois.
Qui ne croiroit encor qu'en sa juste colère

Griselidis ne pleure et ne se désespère ?
Elle ne se plaint point, elle consent à tout,
Et rien n'a pu pousser sa patience à bout.

« Qui ne croiroit enfin que de ma destinée
Rien ne peut égaler la course fortunée,
En voyant les appas de l'objet de mes vœux?
Cependant, si l'hymen me lioit de ses noeuds,
J'en concevrois une douleur profonde,
Et de tous les princes du monde
Je serois le plus malheureux.

« L'énigme vous paroît difficile à comprendre
Deux mots vont vous la faire entendre,
Et ces deux mots feront évanouir
Tous les malheurs que vous venez d'ouïr.

« Sachez, poursuivit-il, que l'aimable personne
Que vous croyez m'avoir blessé le coeur
Est ma fille, et que je la donne
Pour femme à ce jeune seigneur,
Qui l'aime d'un amour extrême,
Et dont il est aimé de même.

« Sachez encor que, touché vivement
De la patience et du zèle
De l'épouse sage et fidèle
Que j'ai chassée indignement,
Je la reprends, afin que je répare,
Par tout ce que l'amour peut avoir de plus doux,
Le traitement dur et barbare
Qu'elle a reçu de mon esprit jaloux.

« Plus grande sera mon étude
A prévenir tous ses désirs,
Qu'elle ne fut, dans mon inquiétude,
A l'accabler de déplaisirs ;

Et si dans tous les temps doit vivre la mémoire
Des ennuis dont son coeur ne fut point abattu,
Je veux que plus encore on parle de la gloire
Dont j'aurai couronné sa suprême vertu. »

Comme, quand un épais nuage
A le jour obscurci,
Et que le ciel, de toutes parts noirci,
Menace d'un affreux orage;
Si, de ce voile obscur, par les vents écarté,
Un brillant rayon de clarté
Se répand sur le paysage,
Tout rit et reprend sa beauté
Telle dans tous les yeux, où régnoit la tristesse,
Eclate tout à coup une vive allégresse.

Par ce prompt éclaircissement,
La jeune princesse, ravie
D'apprendre que du prince elle a reçu la vie,
Se jette à ses genoux qu'elle embrasse ardemment.
Son père, qu'attendrit une fille si chère,
La relève, la baise, et la mène à sa mère,
A qui trop de plaisir, en un même moment,
Otoit presque tout sentiment.

Son coeur, qui, tant de fois en proie
Aux plus cuisants traits du malheur,
Supporta si bien la douleur,

Succombe au doux poids de la joie.
A peine de ses bras pouvoit-elle serrer
L'aimable enfant que le ciel lui renvoie ;
Elle ne pouvoit que pleurer.

« Assez, dans d'autres temps, vous pourrez satisfaire
Lui dit le prince, aux tendresses du sang ;
Reprenez les habits qu'exige votre rang,
Nous avons des noces à faire. »

Au temple on conduisit les deux jeunes amans,
Où la mutuelle promesse
De se chérir avec tendresse
Affermit pour jamais leurs doux engagements.
Ce ne sont que plaisirs, que tournois magnifiques,
Que jeux, que danses, que musiques,
Et que festins délicieux,
Où sur Griselidis se tournent tous les yeux ;
Où sa patience éprouvée
Jusques au ciel est élevée
Par mille éloges glorieux.
Des peuples réjouis la complaisance est telle
Pour leur prince capricieux,
Qu'ils vont jusqu'à louer son épreuve cruelle,
A qui d'une vertu si belle,
Si séante au beau sexe, et si rare en tous lieux,
On doit un si parfait modèle.

@

A MONSIEUR ***

EN LUI ENVOYANT GRISELIDIS.

S I je m'étois rendu à tous les différens avis qui m'ont été donnés sur l'ouvrage que je vous envoie, il n'y seroit rien demeuré que le conte tout sec et tout uni ; et, en ce cas, j'aurois mieux fait de n'y pas toucher, et de le laisser dans son papier bleu, où il est depuis tant d'années. Je le lus d'abord à deux de mes amis. -

« Pourquoi, dit l'un, s'étendre si fort sur le caractère de votre héros ? Qu'a-t-on affaire de savoir ce qu'il faisoit le matin dans son conseil, et moins encore à quoi il se divertissoit l'après - dînée ? Tout cela est bon à retrancher. - Otez-moi, je vous prie, dit l'autre, la réponse enjouée qu'il fait aux députés de son peuple, qui le pressent de se marier ; elle ne convient point à un prince grave et sérieux. Vous voulez bien encore, poursuivit-il, que je vous conseille de supprimer la longue description de votre chasse ? Qu'importe tout cela au fond de votre histoire ? Croyez-moi, ce sont de vains et ambitieux ornemens, qui appauvrissent votre poème au lieu de l'enrichir. Il en est de même, ajouta-t-il, des préparatifs qu'on fait pour le mariage du prince ; tout cela est oiseux et inutile. Pour vos dames, qui rabaissent leurs coiffures,

qui couvrent leurs gorges et qui allongent leurs manches, froide plaisanterie, aussi bien que celle de l'orateur qui s'applaudit de son éloquence. - Je demande encore, reprit celui qui avoit parlé le premier, que vous ôtiez les réflexions chrétiennes de Griselidis, qui dit que c'est Dieu qui veut l'éprouver : c'est un sermon hors de sa place. Je ne saurois encore souffrir les inhumanités de votre prince ; elles me mettent en colère : je les supprimerois. Il est vrai qu'elles sont de l'histoire; mais il n'importe. J'ôteroïis encore l'épisode du jeune seigneur qui n'est là que pour épouser la jeune princesse : cela allonge trop votre conte. - Mais, lui dis-je, le conte finiroit mal sans cela. - Je ne saurois que vous dire, répondit-il ; je ne laisserois pas que de l'ôter. ».

A quelques jours de là, je fis la même lecture à deux autres de mes amis, qui ne me dirent pas un seul mot sur les endroits dont je viens de parler, mais qui en reprirent quantité d'autres. « Bien loin de me plaindre de la rigueur de votre critique, leur dis-je, je me plains de ce qu'elle n'est pas assez sévère : vous m'avez passé une infinité d'endroits que l'on trouve très-dignes de censure.

- Comme quoi? dirent-ils. - On trouve, leur dis-je, que le caractère du prince est trop étendu, et qu'on n'a que faire de savoir ce qu'il faisoit le matin, et encore moins l'après-dînée. - On se moque de vous, dirent-ils tous deux ensemble, quand on vous fait de semblables critiques. - On blâme, poursuivis-je, la réponse que fait le prince à ceux qui le pressent de se marier, comme trop enjouée, et indigne d'un prince grave et sérieux.

- Bon! reprit l'un d'eux; et où est l'inconvénient qu'un jeune prince d'Italie, pays où l'on en

accoutumé à voir les hommes les plus graves et les plus élevés en dignité dire des plaisanteries, et qui d'ailleurs fait profession de mal parler et des femmes et du mariage, matières si sujettes à la raillerie, se soit un peu réjoui sur cet article ? Quoi qu'il en soit, je vous demande grâce pour cet endroit, comme pour celui de l'orateur qui croyoit avoir converti le prince, et pour le rabaissement des coiffures ; car ceux qui n'ont pas aimé la réponse enjouée du prince ont bien la mine d'avoir fait main basse sur ces deux endroits-là. - Vous l'avez deviné, lui dis-je. Mais, d'un autre côté, ceux qui n'aiment que les choses plaisantes n'ont pu souffrir les réflexions chrétiennes de la princesse, qui dit que c'est Dieu qui la veut éprouver; ils prétendent que c'est un sermon hors de propos. - Hors de propos? reprit l'autre ; non-seulement ces réflexions conviennent au sujet, mais elles y sont absolument nécessaires. Vous aviez besoin de rendre croyable la patience de votre héroïne ; et quel autre moyen aviez-vous que de lui faire regarder les mauvais traitemens de son époux comme venant de la main de Dieu ? Sans cela, on la prendroit pour la plus stupide de toutes les femmes; ce qui ne feroit pas assurément un bon effet. »

- « On blâme encore, leur dis-je, l'épisode du jeune seigneur qui épouse la jeune princesse. - On a tort, reprit-il : comme votre ouvrage est un véritable poème, quoique vous lui donniez le titre de *Nouvelle*, il faut qu'il n'y ait rien à désirer quand il finit. Cependant, si la jeune princesse s'en retournoit dans son couvent sans être mariée, après s'y être attendue, elle ne seroit point contente, ni ceux qui liroient la Nouvelle. »

Ensuite de cette conférence, j'ai pris le parti de laisser mon ouvrage tel à peu près qu'il a été lu dans l'Académie. En un mot, j'ai eu soin de corriger les choses qu'on m'a fait voir être mauvaises en elles-mêmes; mais, à l'égard de celles que j'ai trouvées n'avoir pas d'autre défaut que de n'être pas au goût de quelques personnes, peut-être un peu trop délicates, j'ai cru n'y devoir pas toucher.

Est-ce une raison décisive
D'ôter un bon mets d'un repas,
Parce qu'il s'y trouve un convive
Qui, par malheur, ne l'aime pas ?
Il faut que tout le monde vive,
Et que les mets, pour plaire à tous,
Soient différens comme les goûts.

Quoi qu'il en soit, j'ai cru devoir m'en remettre au public, qui juge toujours bien. J'apprendrai de lui ce que j'en dois croire, et je suivrai exactement tous ses avis, s'il m'arrive jamais de faire une seconde édition de cet ouvrage.

@

PEAU D'ANE

CONTE.

A MADAME LA MARQUISE DE L..

Il est des gens de qui l'esprit guindé,
Sous un front jamais déridé,
Ne souffre, n'approuve et n'estime
Que le pompeux et le sublime ;
Pour moi, j'ose poser en fait
Qu'en de certains moments l'esprit le plus parfait
Peut aimer, sans rougir, jusqu'aux marionnettes ;
Et qu'il est des temps et des lieux
Où le grave et le sérieux
Ne valent pas d'agréables sornettes.
Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'ogres* et de fée
Ingénieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller?

Sans craindre donc qu'on me condamne
De mal employer mon loisir,
Je vais, pour contenter votre juste désir,
Vous conter tout au long l'histoire de Peau d'Ane.

*Homme sauvage qui mangeoit les petits enfants.

P E A U D' A N E

I L était une fois un roi,
Le plus grand qui fût sur la terre,
Aimable en paix, terrible en guerre,
Seul enfin comparable à soi :
Ses voisins le craignoient, ses états étaient calmes,
Et l'on voyoit de toutes parts
Fleurir à l'ombre de ses palmes
Et les vertus et les beaux arts.
Son aimable moitié, sa compagne fidèle,
Était si charmante et si belle,
Avoit l'esprit si commode et si doux,
Qu'il était encore avec elle
Moins heureux roi qu'heureux époux.
De leur tendre et chaste hyménée,
Plein de douceur et d'agrément,
Avec tant de vertus une fille était née,
Qu'ils se consolaient aisément
De n'avoir pas de plus ample lignée.

Dans son vaste et riche palais,
Ce n'étoit que magnificence;

Partout y fourmilloit une vive abondance
De courtisans et de valets;
Il avoit dans son écurie
Grands et petits chevaux de toutes les façons,
Couverts de beaux caparaçons,
Roides d'or et de broderie ;
Mais ce qui surprenoit tout le monde en entrant,
C'est qu'au lieu le plus apparent,
Un maître âne étaloit ses deux grandes oreilles.
Cette injustice vous surprend;
Mais, lorsque vous saurez ses vertus nom pareilles,
Vous ne trouverez pas que l'honneur fût trop grand.
Tel et si net le forma la nature,
Qu'il ne faisoit jamais d'ordure,
Mais bien beaux écus au soleil,
Et lous de toute manière,
Qu'on alloit recueillir sur la blonde litière,
Tous les matins à son réveil.

Or le ciel, qui parfois se lasse
De Tendre les hommes contens,
Qui toujours à ses biens mêle quelque disgrâce,
Ainsi que la pluie au beau temps,
Permit qu'une âpre maladie
Tout à coup de la reine attaquât les beaux jours.
Partout on cherche du secours;
Mais ni la faculté qui le grec étudie,
Ni les charlatans ayant cours,
Ne purent tous ensemble arrêter l'incendie
Que la fièvre allumoit en s'augmentant toujours.

Arrivée à sa dernière heure,

Elle dit au roi son époux :
« Trouvez bon qu'avant que je meure,
J'exige une chose de vous ;
C'est que, s'il vous prenoit envie
De vous remarier quand je n'y serai plus...

- Ha! dit le roi, ces soins sont superflus,
Je n'y songerai de ma vie,
Soyez en repos là-dessus.

- Je le crois bien, reprit la reine,
Si j'en prends à témoin votre amour véhément ;
Mais, pour m'en rendre plus certaine,
Je veux avoir votre serment,

Adouci toutefois par ce tempérament,
Que, si vous rencontrez une femme plus belle,
Mieux faite et plus sage que moi,
Vous pourrez franchement lui donner votre foi
Et vous marier avec elle. »
Sa confiance en ses attraits
Lui faisoit regarder une telle promesse
Comme un serment, surpris avec adresse,
De ne se marier jamais.

Le prince jura donc, les yeux baignés de larmes,
Tout ce que la reine voulut.
La reine entre ses bras mourut,
Et jamais un mari ne fit tant de vacarmes.
A l'ouïr sangloter et les nuits et les jours,
On jugea que son deuil ne lui durerait guère,
Et qu'il pleuroit ses défunes amours
Comme un homme pressé qui veut sortir d'affaire.

On ne se trompa point. Au bout de quelques mois,
Il voulut procéder à faire un nouveau choix ;
 Mais ce n'étoit pas chose aisée ;
 Il falloit garder son serment,
 Et que la nouvelle épousée
 Eût plus d'attraits et d'agrément
Que celle qu'on venoit de mettre au monument.

 Ni la cour, en beautés fertile,
 Ni la campagne, ni la ville,
 Ni les royaumes d'alentour,
 Dont on alla faire le tour,
 N'en purent fournir une telle;
 L'infante seule étoit plus belle,
 Et possédoit certains tendres appas
 Que la défunte n'avoit pas.
 Le roi le remarqua lui-même
 Et brûlant d'un amour extrême,
 Alla follement s'aviser
Que par cette raison il devoit l'épouser.
 Il trouva même un casuiste
Qui jugea que le cas se pouvait proposer.
 Mais la jeune princesse, triste
 D'ouïr parler d'un tel amour,
 Se lamentoit et pleuroit nuit et jour.

 De mille chagrins l'âme pleine,
 Elle alla trouver sa marraine,
 Loin, dans une grotte à l'écart,
De nacre et de corail richement étoffée,
 C'étoit une admirable fée,
Qui n'eut jamais de pareille en son art.

Il n'est pas besoin qu'on vous die
Ce qu'étoit une fée en ces bienheureux temps,
Car je suis sûr que votre mie
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans.

« Je sais, dit-elle, en voyant la princesse,
Ce qui vous fait venir ici ;
Je sais de votre coeur la profonde tristesse,
Mais avec moi n'ayez plus de souci.
Il n'est rien qui vous puisse nuire,
Pourvu qu'à mes conseils vous vous laissiez conduire.
Votre père, il est vrai, voudroit vous épouser :
Écouter sa folle demande
Seroit une faute bien grande ;
Mais, sans le contredire, on le peut refuser.
Dites-lui qu'il faut qu'il vous donne,
Pour rendre vos désirs contens,
Avant qu'à son amour votre coeur s'abandonne,
Une robe qui soit de la couleur du temps.
Malgré tout son pouvoir et toute sa richesse,
Quoique le ciel en tout favorise ses vœux,
Il ne pourra jamais accomplir sa promesse. »

Aussitôt la jeune princesse
L'alla dire en tremblant à son père amoureux,
Qui dans le moment fit entendre
Aux tailleurs les plus importants
Que, s'ils ne lui faisoient, sans trop le faire attendre,
Une robe qui fût de la couleur du temps,
Ils vouvoient s'assurer qu'il les feroit tous pendre.

Le second jour ne luisoit pas encor,

Qu'on apporta la robe désirée :
Le plus beau bleu de l'empyrée
N'est pas, lorsqu'il est ceint de gros nuages d'or,
D'une couleur plus azurée.
De joie et de douleur l'infante pénétrée
Ne sait que dire, ni comment
Se dérober à son engagement.

« Princesse, demandez-en une,
Lui dit sa marraine tout bas,
Qui, plus brillante et moins commune,
Soit de la couleur de la lune;
Il ne vous la donnera pas. »

A peine la princesse en eut fait la demande,
Que le roi dit à son brodeur :
« Que l'astre de la nuit n'ait pas plus de splendeur,
Et que dans quatre jours; sans faute, on me la rende.

Le riche habillement fut fait au jour marqué,
Tel que le roi s'en étoit expliqué.
Dans les cieux où la nuit a déployé ses voiles,
La lune est moins pompeuse en sa robe d'argent,
Lors même qu'au milieu de son cours diligent
Sa plus vive clarté fait pâlir les étoiles.

La princesse, admirant ce merveilleux habit,
Étoit à consentir presque délibérée;
Mais, par sa marraine inspirée,
Au prince amoureux elle dit :
« Je ne saurois être contente,
Que je n'aie une robe encore plus brillante
Et de la couleur du soleil. »

Le prince, qui l'aimoit d'un amour sans pareil,
Fit venir aussitôt un riche lapidaire,

Et lui commanda de la faire
D'un superbe tissu d'or et de diamans
Disant que, s'il manquoit à le bien satisfaire,
Il le feroit mourir au milieu des tourmens.

Le prince fut exempt de s'en donner la peine;

Car l'ouvrier industrieux ,
Avant la fin de la semaine,
Fit apporter l'ouvrage précieux,
Si beau, si vif, si radieux,
Que le blond amant de Climène,
Lorsque sur la voûte des cieux
Dans son char d'or il se promène,
D'un plus brillant éclat n'éblouit pas les yeux.

L'infante, que ces dons achèvent de confondre,
A son père, à son roi ne sait plus que répondre.

Sa marraine aussitôt la prenant par la main

« Il ne faut pas, lui dit-elle à l'oreille,
Demeurer en si beau chemin.

Est-ce une si grande merveille

Que tous ces dons que vous en recevez,

Tant qu'il aura l'âne que vous savez,

Qui d'écus d'or sans cesse emplit sa bourse!

Demandez-lui la peau de ce rare animal;

Comme il est toute sa ressource,

Vous ne l'obtiendrez pas, ou je raisonne mal. »

Cette fée étoit bien savante,

Et cependant elle ignoroit encor

Que l'amour violent, pourvu qu'on le contente,

Compte pour rien l'argent et l'or.
La peau fut galamment aussitôt accordée
Que l'infante l'eut demandée.

Cette peau, quand on l'apporta,
Terriblement l'épouvanta,
Et la fit de son sort amèrement se plaindre.
Sa marraine survint et lui représenta
Que, quand on fait le bien, on ne doit jamais craindre ;
Qu'il faut laisser penser au roi
Qu'elle est tout à fait disposée
A subir avec lui la conjugale loi ;
Mais qu'au même moment, seule et bien déguisée,
Il faut qu'elle s'en aille en quelque État lointain,
Pour éviter un mal si proche et si certain.

« Voici, poursuivit-elle, une grande cassette
Où nous mettrons tous vos habits,
Votre miroir, votre toilette,
Vos diamants et vos rubis.
Je vous donne encor ma baguette;
En la tenant en votre main,
La cassette suivra votre même chemin,
Toujours sous la terre cachée ;
Et, lorsque vous voudrez l'ouvrir,
A peine mon bâton la terre aura touchée,
Qu'aussitôt à vos yeux elle viendra s'offrir.

Pour vous rendre méconnaissable,
La dépouille de l'âne est un masque admirable :
Cachez-vous bien dans cette peau.

On ne croira jamais, tant elle est effroyable,
Qu'elle renferme rien de beau. »

La princesse, ainsi travestie,
De chez la sage fée à peine fut sortie
Pendant la fraîcheur du matin,
Que le prince, qui pour la fête
De son heureux hymen s'apprête,
Apprend, tout effrayé, son funeste destin.
Il n'est point de maison, de chemin, d'avenue,
Qu'on ne parcoure promptement ;
Mais on s'agite vainement,
On ne peut deviner ce qu'elle est devenue.

Partout se répandit un triste et noir chagrin ;
Plus de noces, plus de festin,
Plus de tarte, plus de dragées :
Les dames de la cour, toutes découragées,
N'en dînèrent point la plupart ;
Mais du curé, surtout, la tristesse fut grande,
Car il en déjeuna fort tard
Et, qui pis est, n'eut point d'offrande.

L'infante cependant poursuivoit son chemin,
Le visage couvert d'une vilaine crasse;
A tous passans elle tendoit la main,
Et tâchoit, pour servir, de trouver une place ;
Mais les moins délicats et les plus malheureux,
La voyant si maussade et si pleine d'ordure,
Ne vouloient écouter ni retirer chez eux
Une si sale créature.

Elle alla donc bien loin, bien loin, encor plus loin ;
Enfin elle arriva dans une métairie
Où la fermière avoit besoin
D'une souillon, dont l'industrie
Allât jusqu'à savoir bien laver des torchons
Et nettoyer l'auge aux cochons.

On la mit dans un coin, au fond de la cuisine,
Où les valets, insolente vermine,
Ne faisoient que la tirailler,
La contredire et la railler :
Ils ne savoient quelle pièce lui faire,
La harcelant à tout propos;
Elle étoit la butte ordinaire
De tous leurs quolibets et de tous leurs bons mots

Elle avoit le dimanche un peu plus de repos ;
Car ayant du matin fait sa petite affaire,
Elle entroit dans sa chambre, et, tenant son huis clos
Elle se décrassoit, puis ouvroit sa cassette,
Mettoit proprement sa toilette,
Rangeoit dessus ses petits pots.
Devant son grand miroir, contente et satisfaite,
De la lune tantôt la robe elle mettoit,
Tantôt celle où le feu du soleil éclatoit,
Tantôt la belle robe bleue
Que tout l'azur des cieux ne sauroit égaler;
Avec ce chagrin seul que leur traînante queue
Sur le plancher trop court ne pouvoit s'étaler.
Elle aimoit à se voir jeune, vermeille et blanche
Et plus brave cent fois que nulle autre n'étoit.

Ce doux plaisir la sustentoit,
Et la menoit jusqu'à l'autre dimanche.

J'oubliois à dire en passant
Qu'en cette grande métairie,
D'un roi magnifique et puissant
Se faisoit la ménagerie ;

Que là, poules de Barbarie,
Râles, pintades, cormorans,
Oisons musqués, canepetières,
Et mille autres oiseaux de bizarres manières,
Entre eux presque tous différens,
Remplissoient à l'envi dix cours toutes entières.
Le fils du roi dans ce charmant séjour
Venoit souvent, au retour de la chasse,

Se reposer, boire à la glace
Avec les seigneurs de sa cour.
Tel ne fut point le beau Céphale:
Son air étoit royal, sa mine martiale,
Propre à faire trembler les plus fiers bataillons.
Peau d'Ane, de fort loin, le vit avec tendresse,
Et reconnut, par cette hardiesse,
Que sous sa crasse et ses haillons
Elle gardoit encor le coeur d'une princesse.
« Qu'il a l'air grand, quoiqu'il l'ait négligé !
Qu'il est aimable, disoit-elle,
Et que bienheureuse est la belle
A qui son coeur est engagé !
D'une robe de rien s'il m'avoit honorée;

Je m'en trouverois plus parée
Que de toutes celles que j'ai. »

Un jour, le jeune prince, errant à l'aventure
De basse-cour en basse-cour,
Passa dans une allée obscure
Où de Peau d'Ane étoit l'humble séjour.
Par hasard il mit l'oeil au trou de la serrure.
Comme il étoit fête ce jour,
Elle avoit pris une riche parure
Et ses superbes vêtements,
Qui, tissus de fin or et de gros diamans,
Égaloient du soleil la clarté la plus pure.
Le prince, au gré de son désir,
La contemple et ne peut qu'à peine,
En la voyant, reprendre haleine,
Tant il est comblé de plaisir.

Quels que soient les habits, la beauté du visage,
Son beau tour, sa vive blancheur,
Ses traits fins, sa jeune fraîcheur
Le touchent cent fois davantage ;
Mais un certain air de grandeur,
Plus encore une sage et modeste pudeur,
Des beautés de son âme assuré témoignage,
S'emparèrent de tout son coeur.

Trois fois, dans la chaleur du feu qui le transporte,
Il voulut enfoncer la porte;
Mais, croyant voir une divinité,
Trois fois par le respect son bras fut arrêté.

Dans le palais, pensif, il se retire;
Et là, nuit et jour il soupire:
Il ne veut plus aller au bal,
Quoiqu'on soit dans le carnaval ;
Il hait la chasse, il hait la comédie ;
Il n'a plus d'appétit, tout lui fait mal au coeur ;
Et le fond de sa maladie
Est une triste et mortelle langueur.

Il s'enquit quelle étoit cette nymphe admirable
Qui demeurait dans une basse-cour,
Au fond d'une allée effroyable,
Où l'on ne voit goutte en plein jour.
C'est, lui dit-on, Peau d'Âne, en rien nymphe ni belle,
Et que Peau d'Âne l'on appelle
A cause de la peau qu'elle met sur son cou ;
De l'amour c'est le vrai remède,
La bête en un mot la plus laide
Qu'on puisse voir après le loup.
On a beau dire, il ne sauroit le croire;
Les traits que l'amour a tracés,
Toujours présents à sa mémoire,
N'en seront jamais effacés.

Cependant la reine sa mère,
Qui n'a que lui d'enfant, pleure et se désespère ;
De déclarer son mal elle le presse en vain ;
 ii gémit, il pleure, il soupire ;
 Il ne dit rien, si ce n'est qu'il désire
Que Peau d'Âne lui fasse un gâteau de sa main ;
Et la mère ne sait ce que son fils veut dire.

« O ciel! madame, lui dit-on,
Cette Peau d'Ane est une noire taupe,
Plus vilaine encore et plus gaupe
Que le plus sale marmiton.

- N'importe, dit la reine, il le faut satisfaire,
Et c'est à cela seul que nous devons songer. »
Il auroit eu de l'or, tant l'aimoit cette mère,
S'il en avoit voulu manger.

Peau d'Âne donc prend sa farine,
Qu'elle avoit fait bluter exprès
Pour rendre sa pâte plus fine,
Son sel, son beurre et ses oeufs frais;
Et, pour bien faire sa galette,
S'enferme seule en sa chambrette.
D'abord elle se décrassa.
Les mains, les bras et le visage,
Et prit un corps d'argent, que vite elle laça,
Pour dignement faire l'ouvrage,
Qu'aussitôt elle commença.

On dit qu'en travaillant un peu trop à la hâte,
De son doigt, par hasard, il tomba dans la pâte
Un de ses anneaux de grand prix ;
Mais ceux qu'on tient savoir le fin de cette histoire
Assurent que par elle exprès il y fut mis ;
Et pour moi, franchement, je l'oserois bien croire
Fort sûr que, quand le prince à sa porte aborda
Et par le trou la regarda,
Elle s'en étoit aperçue.
Sur ce point la femme est si drue,
Et son oeil va si promptement,

Qu'on ne peut la voir un moment
Qu'elle ne sache qu'on l'a vue.
Je suis bien sûr encore, et j'en ferois serment,
Qu'elle ne douta point que de son jeune amant
La bague ne fût bien reçue.

On ne pétrit jamais un si friand morceau ;
Et le prince trouva la galette si bonne,
Qu'il ne s'en fallut rien que, d'une faim gloutonne,
Il n'avalât aussi l'anneau.
Quand il en vit l'émeraude admirable,
Et du jonc d'or le cercle étroit,
Qui marquoit la forme du doigt,
Son coeur en fut touché d'une joie incroyable ;
Sous son chevet il le mit à l'instant ;
Et, son mal toujours augmentant,
Les médecins, sages d'expérience,
En le voyant maigrir de jour en jour,
Jugèrent tous, par leur grande science,
Qu'il étoit malade d'amour.

Comme l'hymen, quelque mal qu'on en die,
Est un remède exquis pour cette maladie,
On conclut à le marier.
Il s'en fit quelque temps prier ;
Puis dit: « Je le veux bien, pourvu que l'on me donne.
En mariage la personne
Pour qui cet anneau sera bon. »
A cette bizarre demande,
De la reine et du roi la surprise fut grande;
Mais il étoit si mal qu'on n'osa dire non.

Voilà donc qu'on se met en quête
De celle que l'anneau, sans nul égard du sang,
Doit placer dans un si haut rang.
Il n'en est point qui ne s'apprête
A venir présenter son doigt,
Ni qui veuille céder son droit.

Le bruit ayant couru que, pour prétendre au prince,
Il faut avoir le doigt bien mince,
Tout charlatan, pour être bienvenu,
Dit qu'il a le secret de le rendre menu.
L'une, en suivant son bizarre caprice,
Comme une rave le ratisse;
L'autre en coupe un petit morceau ;
Une autre, en le pressant, croit qu'elle l'apetisse;
Et l'autre, avec de certaine eau,
Pour le rendre moins gros, en fait tomber la peau.
Il n'est enfin point de manoeuvre
Qu'une dame ne mette en oeuvre
Pour faire que son doigt cadre bien à l'anneau.

L'essai fut commencé par les jeunes princesses,
Les marquises et les duchesses;
Mais leurs doigts, quoique délicats,
Étoient trop gros, et n'entroient pas.
Les comtesses et les baronnes,
Et toutes les nobles personnes,
Comme elles tour à tour présentèrent leur main,
Et la présentèrent en vain.

Ensuite vinrent les grisettes,
Dont les jolis et menus doigts,

Car il en est de très-bien faites,
Semblèrent à l'anneau s'ajuster quelquefois ;
Mais la bague, toujours trop petite ou trop ronde,
D'un dédain presque égal rebutoit tout le monde.

Il fallut en venir enfin
Aux servantes, aux cuisinières,
Aux tortillons, aux dindonnières,
En un mot, à tout le fretin,
Dont les rouges et noires pattes,
Non moins que les mains délicates,
Espéroient un heureux destin.
Il s'y présenta mainte fille
Dont le doigt, gros et ramassé,
Dans la bague du prince eût aussi peu passé
Qu'un câble au travers d'une aiguille.

On crut enfin que c'étoit fait ;
Car il ne restoit, en effet,
Que la pauvre Peau d'Âne au fond de la cuisine.
Mais, comment croire, disoit-on,
Qu'à régner le ciel la destine !
Le prince dit : « Et pourquoi non ?
Qu'on la fasse venir ! » - Chacun se prit à rire.
Criant tout haut : « Que veut-on dire,
De faire entrer ici cette sale guenon ! »
Mais lorsqu'elle tira de dessous sa peau noire
Une petite main qui sembloit de l'ivoire
Qu'un peu de pourpre a coloré,
Et que de la bague fatale,
D'une justesse sans égale,
Son petit doigt fut entouré,

La cour fut dans une surprise
Qui ne peut pas être comprise.

On la menoit au roi dans ce transport subit ;
Mais elle demanda qu'avant que de paroître
Devant son seigneur et son maître,
On lui donnât le temps de prendre un autre habit.
De cet habit, pour la vérité dire,
De tous côtés on s'apprêtoit à rire ;
Mais lorsqu'elle arriva dans les appartemens,
Et qu'elle eut traversé les salles
Avec ses pompeux vêtemens
Dont les riches beautés n'eurent jamais d'égales ;
Que ses aimables cheveux blonds,
Mêlés de diamans dont la vive lumière
En faisoit autant de rayons ;
Que ses yeux bleus, grands, doux et longs,
Qui, pleins d'une majesté fière,
Ne regardent jamais sans plaire et sans blesser ;
Et que sa taille, enfin, si menue et si fine
Qu'avecque ses deux mains on eût pu l'embrasser,
Montrèrent leurs appas et leur grâce divine,
Des dames de la cour et de leurs ornemens
Tombèrent tous les agrémens.

Dans la joie et le bruit de toute l'assemblée,
Le bon roi ne se sentoit pas
De voir sa bru posséder tant d'appas ;
La reine en étoit affolée,
Et le prince, son cher amant,
De cent plaisirs l'âme comblée,
Succomboit sous le poids de son ravissement

Pour l'hymen aussitôt chacun prit ses mesures;
Le monarque en pria tous les rois d'alentour,
 Qui, tous brillans de diverses parures,
Quittèrent leurs États pour être à ce grand jour.
On en vit arriver des climats de l'aurore,
 Montés sur de grands éléphans ;
Il en vint du rivage more,
 Qui, plus noirs et plus laids encore
Faisoient peur aux petits enfans ;
Enfin, de tous les coins du monde
Il en débarque, et la cour en abonde.

Mais nul prince, nul potentat
N'y parut avec tant d'éclat
Que le père de l'épousée,
 Qui, d'elle autrefois amoureux,
Avoit, avec le temps, purifié les feux
 Dont son âme étoit embrasée :
Il en avoit banni tout désir criminel ;
 Et, de cette odieuse flamme,
 Le peu qui restoit dans son âme
N'en rendoit que plus vif son amour paternel.
 Dès qu'il la vit : « Que béni soit le ciel,
 Qui veut bien que je te revoie,
Ma chère enfant, dit-il, » et, tout pleurant de joie,
 Courut tendrement l'embrasser.
Chacun à son bonheur voulut s'intéresser ;
Et le futur époux étoit ravi d'apprendre
Que d'un roi si puissant il devenoit le gendre.

Dans ce moment, la marraine arriva,
qui raconta toute l'histoire,

Et par son récit acheva
De combler Peau d'Âne de gloire.

Il n'est pas malaisé de voir
Que le but de ce conte est qu'un enfant apprenne
Qu'il vaut mieux s'exposer à la plus rude peine
Que de manquer à son devoir ;

Que la vertu peut être infortunée,
Mais qu'elle est toujours couronnée,

Que, contre un fol amour et ses fougueux transports,
La raison la plus forte est une foible digue,
Et qu'il n'est point de si riches trésors
Dont un amant ne soit prodigue ;

Que de l'eau claire et du pain bis
Suffisent pour la nourriture
De toute jeune créature,
Pourvu qu'elle ait de beaux habits ;

Que sous le ciel il n'est point de femelle
Qui ne s'imagine être belle
Et qui souvent ne s'imagine encor
Que, si des trois beautés la fameuse querelle
S'étoit démêlée avec elle,
Elle auroit eu la pomme d'or.

Le conte de Peau d'Âne est difficile à croire,
Mais, tant que dans le monde on aura des enfans,
Des mères et des mères-grands,
On en gardera la mémoire.

@

LES
SOUHAITS RIDICULES

CONTE.

A MADEMOISELLE DE LA C...

S I vous étiez moins raisonnable,
Je me garderois bien de venir vous conter
La folle et peu galante fable
Que je m'en vais vous débiter.
Une aune de boudin en fournit la matière :
Une aune de boudin, ma chère!
Quelle pitié! c'est une horreur,
S'écrioit une précieuse,
Qui, toujours tendre et sérieuse,
Ne veut ouïr parler que d'affaires de coeur.
Mais vous qui, mieux qu'âme qui vive,
Savez charmer en racontant,
Et dont l'expression est toujours si naïve
Que l'on croit voir ce qu'on entend ;
Qui savez que c'est la manière
Dont quelque chose est inventé,
Qui, beaucoup plus que la matière,
De tout récit fait la beauté ;
Vous aimerez ma fable et sa moralité.
J'en ai, j'ose le dire, une assurance entière.

LES

SOUHAITS RIDICULES

I L étoit une fois un pauvre bûcheron
Qui, las de sa pénible vie,
Avoit, disoit-il, grande envie
De s'aller reposer aux bords de l'Achéron :
Représentant, dans sa douleur profonde,
Que, depuis qu'il étoit au monde,
Le ciel cruel n'avoit jamais
Voulu remplir un seul de ses souhaits.

Un jour que, dans le bois, il se mit à se plaindre,
A lui, la foudre en main, Jupiter apparut ;
On auroit peine à bien dépeindre
La peur que le bonhomme en eut.
« Je ne veux rien, dit-il, en se jetant par terre ;
Point de souhaits, point de tonnerre,
Seigneur, demeurons but à but.

- Cesse d'avoir aucune crainte;
Je viens, dit Jupiter, touché de ta complainte,
Te faire voir le tort que tu me fais.

Écoute donc : je te promets,
Moi qui du monde entier suis le souverain maître,
D'exaucer pleinement les trois premiers souhaits
Que tu voudras former sur quoi que ce puisse être ;
 Vois ce qui peut te rendre heureux,
 Vois ce qui peut te satisfaire ;
Et, comme ton bonheur dépend tout de tes vœux,
 Songes-y bien avant que de les faire. »

A ces mots, Jupiter dans les cieux remonta ;
Et le gai bûcheron, embrassant sa falourde,
Pour retourner chez lui sur son dos la jeta.
Cette charge jamais ne lui parut moins lourde.
 « Il ne faut pas, disoit-il en trottant,
 Dans tout ceci rien faire à la légère ;
 Il faut, le cas est important,
En prendre avis de notre ménagère.

Çà, dit-il, en entrant sous son toit de fougère,
 Faisons, Fanchon, grand feu, grand chère,
 Nous sommes riches à jamais,
 Et nous n'avons qu'à faire des souhaits. »
Là-dessus, tout au long, le fait il lui raconte.
 A ce récit, l'épouse, vive et prompte,
Forma dans son esprit mille vastes projets ;
 Mais, considérant l'importance
 De s'y conduire avec prudence :
« Blaise, mon cher ami, dit-elle à son époux,
 Ne gâtons rien par notre impatience ;
 Examinons bien entre nous
 Ce qu'il faut faire en pareille occurrence ;
Remettons à demain notre premier souhait,

Et consultons notre chevet.

- Je l'entends bien ainsi, dit le bonhomme Blaise ;
Mais, va tirer du vin derrière ces fagots. »

A son retour, il but; et, goûtant à son aise,

Près d'un grand feu, la douceur du repos,
Il dit, en s'appuyant sur le dos de sa chaise :
« Pendant que nous avons une si bonne braise,
Qu'une aune de boudin viendrait bien à propos ! »

A peine acheva-t-il de prononcer ces mots,
Que sa femme aperçut, grandement étonnée,

Un boudin fort long, qui, partant

D'un des coins de la cheminée,

S'approchoit d'elle en serpentant.

Elle fit un cri dans l'instant ;

Mais, jugeant que cette aventure

Avoit pour cause le souhait

Que, par bêtise toute pure,

Son homme imprudent avoit fait,

Il n'est point de pouille et d'injure

Que, de dépit et de courroux,

Elle ne dit au pauvre époux.

« Quand on peut, disoit-elle, obtenir un empire,

De l'or, des perles, des rubis,

Des diamans, de beaux habits,

Est-ce alors du boudin qu'il faut que l'on désire ?

- Eh bien! j'ai tort, dit-il; j'ai mal placé mon choix,

J'ai commis une faute énorme,

Je ferai mieux une autre fois.

- Bon, bon, dit-elle, attendez-moi sous l'orme.

Pour faire un tel souhait, il faut être bien boeuf! »

L'époux, plus d'une fois, emporté de colère,

Pensa faire tout bas le souhait d'être veuf,
Et peut-être, entre nous, ne pouvoit-il mieux faire,
« Les hommes, disoit-il, pour souffrir sont bien nés!
Peste soit du boudin, et du boudin encore!

Plût à Dieu, maudite pécore,
Qu'il te pendît au bout du nez ! »

La prière aussitôt du ciel fut écoutée;
Et, dès que le mari la parole lâcha,
Au nez de l'épouse irritée
L'aune de boudin s'attacha.

Ce prodige imprévu grandement le fâcha.
Fanchon étoit jolie ; elle avoit bonne grâce,
Et, pour dire sans fard la vérité du fait,
Cet ornement en cette place
Ne faisoit pas un bon effet,
Si ce n'est qu'en pendant sur le bas du visage,
Il l'empêchoit de parler aisément ;
Pour un époux, merveilleux avantage,
Et si grand, qu'il pensa, dans cet heureux moment,
Ne souhaiter rien davantage !

« Je pourrois bien, disoit-il à part soi,
Après un malheur si funeste,
Avec le souhait qui me reste,
Tout d'un plein saut me faire roi.
Rien n'égale, il est vrai; la grandeur souveraine ;
Mais encore faut-il songer
Comment seroit faite la reine,
Et dans quelle douleur ce seroit la plonger,
De l'aller placer sur un trône
Avec un nez plus long qu'une aune.

Il faut l'écouter sur cela,
Et qu'elle-même elle soit la maîtresse
De devenir une grande princesse,
En conservant l'horrible nez qu'elle a,
Ou de demeurer bûcheronne
Avec un nez comme une autre personne,
Et tel qu'elle l'avoit avant ce malheur-là. »

La chose bien examinée,
Quoiqu'elle sût d'un sceptre et la force et l'effet,
Et que, quand on est couronnée,
On a toujours le nez bien fait;
Comme au désir de plaire il n'est rien qui ne cède,
Elle aima mieux garder son bavolet
Que d'être reine et d'être laide.

Ainsi le bûcheron ne changea point d'état,
Ne devint point grand potentat,
D'écus ne remplit point sa bourse ;
Trop heureux d'employer son souhait qui restoit,
Foible bonheur, pauvre ressource!
A remettre sa femme en l'état qu'elle étoit.

Bien est donc vrai qu'aux hommes misérables,
Aveugles, imprudens, inquiets, variables,
Pas n'appartient de faire des souhaits;
Et que peu d'entre eux sont capables
De bien user des dons que le ciel leur a faits.

@

@

CONTES

EN PROSE

(HISTOIRES OU CONTES DU TEMPS PASSÉ)

CONTES DE MA MÈRE LOYE

@

A MADEMOISELLE.

MADEMOISELLE,

O N ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les Contes de ce Recueil; mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter. Cependant, MADEMOISELLE, quelque disproportion qu'il y ait entre la simplicité de ces récits et les lumières de votre esprit, si on examine bien ces Contes, on verra que je ne suis pas aussi blâmable que je le paroïs d'abord. Ils renferment tous une morale très-sensée, et qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent. D'ailleurs, comme rien ne marque tant la vaste étendue d'un esprit, que de pouvoir s'élever en même temps aux plus grandes choses et s'abaisser aux plus petites, on ne sera point surpris que la même princesse, à qui la nature et l'éducation ont rendu familier ce qu'il y a de plus élevé, ne dédaigne pas de prendre plaisir à de semblables bagatelles. Il est vrai que ces Contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire les enfans fait imaginer des histoires dépourvues de raison, pour s'accommoder à ces mêmes enfans, qui n'en ont pas encore; mais à qui convient-il mieux de connoître comment vivent les peuples, qu'aux personnes que le ciel destine à les conduire! Le désir de cette connoissance a poussé des

82 CONTES EN PROSE.

héros, et même des héros de votre race, jusque dans
des huttes et des cabanes, pour y voir de près, et par
eux-mêmes, ce qui s'y passait de particulier, cette
connaissance leur ayant paru nécessaire pour leur
parfaite instruction. Quoi qu'il en soit,
MADEMOISELLE,

Pouvois-je mieux choisir pour rendre vraisemblable
Ce que la fable a d'incroyable !
Et jamais fée, au temps jadis,
Fit-elle à jeune créature,
Plus de dons, et de dons exquis,
Que vous en a fait la nature ?

Je suis avec un très-profond respect,

MADEMOISELLE,
De Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

P. DARMANCOURT

LA

BELLE AU BOIS DORMANT

CONTE.

Il étoit une fois un roi et une reine qui étoient si fâchés de n'avoir point d'enfans, si fâchés qu'on ne sauroit dire. Ils allèrent à toutes les eaux du monde : voeux, pèlerinages, menues dévotions, tout fut mis en oeuvre, et rien n'y faisoit. Enfin, pourtant, la reine devint grosse, et accoucha d'une fille. On fit un beau baptême ; on donna pour marraines à la petite princesse toutes les fées qu'on put trouver dans le pays (il s'en trouva sept), afin que, chacune d'elles lui faisant un don, comme c'étoit la coutume des fées en ce temps-là, la princesse eût, par ce moyen, toutes les perfections imaginables.

Après les cérémonies du baptême, toute la compagnie revint au palais du roi, où il y avoit un grand festin pour les fées. On mit devant chacune d'elles un couvert magnifique, avec un étui d'or massif où il y avoit une cuiller, une

fourchette et un couteau de fin or, garnis de diamans et de rubis. Mais, comme chacun prenoit place à table, on vit entrer une vieille fée, qu'on n'avoit point priée, parce qu'il y avoit plus de cinquante ans qu'elle n'étoit sortie d'une tour, et qu'on la croyoit morte ou enchantée.

Le roi lui fit donner un couvert ; mais il n'y eut pas moyen de lui donner un étui d'or massif, comme aux autres, parce que l'on n'en avoit fait faire que sept, pour les sept fées. La vieille crut qu'on la méprisoit, et grommela quelques menaces entre ses dents. Une des jeunes fées, qui se trouva auprès d'elle, l'entendit et, jugeant qu'elle pourroit donner quelque fâcheux don à la petite princesse, alla, dès qu'on fut sorti de table, se cacher derrière la tapisserie, afin de parler la dernière, et de pouvoir réparer, autant qu'il lui seroit possible, le mal que la vieille auroit fait.

Pendant les fées commencèrent à faire leurs dons à la princesse. La plus jeune lui donna pour don qu'elle seroit la plus belle personne du monde; celle d'après, qu'elle auroit de l'esprit comme un ange; la troisième, qu'elle auroit une grâce admirable à tout ce qu'elle feroit ; la quatrième, qu'elle danseroit parfaitement bien; la cinquième, qu'elle chanteroit comme un rossignol ; et la sixième, qu'elle joueroit de toutes sortes d'instrumens dans la dernière perfection. Le rang de la vieille fée étant venu, elle dit, en branlant la tête encore plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se perceroit la main d'un fuseau, et qu'elle en mourroit

Ce terrible don fit frémir toute la compagnie, et il n'y eut personne qui ne pleurât. Dans ce moment, la jeune fée sortit de derrière la tapisserie, et dit tout haut ces paroles : « Rassurez-vous, roi et reine, votre fille n'en mourra point ; il est vrai que je n'ai pas assez de puissance pour défaire entièrement ce que mon ancienne a fait ; la princesse se percera la main d'un fuseau ; mais, au lieu d'en mourir, elle tombera seulement dans un profond sommeil, qui durera cent ans, au bout desquels le fils d'un roi viendra la réveiller. »

Le roi, pour tâcher d'éviter le malheur annoncé par la vieille, fit publier aussitôt un édit par lequel il défendoit à toutes personnes de filer au fuseau, ni d'avoir des fuseaux chez soi, sur peine de vie.

Au bout de quinze ou seize ans, le roi et la reine étant allés à une de leurs maisons de plaisance, il arriva que la jeune princesse, courant un jour dans le château, et montant de chambre en chambre, alla jusqu'au haut d'un donjon, dans un petit galetas où une bonne vieille étoit seule à filer sa quenouille. Cette bonne femme n'avoit point ouï parler des défenses que le roi avoit faites de filer au fuseau. « Que faites-vous là, ma bonne femme ? dit la princesse. - Je file, ma belle enfant, lui répondit la vieille, qui ne la connoissoit pas. - Ah! que cela est joli! reprit la princesse ; comment faites-vous? donnez-moi que je voie si j'en ferois bien autant. » Elle n'eut pas plus tôt pris le fuseau, que, comme elle étoit fort

vive, un peu étourdie, et que d'ailleurs l'arrêt des fées l'ordonnoit ainsi, elle s'en perça la main et tomba évanouïe.

La bonne vieille, bien embarrassée, crie au secours : on vient de tous côtés ; on jette de l'eau au visage de la princesse, on la délace, on lui frappe dans les mains, on lui frotte les tempes avec de l'eau de la reine de Hongrie; mais rien ne la faisoit revenir.

Alors le roi, qui étoit monté au bruit, se souvint de la prédiction des fées, et, jugeant bien qu'il falloit que cela arrivât, puisque les fées l'avoient dit, fit mettre la princesse dans un bel appartement du palais, sur un lit en broderie d'or et d'argent. On eût dit d'un ange, tant elle étoit belle; car son évanouissement n'avoit point ôté les couleurs vives de son teint : ses joues étoient incarnates, et ses lèvres comme du corail; elle avoit seulement les yeux fermés, mais on l'entendoit respirer doucement : ce qui faisoit voir qu'elle n'étoit pas morte.

Le roi ordonna qu'on la laissât dormir en repos, jusqu'à ce que son heure de se réveiller fût venue. La bonne fée qui lui avoit sauvé la vie en la condamnant à dormir cent ans, étoit dans le royaume de Mataquin, à douze mille lieues de là, lorsque l'accident arriva à la princesse; mais elle en fut avertie, en un instant, par un petit nain qui avoit des bottes de sept lieues (c'étoit des bottes avec lesquelles on faisoit sept lieues d'une seule enjambée). La fée partit aussitôt, et on la vit, au bout d'une heure, arriver dans un

chariot tout de feu, traîné par des dragons. Le roi alla lui présenter la main, à la descente du chariot. Elle approuva tout ce qu'il avoit fait ; mais, comme elle étoit grandement prévoyante, elle pensa que, quand la princesse viendrait à se réveiller, elle seroit bien embarrassée toute seule dans ce vieux château : voici ce qu'elle fit.

Elle toucha de sa baguette tout ce qui étoit dans ce château (hors le roi et la reine) : gouvernantes, filles d'honneur, femmes de chambre, gentilshommes, officiers, maîtres d'hôtel, cuisiniers, marmitons, galopins, gardes, suisses, pages, valets de pied; elle toucha aussi tous les chevaux qui étoient dans les écuries, avec les palefreniers les gros mâtins de la basse-cour, et la petit Pouffe, petite chienne de la princesse , qui étoit auprès d'elle sur son lit. Dès qu'elle les eût touchés, ils s'endormirent tous, pour ne se réveiller qu'en même temps que leur maîtresse, afin d'être tout prêts à la servir quand elle en auroit besoin. Les broches mêmes qui étoient au feu, toutes pleines de perdrix et de faisans, s'endormirent, et le feu aussi. Tout cela se fit en un moment : les fées n'étoient pas longues à leur besogne.

Alors le roi et la reine, après avoir baisé leur chère enfant sans qu'elle s'éveillât, sortirent du château, et firent publier des défenses à qui que ce soit d'en approcher. Ces défenses n'étoient pas nécessaires; car il crut dans un quart d'heure, tout autour du parc, une si grande quantité de grands arbres et de petits, de ronces et d'épines entrelacées les unes dans les autres, que bête ni

homme n'y auroit pu passer ; en sorte qu'on ne voyait plus que le haut des tours du château, encore n'étoit-ce que de bien loin. On ne douta point que la fée n'eût encore fait là un tour de son métier, afin que la princesse, pendant qu'elle dormirait, n'eût rien à craindre des curieux.

Au bout de cent ans, le fils du roi qui régnait alors, et qui étoit d'une autre famille que la princesse endormie, étant allé à la chasse de ce côté-là; demanda ce que c'étoit que des tours qu'il voyait au-dessus d'un grand bois fort épais. Chacun lui répondit selon qu'il en avait ouï parler : les uns disaient que c'était un vieux château où il revenait des esprits ; les autres, que tous les sorciers de la contrée y faisaient leur sabbat. La plus commune opinion étoit qu'un ogre y demeurait, et que là il emportait tous les enfans qu'il pouvait attraper, pour les pouvoir manger à son aise, et sans qu'on le pût suivre, ayant seul le pouvoir de se faire un passage au travers du bois.

Le prince ne savait qu'en croire, lorsqu'un vieux paysan prit la parole et lui dit : « Mon prince, il y a plus de cinquante ans, que j'ai ouï dire à mon père qu'il y avait dans ce château une princesse, la plus belle du monde; qu'elle y devait dormir cent ans, et qu'elle seroit réveillée par le fils d'un roi, à qui elle étoit réservée. »

Le jeune prince, à ce discours, se sentit tout de feu ; il crut, sans balancer, qu'il mettrait fin à une si belle aventure, et, poussé par l'amour et par la gloire, il résolut de voir sur-

le-champ ce qui en étoit. A peine s'avança-t-il vers le bois, que tous ces grands arbres, ces ronces et ces épines s'écartèrent d'elles-mêmes pour le laisser passer. Il marche vers le château qu'il voyait au bout d'une grande avenue où il entra, et, ce qui le surprit un peu, il vit que personne de ses gens ne l'avait pu suivre, parce que les arbres s'étaient rapprochés dès qu'il avait été passé. Il ne laissa pas de continuer son chemin : un prince jeune et amoureux est toujours vaillant. Il entra dans une grande avant-cour, où tout ce qu'il vit d'abord était capable de le glacer de crainte. C'était un silence affreux : l'image de la mort s'y présentait partout, et ce n'étaient que des corps étendus d'hommes et d'animaux qui paraissaient morts. Il reconnut pourtant bien, au nez bourgeonné et à la face vermeille des suisses, qu'ils n'étoient qu'endormis; et leurs tasses, où il y avait encore quelques gouttes de vin, montraient assez qu'ils s'étaient endormis en buvant.

Il passe une grande cour pavée de marbre ; il monte l'escalier; il entre dans la salle des gardes, qui étaient rangés en haie, la carabine sur l'épaule, et ronflant de leur mieux. Il traverse plusieurs chambres, pleines de gentilshommes et de dames, dormant tous, les uns debout, les autres assis. Il entre dans une chambre toute dorée, et il voit sur un lit, dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu : une princesse qui paraissoit avoir quinze ou seize ans, et dont l'éclat resplendissant avait

quelque chose de lumineux et de divin. Il s'approcha en tremblant et en admirant, et se mit à genoux auprès d'elle.

Alors, comme la fin de l'enchantement étoit venue, la princesse s'éveilla, et, le regardant avec des yeux plus tendres qu'une première vue ne sembloit le permettre: « Est-ce vous, mon prince ? lui dit-elle; vous vous êtes bien fait attendre. » Le prince, charmé de ces paroles, et plus encore de la manière dont elles étoient dites, ne savoit comment lui témoigner sa joie et sa reconnoissance ; il l'assura qu'il l'aimoit plus que lui-même. Ses discours furent mal rangés; ils en plurent davantage : peu d'éloquence, beaucoup d'amour. Il étoit plus embarrassé qu'elle, et l'on ne doit pas s'en étonner : elle avoit eu le temps de songer à ce qu'elle auroit à lui dire; car il y a apparence (l'histoire n'en dit pourtant rien) que la bonne fée, pendant un si long sommeil, lui avoit procuré le plaisir des songes agréables. Enfin, il y avoit quatre heures qu'ils se parloient, et ils ne s'étoient pas encore dit la moitié des choses qu'ils avoient à se dire.

Cependant tout le palais s'étoit réveillé avec la princesse : chacun songeoit à faire sa charge ; et, comme ils n'étoient pas tous amoureux, ils mourroient de faim. La dame d'honneur, pressée comme les autres, s'impatienta, et dit tout haut à la princesse que la viande étoit servie. Le prince aida la princesse à se lever: elle étoit toute habillée, et fort magnifiquement ; mais il se garda bien de lui dire qu'elle étoit habillée comme ma mère-grand, et

qu'elle avoit un collet monté; elle n'en étoit pas moins belle.

Ils passèrent dans un salon de miroirs, et y soupèrent, servis par les officiers de la princesse. Les violons et les hautbois jouèrent de vieilles pièces, mais excellentes, quoiqu'il y eût près de cent ans qu'on ne les jouât plus ; et, après soupé, sans perdre de temps, le grand aumônier les maria dans la chapelle du château, et la dame d'honneur leur tira le rideau. Ils dormirent peu : la princesse n'en avoit pas grand besoin, et le prince la quitta, dès le matin, pour retourner à la ville, où son père devoit être en peine de lui.

Le prince lui dit qu'en chassant il s'étoit perdu dans la forêt, et qu'il avoit couché dans la hutte d'un charbonnier, qui lui avoit fait manger du pain noir et du fromage. Le roi, son père, qui étoit bonhomme, le crut; mais sa mère n'en fut pas bien persuadée, et voyant qu'il alloit presque tous les jours à la chasse, et qu'il avoit toujours une raison en main pour s'excuser quand il avoit couché deux ou trois nuits dehors, elle ne douta plus qu'il n'eût quelque amourette; car il vécut avec la princesse plus de deux ans entiers, et en eut deux enfans, dont le premier, qui fut une fille, fut nommée *Aurore*, et le second, un fils, qu'on nomma le *Jour*, parce qu'il paroissoit encore plus beau que sa soeur.

La reine dit plusieurs fois à son fils, pour le faire expliquer, qu'il falloit se contenter dans la vie; mais il n'osa jamais se fier à elle de son

secret : il la craignait, quoiqu'il l'aimât, car elle étoit de race ogresse, et le roi ne l'avoit épousée qu'à cause de ses grands biens. On disoit même tout bas à la cour qu'elle avoit les inclinations des ogres, et qu'en voyant passer de petits enfans, elle avoit toutes les peines du monde à se retenir de se jeter sur eux : ainsi le prince ne lui voulut jamais rien dire.

Mais quand le roi fut mort, ce qui arriva au bout de deux ans, et qu'il se vit le maître, il déclara publiquement son mariage, et alla en grande cérémonie quérir la reine sa femme dans son château. On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale, où elle entra au milieu de ses deux enfans.

Quelque temps après, le roi alla faire la guerre à l'empereur Cantalabutte, son voisin. Il laissa la régence du royaume à la reine sa mère, et lui recommanda fort sa femme et ses enfans : il devoit être à la guerre tout l'été; et, dès qu'il fut parti, la reine mère envoya sa bru et ses enfans, une maison de campagne dans les bois, pour pouvoir plus aisément assouvir son horrible envie. Elle y alla quelques jours après, et dit un soir à son maître d'hôtel : « Je veux manger demain à mon dîner la petite Aurore. - Ah! madame, dit le maître d'hôtel... - Je le veux, dit la reine (et elle le dit d'un ton d'ogresse qui a envie de manger de la chair fraîche), et je la veux manger à la sauce Robert. »

Ce pauvre homme, voyant bien qu'il ne falloit pas se jouer à une ogresse, prit son grand couteau,

et monta à la chambre de la petite Aurore : elle avoit pour lors quatre ans, et vint en sautant et en riant se jeter à son col, et lui demander du bonbon. Il se mit à pleurer: le couteau lui tomba des mains, et il alla dans la basse-cour couper la gorge à un petit agneau, et lui fit une si bonne sauce que sa maîtresse l'assura qu'elle n'avoit rien mangé de si bon. Il avoit emporté en même temps la petite Aurore, et l'avoit donnée à sa femme, pour la cacher dans le logement qu'elle avoit au fond de la basse-cour.

Huit jours après, la méchante reine dit à son maître d'hôtel : « Je veux manger à mon soupé le petit Jour. » Il ne répliqua pas, résolu de la tromper comme l'autre fois. Il alla chercher le petit Jour, et le trouva avec un petit fleuret à la main, dont il faisoit des armes avec un gros singe : il n'avoit pourtant que trois ans. Il le porta à sa femme, qui le cacha avec la petite Aurore, et donna, à la place du petit Jour, un petit chevreau fort tendre, que l'ogresse trouva admirablement bon.

Cela étoit fort bien allé jusque-là : mais, un soir, cette méchante reine dit au maître d'hôtel : « Je veux manger la reine à la même sauce que ses enfans. » Ce fut alors que le pauvre maître d'hôtel désespéra de la pouvoir encore tromper. La jeune reine avoit vingt ans passés, sans compter les cent ans qu'elle avoit dormi : sa peau étoit un peu dure, quoique belle et blanche; et le moyen de trouver dans la ménagerie une bête aussi dure que cela ? Il prit la résolution, pour

sauver sa vie, de couper la gorge à la reine, et monta dans sa chambre dans l'intention de n'en pas faire à deux fois. Il s'excitoit à la fureur, et entra, le poignard à la main, dans la chambre de la jeune reine ; il ne voulut pourtant point la surprendre, et il lui dit, avec beaucoup de respect, l'ordre qu'il avoit reçu de la reine mère. « Faites votre devoir, lui dit-elle en lui tendant le col ; exécutez l'ordre qu'on vous a donné ; j'irai revoir mes enfans, mes pauvres enfans, que j'ai tant aimés ! » car elle les croyoit morts, depuis qu'on les avoit enlevés sans lui rien dire.

« Non, non, madame, lui répondit le pauvre maître d'hôtel, tout attendri, vous ne mourrez point, et vous ne laisserez pas d'aller revoir vos chers enfans ; mais ce sera chez moi, où je les ai cachés, et je tromperai encore la reine, en lui faisant manger une jeune biche en votre place. » Il la mena aussitôt à sa chambre, où la laissant embrasser ses enfans et pleurer avec eux, il alla accommoder une biche, que la reine mangea à son souper, avec le même appétit que si c'eût été la reine : elle étoit bien contente de sa cruauté, et elle se préparoit à dire au roi, à son retour, que les loups enragés avoient mangé la reine sa femme et ses deux enfans.

Un soir qu'elle rôdoit, à son ordinaire, dans les cours et basses-cours du château, pour y hale-ner quelque viande fraîche, elle entendit, dans une salle basse, le petit Jour, qui pleuroit, parce que la reine sa mère le vouloit faire fouetter, à cause qu'il avoit été méchant; et elle entendit

aussi la petite Aurore, qui demandoit pardon pour son frère. L'ogresse reconnut la voix de la reine et de ses enfans, et, furieuse d'avoir été trompée, elle commanda, dès le lendemain matin, avec une voix épouvantable qui faisoit trembler tout le monde, qu'on apportât au milieu de la cour une grande cuve, qu'elle fit remplir de crapauds, de vipères, de couleuvres et de serpens , pour y faire jeter la reine et ses enfans, le maître d'hôtel, sa femme et sa servante : elle avoit donné ordre de les amener les mains liées derrière le dos.

Ils étoient là, et les bourreaux se préparoient à les jeter dans la cuve, lorsque le roi qu'on n'attendoit pas sitôt, entra dans la cour à cheval, il étoit venu en poste, et demanda, tout étonné, ce que vouloit dire cet horrible spectacle. Personne n'osoit l'en instruire, quand l'ogresse, enragée de voir ce qu'elle voyoit, se jeta elle-même la tête la première dans la cuve, et fut dévorée en un instant par les vilaines bêtes qu'elle y avoit fait mettre. Le roi ne laissa pas d'en être fâché : elle étoit sa mère; mais il s'en consola bientôt avec sa belle femme et ses enfans.

MORALITÉ.

Attendre quelque temps pour avoir un époux
 Riche, bien fait, galant et doux,
 La chose est assez naturelle;
 Mais l'attendre cent ans, et toujours en dormant,
 On ne trouve plus de femelle
 Qui dormît si tranquillement.

La fable semble encor vouloir nous faire entendre
Que souvent de l'hymen les agréables noeuds,
Pour être différés, n'en sont pas moins heureux,
Et qu'on ne perd rien pour attendre.
Mais le sexe avec tant d'ardeur
Aspire à la foi conjugale,
Que je n'ai pas la force ni le coeur,
De lui prêcher cette morale.

LE

PETIT CHAPERON ROUGE

CONTE.

I L étoit une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir : sa mère en étoit folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cette bonne femme lui fit faire un petit chaperon rouge, qui lui seyoit si bien, que partout on l'appeloit le petit Chaperon rouge.

Un jour, sa mère ayant cuit et fait des galettes, lui dit : « Va voir comment se porte ta mère-grand, car on m'a dit qu'elle étoit malade. Porte-lui une galette et ce petit pot de beurre. » Le petit Chaperon rouge partit aussitôt pour aller chez sa mère-grand, qui demouroit dans un autre village. En passant dans un bois, elle rencontra compère le Loup, qui eut bien envie de la manger; mais il n'osa, à cause de quelques bûcherons qui étoient dans la forêt. Il lui demanda où elle alloit. La pauvre enfant, qui ne savoit pas qu'il étoit dangereux de s'arrêter à écouter un loup,

lui dit : « Je vais voir ma mère-grand, et lui porter une galette, avec un petit pot de beurre, que ma mère lui envoie. - Demeure-t-elle bien loin ? lui dit le Loup. - Oh! oui, dit le petit Chaperon rouge ; c'est par delà le moulin que vous voyez tout là-bas, à la première maison du village. - Eh bien! dit le Loup, je veux l'aller voir aussi : je m'y en vais par ce chemin-ci, et toi par ce chemin-là; et nous verrons à qui plus tôt y sera. » Le Loup se mit à courir de toute sa force par le chemin qui étoit le plus court, et la petite fille s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après des papillons, et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontroit.

Le Loup ne fut pas longtemps à arriver à la maison de la mère-grand ; il heurte : toc, toc. - « Qui est là? - C'est votre fille, le petit Chaperon rouge, dit le Loup en contrefaisant sa voix, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre, que ma mère vous envoie. » La bonne mère-grand, qui étoit dans son lit, à cause qu'elle se trouvoit un peu mal, lui cria : « Tire la chevillette, la bobinette cherra. » Le Loup tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme, et la dévora en moins de rien, car il y avoit plus de trois jours qu'il n'avoit mangé. Ensuite il ferma la porte, et s'alla coucher dans le lit de la mère-grand, en attendant le petit Chaperon rouge, qui, quelque temps après, vint heurter à la porte : toc, toc. - « Qui est là? » Le petit Chaperon rouge, qui entendit la grosse voix

du Loup, eut peur d'abord, mais, croyant que sa mère-grand étoit enrhumée, répondit : « C'est votre fille, le petit Chaperon rouge, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre, que ma mère vous envoie. » Le Loup lui cria en adoucissant un peu sa voix : « Tire la chevillette, la bobinette cherra. » Le petit Chaperon rouge tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Le Loup, la voyant entrer, lui dit en se cachant dans le lit, sous la couverture : « Mets la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi. » Le petit Chaperon rouge se déshabille, et va se mettre dans le lit, où elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand étoit faite en son déshabillé. Elle lui dit : « Ma mère-grand, que vous avez de grands bras! - C'est pour mieux t'embrasser, ma fille! - Ma mère-grand, que vous avez de grandes jambes! - C'est pour mieux courir, mon enfant! - Ma mère-grand, que vous avez de grandes oreilles! - C'est pour mieux écouter, mon enfant! - Ma mère-grand, que vous avez de grands yeux! - C'est pour mieux te voir, mon enfant - Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents! - C'est pour te manger! » Et, en disant ces mots, ce méchant Loup se jeta sur le petit Chaperon rouge, et la mangea.

MORALITÉ.

On voit ici que de jeunes enfans,
Surtout de jeunes filles,
Belles, bien faites et gentilles,
Font très-mal d'écouter toutes sortes de gens,
Et que ce n'est pas chose étrange,
S'il en est tant que le loup mange.
Je dis le loup, car tous les loups
Ne sont pas de la même sorte :
Il en est d'une humeur accorte,
Sans bruit, sans fiel et sans courroux,
Qui, privés, complaisans et doux,
Suivent les jeunes demoiselles
Jusque dans les maisons, jusque dans les ruelles.
Mais, hélas! qui ne sait que ces loups doucereux
De tous les loups sont les plus dangereux !

LA BARBE-BLEUE

CONTE.

I L étoit une fois un homme qui avoit de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderies, et des carrosses tout dorés. Mais, par malheur, cet homme avoit la barbe bleue : cela le rendoit si laid et si terrible, qu'il n'étoit ni femme ni fille qui ne s'enfuît de devant lui.

Une de ses voisines, dame de qualité, avoit deux filles parfaitement belles. Il lui en demanda une en mariage, et lui laissa le choix de celle qu'elle voudroit lui donner. Elles n'en vouloient point toutes deux, et se le renvoyoient l'une à l'autre, ne pouvant se résoudre à prendre un homme qui eût la barbe bleue. Ce qui les dégoûtoit encore, c'est qu'il avoit déjà épousé plusieurs femmes, et qu'on ne savoit ce que ces femmes étoient devenues.

La Barbe-Bleue, pour faire connoissance, les mena, avec leur mère et trois ou quatre de leurs meilleures amies et quelques jeunes gens du

voisinage, à une de ses maisons de campagne, où on demeura huit jours entiers. Ce n'étoient que promenades, que parties de chasse et de pêche, que danses et festins, que collations : on ne dormoit point et on passoit toute la nuit à se faire des malices les uns aux autres; enfin tout alla si bien que la cadette commença à trouver que le maître du logis n'avoit plus la barbe si bleue, et que c'étoit un fort honnête homme. Dès qu'on fut de retour à la ville, le mariage se conclut. Au bout d'un mois, la Barbe-Bleue dit à sa femme qu'il étoit obligé de faire un voyage en province, de six semaines au moins, pour une affaire de conséquence ; qu'il la prioit de se bien divertir pendant son absence; qu'elle fit venir ses bonnes amies; qu'elle les menât à la campagne, si elle vouloit; que partout elle fit bonne chère. « Voilà, lui dit-il, les clefs des deux grands garde-meubles; voilà celles de la vaisselle d'or et d'argent, qui ne sert pas tous les jours ; voilà celles de mes coffres-forts où est mon or et mon argent; celles des cassettes où sont mes pierres, et voilà le passe-partout de tous les appartemens. Pour cette petite clef-ci, c'est la clef du cabinet au bout de la grande galerie de l'appartement bas : ouvrez tout, allez partout; mais, pour ce petit cabinet, je vous défends d'y entrer, et je vous le défends de telle sorte que, s'il vous arrive de l'ouvrir, il n'y a rien que vous ne deviez attendre de ma colère. »

Elle promit d'observer exactement tout ce qui lui venoit d'être ordonné, et lui, après l'avoir

embrassée, il monte dans son carrosse, et part pour son voyage.

Les voisines et les bonnes amies n'attendirent pas qu'on les envoyât quérir pour aller chez la jeune mariée, tant elles avoient d'impatience de voir toutes les richesses de sa maison, n'ayant osé y venir pendant que le mari y étoit, à cause de sa barbe bleue, qui leur faisoit peur. Les voilà aussitôt à parcourir les chambres, les cabinets, les garde-robes, toutes plus belles et plus riches les unes que les autres. Elles montèrent ensuite aux garde-meubles, où elles ne pouvoient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sofas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs où l'on se voyoit depuis les pieds jusqu'à la tête, et dont les bordures, les unes de glace, les autres d'argent et de vermeil doré, étoient les plus belles et les plus magnifiques qu'on eût jamais vues. Elles ne cessoient d'exagérer et d'envier le bonheur de leur amie, qui, cependant, ne se divertissoit point à voir toutes ces richesses, à cause de l'impatience qu'elle avoit d'aller ouvrir le cabinet de l'appartement bas.

Elle fut si pressée de sa curiosité, que, sans considérer qu'il étoit malhonnête de quitter sa compagnie, elle y descendit par un petit escalier dérobé, et avec tant de précipitation qu'elle pensa se rompre le cou deux ou trois fois. Étant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arrêta quelque temps, songeant à la défense que son mari lui avoit faite, et considérant qu'il pourroit lui

arriver malheur d'avoir été désobéissante; mais la tentation étoit si forte, qu'elle ne put la surmonter : elle prit donc la petite clef, et ouvrit en tremblant la porte du cabinet.

D'abord elle ne vit rien, parce que les fenêtres étoient fermées. Après quelques momens, elle commença à voir que le plancher étoit tout couvert de sang caillé, et que, dans ce sang, se miroient les corps de plusieurs femmes mortes et attachées le long des murs : c'étoit toutes les femmes que la Barbe-Bleue avoit épousées, et qu'il avoit égorgées l'une après l'autre. Elle pensa mourir de peur, et la clef du cabinet, qu'elle venoit de retirer de la serrure, lui tomba de la main.

Après avoir un peu repris ses sens, elle ramassa la clef, referma la porte, et monta à sa chambre pour se remettre un peu ; mais elle n'en pouvoit venir à bout, tant elle étoit émue.

Ayant remarqué que la clef du cabinet étoit tachée de sang, elle l'essuya deux ou trois fois ; mais le sang ne s'en alloit point : elle eut beau la laver, et même la frotter avec du sablon et avec du grès, il demeura toujours du sang, car la clef étoit fée, et il n'y avoit pas moyen de la nettoyer tout à fait : quand on ôtoit le sang d'un côté, il revenoit de l'autre.

La Barbe-Bleue revint de son voyage dès le soir même, et dit qu'il avoit reçu des lettres, dans le chemin, qui lui avoient appris que l'affaire pour laquelle il étoit parti venoit d'être terminée à son avantage. Sa femme fit tout ce qu'elle put

pour lui témoigner qu'elle étoit ravie de son prompt retour.

Le lendemain, il lui redemanda les clefs; et elle les lui donna, mais d'une main si tremblante, qu'il devina sans peine tout ce qui s'étoit passé. « D'où vient, lui dit-il, que la clef du cabinet n'est point avec les autres? - Il faut, dit-elle, que je l'aie laissée là-haut sur ma table. - Ne manquez pas, dit la Barbe-Bleue, de me la donner tantôt. »

Après plusieurs remises, il fallut apporter la clef. La Barbe-Bleue, l'ayant considérée, dit à sa femme « Pourquoi y a-t-il du sang sur cette clef ? - Je n'en sais rien, répondit la pauvre femme, plus pâle que la mort. - Vous n'en savez rien! reprit la Barbe-Bleue; je le sais bien, moi. Vous avez voulu entrer dans le cabinet! Eh bien, madame, vous y entrerez et irez prendre votre place auprès des dames que vous y avez vues. » Elle se jeta aux pieds de son mari en pleurant, et en lui demandant pardon, avec toutes les marques d'un vrai repentir, de n'avoir pas été obéissante. Elle auroit attendri un rocher, belle et affligée comme elle étoit; mais la Barbe-Bleue avoit le coeur plus dur qu'un rocher. « Il faut mourir, madame, lui dit il, et tout à l'heure. - Puisqu'il faut mourir, répondit-elle en le regardant les yeux baignés de larmes, donnez-moi un peu de temps pour prier Dieu. - Je vous donne un demi-quart d'heure, reprit la Barbe-Bleue; mais pas un moment davantage. »

Lorsqu'elle fut seule, elle appela sa soeur, et lui

dit : « Ma soeur Anne, car elle s'appeloit ainsi, monte, je te prie, sur le haut de la tour pour voir si mes frères ne viennent point : ils m'ont promis qu'ils me viendroient voir aujourd'hui ; et, si tu les vois, fais-leur signe de se hâter. » La soeur Anne monta sur le haut de la tour; et la pauvre affligée lui crioit de temps en temps : « Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Et la soeur Anne lui répondoit : « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. » Cependant, la Barbe-Bleue, tenant un grand coutelas à sa main, crioit de toute sa force à sa femme: « Descends vite, ou je monterai là-haut.

- Encore un moment, s'il vous plaît, » lui répondoit sa femme; et aussitôt elle crioit tout bas : « Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Et la soeur Anne répondoit : « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. »

« Descends donc vite, crioit la Barbe-Bleue, ou je monterai là-haut. - Je m'en vais, » répondoit la femme; et puis elle crioit : « Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir? - Je vois, répondit la soeur Anne, une grosse poussière qui vient de ce côté-ci... - Sont-ce mes frères? - Hélas! non, ma soeur : c'est un troupeau de moutons... - Ne veux-tu pas descendre? crioit la Barbe-Bleue. - Encore un moment, » répondoit sa femme ; et puis elle crioit : « Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir ? - Je vois, répondit-elle, deux cavaliers qui viennent de ce côté-ci, mais ils sont bien loin encore. - Dieu soit loué ! s'écria-t-elle un moment après, ce sont

mes frères. Je leur fais signe tant que je puis de se hâter. »

La Barbe-Bleue se mit à crier si fort que toute la maison en trembla. La pauvre femme descendit, et alla se jeter à ses pieds tout éplorée et tout échevelée. « Cela ne sert de rien, dit la Barbe-Bleue ; il faut mourir. » Puis, la prenant d'une main par les cheveux, et de l'autre levant le cou-telas en l'air, il alloit lui abattre la tête. La pauvre femme, se tournant vers lui, et le regardant avec des yeux mourans, le pria de lui donner un petit moment pour se recueillir. « Non, non, dit-il, recommande-toi bien à Dieu; » et, levant son bras... Dans ce moment, on heurta si fort à la porte que la Barbe-Bleue s'arrêta tout court. On ouvrit, et aussitôt on vit entrer deux cavaliers, qui, mettant l'épée à la main, coururent droit à la Barbe-Bleue.

Il reconnut que c'étoit les frères de sa femme, l'un dragon et l'autre mousquetaire, de sorte qu'il s'enfuit aussitôt pour se sauver; mais les deux frères le poursuivirent de si près qu'ils l'attrapèrent avant qu'il pût gagner le perron. Ils lui passèrent leur épée au travers du corps, et le laissèrent mort. La pauvre femme étoit presque aussi morte que son mari, et n'avoit pas la force de se lever pour embrasser ses frères.

Il se trouva que la Barbe-Bleue n'avoit point d'héritiers, et qu'ainsi sa femme demeura maîtresse de tous ses biens. Elle en employa une partie à marier sa soeur Anne avec un jeune gentilhomme dont elle étoit aimée depuis longtemps;

une autre partie à acheter des charges de capitaines à ses deux frères, et le reste à se marier elle-même à un fort honnête homme, qui lui fit oublier le mauvais temps qu'elle avoit passé avec la Barbe-Bleue.

MORALITÉ.

La curiosité, malgré tous ses attraits,
Coûte souvent bien des regrets ;
Où en voit, tous les jours, mille exemples paroître.
C'est, n'en déplaise au sexe, un plaisir bien léger;
Dès qu'on le prend, il cesse d'être
Et toujours il coûte trop cher.

AUTRE MORALITÉ.

Pour peu qu'on ait l'esprit sensé
Et que du monde on sache le grimoire,
On voit bientôt que cette histoire
Est un conte du temps passé.
Il n'est plus d'époux si terrible,
Ni qui demande l'impossible,
Fût-il malcontent et jaloux.
Près de sa femme on le voit filer doux:
Et, de quelque couleur que sa barbe puisse être,
On a peine à juger qui des deux est le maître.

LE MAITRE CHAT

Ou

LE CHAT BOTTÉ

CONTE.

UN meunier ne laissa pour tous biens, à trois enfans qu'il avoit, que son moulin, son âne et son chat. Les partages furent bientôt faits; ni le notaire, ni le procureur n'y furent point appelés. Ils auroient eu bientôt mangé tout le pauvre patrimoine. L'aîné eut le moulin, le second eut l'âne, et le plus jeune n'eut que le chat.

Ce dernier ne pouvoit se consoler d'avoir un si pauvre lot « Mes frères, disoit-il, pourront gagner leur vie honnêtement en se mettant ensemble pour moi, lorsque j'aurai mangé mon chat, et que je me serai fait un manchon de sa peau, il faudra que je meure de faim. »

Le Chat, qui entendoit ce discours, mais qui n'en fit pas semblant, lui dit d'un air posé et sérieux : « Ne vous affligez point, mon maître;

vous n'avez qu'à me donner un sac et me faire faire une paire de bottes pour aller dans les broussailles, et vous verrez que vous n'êtes pas si mal partagé que vous croyez. »

Quoique le maître du Chat ne fît pas grand fond là-dessus, il lui avoit vu faire tant de tours de souplesse pour prendre des rats et des souris, comme quand il se pendoit par les pieds, ou qu'il se cachoit dans la farine pour faire le mort, qu'il ne désespéra pas d'en être secouru dans sa misère.

Lorsque le Chat eut ce qu'il avoit demandé, il se botta bravement, et, mettant son sac à son cou, il en prit les cordons avec ses deux pattes de devant, et s'en alla dans une garenne où il y avoit grand nombre de lapins. Il mit du son et des lasserons dans son sac, et, s'étendant comme s'il eût été mort, il attendit que quelque jeune lapin, peu instruit encore des ruses de ce monde, vînt se fourrer dans son sac pour manger ce qu'il y avoit mis.

A peine fut-il couché, qu'il eut contentement ; un jeune étourdi de lapin entra dans son sac, et le maître Chat, tirant aussitôt les cordons, le prit et le tua sans miséricorde.

Tout glorieux de sa proie, il s'en alla chez le roi et demanda à lui parler. On le fit monter à l'appartement de Sa Majesté, où étant entré, il fit une grande révérence au roi, et lui dit :

« Voilà, sire, un lapin de garenne que monsieur le marquis de Carabas (c'étoit le nom qu'il lui prit (géner ?) de donner à son maître) m'a chargé

de vous présenter de sa part. - Dis à ton maître, répondit ce roi, que je le remercie et qu'il me fait plaisir. »

Une autre fois, il alla se cacher dans un blé, tenant toujours son sac ouvert, et, lorsque deux perdrix y furent entrées, il tira les cordons et les prit toutes deux. Il alla ensuite les présenter au roi, comme il avoit fait du lapin de garenne. Le roi reçut encore avec plaisir les deux perdrix, et lui fit donner pour boire.

Le Chat continua ainsi, pendant deux ou trois mois, à porter de temps en temps au roi du gibier de la chasse de son maître. Un jour qu'il sut que le roi devoit aller à la promenade, sur le bord de la rivière, avec sa fille, la plus belle princesse du monde, il dit à son maître : « Si vous voulez suivre mon conseil, votre fortune est faite : vous n'avez qu'à vous baigner dans la rivière, à l'endroit que je vous montrerai, et ensuite me laisser faire. »

Le marquis de Carabas fit ce que son chat lui conseilloit, sans savoir à quoi cela seroit bon. Dans le temps qu'il se baignoit, le roi vint à passer, et le Chat se mit à crier de toute sa force : « Au secours! au secours! voilà monsieur le marquis de Carabas qui se noie! » A ce cri, le roi mit la tête à la portière, et, reconnaissant le Chat qui lui avoit apporté tant de fois du gibier, il ordonna à ses gardes qu'on allât vite au secours de monsieur le marquis de Carabas.

Pendant qu'on retiroit le pauvre marquis de la rivière, le Chat s'approcha du carrosse et dit au roi que, dans le temps que son maître se baignoit,

il étoit venu des voleurs qui avoient emporté ses habits, quoiqu'il eût crié au *voleur!* de toute sa force : le drôle les avoit cachés sous une grosse pierre.

Le roi ordonna aussitôt aux officiers de sa garde-robe d'aller quérir un de ses plus beaux habits pour monsieur le marquis de Carabas. Le roi lui fit mille caresses, et, comme les beaux habits qu'on venoit de lui donner relevoient sa bonne mine (car il étoit beau et bien fait de sa personne), la fille du roi le trouva fort à son gré, et le marquis de Carabas ne lui eut pas jeté deux ou trois regards, fort respectueux et un peu tendres, qu'elle en devint amoureuse à la folie.

Le roi voulut qu'il montât dans son carrosse et qu'il fût de la promenade. Le Chat, ravi de voir que son dessein commençoit à réussir, prit les devans, et, ayant rencontré des paysans qui fauchoient un pré, il leur dit : « Bonnes gens qui fauchez, si vous ne dites au roi que le pré que vous fauchez appartient à monsieur le marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. »

Le roi ne manqua pas à demander aux faucheurs à qui étoit ce pré qu'ils fauchoient : « C'est à monsieur le marquis de Carabas, » dirent-ils tous ensemble ; car la menace du Chat leur avoit fait peur.

« Vous avez là un bel héritage, dit le roi au marquis de Carabas. - Vous voyez, sire, répondit le marquis ; c'est un pré qui ne manque point de rapporter abondamment toutes les années. »

Le maître Chat, qui alloit toujours devant, rencontra des moissonneurs et leur dit : « Bonnes gens qui moissonnez, si vous ne dites que tous ces blés appartiennent à monsieur le marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. » Le roi, qui passa un moment après, voulut savoir à qui appartenoient tous les blés qu'il voyoit. « C'est à monsieur le marquis de Carabas, » répondirent les moissonneurs ; et le roi s'en réjouit encore avec le marquis. Le Chat, qui alloit devant le carrosse, disoit toujours la même chose à tous ceux qu'il rencontroit, et le roi émit étonné des grands biens de monsieur le marquis de Carabas.

Le maître Chat arriva enfin dans un beau château, dont le maître étoit un ogre, le plus riche qu'on ait jamais vu; car toutes les terres par où le roi avoit passé étoient de la dépendance de ce château. Le Chat, qui eut soin de s'informer qui étoit cet ogre et ce qu'il savoit faire, demanda à lui parler, disant qu'il n'avoit pas voulu passer si près de son château sans avoir l'honneur de lui faire la révérence.

L'ogre le reçut aussi civilement que le peut un ogre et le fit reposer. « On m'a assuré, dit le Chat, que vous aviez le don de vous changer en toutes sortes d'animaux; que vous pouviez, par exemple, vous transformer en lion, en éléphant. -

Cela est vrai, répondit l'ogre brusquement, et, pour vous le montrer, vous m'allez voir devenir lion. » Le Chat fut si effrayé de voir un lion devant lui, qu'il gagna aussitôt les gouttières, non

sans peine et sans péril, à cause de ses bottes, qui ne valoient rien pour marcher sur les tuiles.

Quelque temps après, le Chat, ayant vu que l'ogre avoit quitté sa première forme, descendit et avoua qu'il avoit eu bien peur. « On m'a assuré encore, dit le Chat, mais je ne saurois le croire, que vous aviez aussi le pouvoir de prendre la forme des plus petits animaux, par exemple de vous changer en un rat, en une souris : je vous avoue que je tiens cela tout à fait impossible. - Impossible! reprit l'ogre; vous allez voir ; » et en même temps il se changea en une souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eut pas plus tôt aperçue, qu'il se jeta dessus et la mangea.

Cependant le roi , qui vit en passant le beau château de l'ogre, voulut entrer dedans. Le Chat, qui entendit le bruit du carrosse, qui passoit sur le pont-levis, courut au-devant et dit au roi : « Votre Majesté soit la bienvenue dans ce château de monsieur le marquis de Carabas ! - Comment, monsieur le marquis, s'écria le roi, ce château est encore à vous ! il ne se peut rien de plus beau que cette cour et que tous ces bâtimens qui l'environnent; voyons les dedans, s'il vous plaît. »

Le marquis donna la main à la jeune princesse, et suivant le roi, qui montoit le premier, ils entrèrent dans une grande salle, où ils trouvèrent une magnifique collation que l'ogre avoit fait préparer pour ses amis, qui le devoient venir voir ce même jour-là, mais qui n'avoient pas osé entrer, sachant que le roi y étoit. Le roi, charmé

des bonnes qualités de monsieur le marquis de Carabas, de même que sa fille, qui en était folle, et voyant les grands biens qu'il possédoit, lui dit, après avoir bu cinq ou six coups : « Il ne tiendra qu'à vous, monsieur le marquis, que vous ne soyez mon gendre. » Le marquis, faisant de grandes révérences, accepta l'honneur que lui faisoit le roi, et, dès le même jour, il épousa la princesse. Le Chat devint grand seigneur, et ne courut plus après les souris que pour se divertir.

MORALITÉ.

Quelque grand que soit l'avantage
De jouir d'un riche héritage
Venant à nous de père en fils,
Aux jeunes gens, pour l'ordinaire,
L'industrie et le savoir-faire
Valent mieux que des biens acquis.

AUTRE MORALITÉ.

Si le fils d'un meunier, avec tant de vitesse,
Gagne le coeur d'une princesse,
Et s'en fait regarder avec des yeux mourans;
C'est que l'habit, la mine et la jeunesse,
Pour inspirer de la tendresse,
N'en sont pas des moyens toujours indifférent,

@

LES FÉES

CONTE.

I L étoit une fois une veuve qui avoit deux filles: l'aînée lui ressembloit si fort d'humeur et de visage, que, qui la voyoit, voyoit la mère. Elles étoient toutes deux si désagréables et si orgueilleuses, qu'on ne pouvait vivre avec elles. La cadette, qui étoit le vrai portrait de son père pour la douceur et l'honnêteté, étoit avec cela une des plus belles filles qu'on eût su voir. Comme on aime naturellement son semblable, cette mère étoit folle de sa fille aînée et, en même temps, avoit une aversion effroyable pour la cadette. Elle la faisoit manger à la cuisine et travailler sans cesse.

Il falloit, entre autres choses, que cette pauvre enfant allât, deux fois le jour, puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle étoit à cette fontaine, il vint à elle une pauvre femme qui la pria de lui donner à boire. Oui dà, ma bonne mère, » dit cette belle fille;

et, rinçant aussitôt sa cruche, elle puisa de l'eau au plus bel endroit de la fontaine et la lui présenta, soutenant toujours la cruche, afin qu'elle bût plus aisément. La bonne femme, ayant bu, lui dit : « Vous êtes si belle, si bonne et si honnête, que je ne puis m'empêcher de vous faire un don; car c'étoit une fée qui avoit pris la forme d'une pauvre femme de village, pour voir jusqu'où iroit l'honnêteté de cette jeune fille. Je vous donne pour don, poursuit la fée, qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou une fleur, ou une pierre précieuse. »

Lorsque cette belle fille arriva au logis, sa mère la gronda de revenir si tard de la fontaine. « Je vous demande pardon, ma mère, dit cette pauvre fille, d'avoir tardé si longtemps; » et, en disant ces mots, il lui sortit de la bouche deux roses, deux perles et deux gros diamans. « Que vois-je là ! dit sa mère tout étonnée; je crois qu'il lui sort de la bouche des perles et des diamans. D'où vient cela, ma fille ? » (Ce fut là la première fois qu'elle l'appela sa fille.) La pauvre enfant lui raconta naïvement tout ce qui lui étoit arrivé, non sans jeter une infinité de diamans. « Vraiment, dit la mère, il faut que j'y envoie ma fille. Tenez, Fanchon, voyez ce qui sort de la bouche de votre soeur, quand elle parle; ne seriez-vous pas bien aise d'avoir le même don ? Vous n'avez qu'à aller puiser de l'eau à la fontaine, et, quand une pauvre femme vous demandera à boire, lui en donner bien honnêtement. - Il me feroit beau voir, répondit la brutale, aller à la fontaine ! - Je veux

que vous y alliez, reprit la mère, et tout à l'heure. »

Elle y alla, mais toujours en grondant. Elle prit le plus beau flacon d'argent qui fût dans le logis. Elle ne fut pas plus tôt arrivée à la fontaine, qu'elle vit sortir du bois une dame magnifiquement vêtue, qui vint lui demander à boire. C'étoit la même fée qui avoit apparu à sa soeur, mais qui avoit pris l'air et les habits d'une princesse, pour voir jusqu'où irait la malhonnêteté de cette fille. « Est-ce que je suis ici venue, lui dit cette brutale orgueilleuse, pour vous donner à boire ! Justement j'ai apporté un flacon d'argent tout exprès pour donner à boire à Madame ? J'en suis d'avis : buvez à même si vous voulez. - Vous n'êtes guère honnête, reprit la fée, sans se mettre en colère. Eh bien ! puisque vous êtes si peu obligeante, je vous donne pour don qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou un serpent, ou un crapaud. »

D'abord que sa mère l'aperçut, elle lui cria : « Eh bien ! ma fille ! - Eh bien ! ma mère ! lui répondit la brutale, en jetant deux vipères et deux crapauds. - O ciel, s'écria la mère, que vois-je là ? C'est sa soeur qui en est cause : elle me le paiera ; » et aussitôt elle courut pour la battre. La pauvre enfant s'enfuit et alla se sauver dans la forêt prochaine. Le fils du roi, qui revenoit de la chasse, la rencontra et, la voyant si belle, lui demanda ce qu'elle faisoit là toute seule et ce qu'elle avoit à pleurer ! « Hélas ! Monsieur, c'est ma mère qui m'a chassée du logis. » Le fils

du roi, qui vit sortir de sa bouche cinq ou six perles et autant de diamans, la pria de lui dire d'où cela lui venoit. Elle lui conta toute son aventure. Le fils du roi en devint amoureux; et, considérant qu'un tel don valoit mieux que tout ce qu'on pouvoit donner en mariage à une autre, l'emmena au palais du roi son père, où il l'épousa.

Pour sa soeur, elle se fit tant haïr, que sa propre mère la chassa de chez elle; et la malheureuse, après avoir bien couru sans trouver personne qui voulût la recevoir, alla mourir au coin d'un bois.

MORALITÉ

Les diamans et les pistoles
Peuvent beaucoup sur les esprits;
Cependant les douces paroles
Ont encor plus de force, et sont d'un plus grand prix.

AUTRE MORALITÉ.

L'honnêteté coûte des soins,
Et veut un peu de complaisance;
Mais tôt ou tard elle a sa récompense,
Et souvent dans le temps qu'on y pense le moins.

CENDRILLON

OU

LA PETITE PANTOUFLE DE VERRE

CONTE.

I L était une fois un gentilhomme qui épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avoit deux filles de son humeur, et qui lui ressembloient en toutes choses. Le mari avoit, de son côté, une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenoit cela de sa mère, qui étoit la meilleure personne du monde.

Les noces ne furent pas plus tôt faites que la belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur : elle ne put souffrir les bonnes qualités de cette jeune enfant, qui rendoient ses filles encore plus haïs-sables. Elle la chargea des plus viles occupations de la maison : c'étoit elle qui nettoyoit la vaisselle et les montées, qui frottoit la chambre de

madame et celles de mesdemoiselles ses filles ; elle couchoit tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante pailleasse, pendant que ses soeurs étoient dans des chambres parquetées, où elles avoient des lits des plus à la mode, et des miroirs où elles se voyoient depuis les pieds jusqu'à la tête. La pauvre fille souffroit tout avec patience et n'osoit s'en plaindre à son père, qui l'auroit grondée, parce que sa femme le gouvernoit entièrement.

Lorsqu'elle avoit fait son ouvrage, elle s'alloit mettre au coin de la cheminée, et s'asseoir dans les cendres, ce qui faisoit qu'on l'appeloit communément dans le logis *Cucendron*. La cadette, qui n'étoit pas si malhonnête que son aînée, l'appeloit *Cendrillon*. Cependant Cendrillon, avec ses méchans habits, ne laissoit pas d'être cent fois plus belle que ses soeurs, quoique vêtues très-magnifiquement.

Il arriva que le fils du roi donna un bal et qu'il en pria toutes les personnes de qualité. Nos deux demoiselles en furent aussi priées, car elles faisoient grande figure dans le pays. Les voilà bien aises et bien occupées à choisir les habits et les coiffures qui leur siéroient le mieux. Nouvelle peine pour Cendrillon, car c'étoit elle qui repassoit le linge de ses soeurs et qui godronnoit leurs manchettes. On ne parloit que de la manière dont on s'habilleroit. « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. - Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire; mais, en récompense, je

mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamans, qui n'est pas des plus indifférentes. » On envoya quérir la bonne coiffeuse pour dresser les cornettes à deux rangs, et on fit acheter des mouches de la bonne faiseuse. Elles appelèrent Cendrillon pour lui demander son avis, car elle avoit le goût bon. Cendrillon les conseilla le mieux du monde, et s'offrit même à les coiffer ; ce qu'elles voulurent bien.

En les coiffant, elles lui disoient : « Cendrillon, serois-tu bien aise d'aller au bal ? - Hélas! mesdemoiselles, vous vous moquez de moi; ce n'est pas là ce qu'il me faut. - Tu as raison, on riroit bien, si on voyoit un Cucendron aller au bal. »

Une autre que Cendrillon les auroit coiffées de travers ; mais elle étoit bonne, et elle les coiffa parfaitement bien. Elles furent près de deux jours sans manger, tant elles étoient transportées de joie. On rompit plus de douze lacets, à force de les serrer pour leur rendre la taille plus menue, et elles étoient toujours devant le miroir.

Enfin l'heureux jour arriva; on partit, et Cendrillon les suivit des yeux, le plus longtemps qu'elle put. Lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer. Sa marraine, qui la vit tout en pleurs, lui demanda ce qu'elle avoit. « Je voudrois bien... je voudrois bien... » Elle pleuroit si fort qu'elle ne put achever. Sa marraine, qui étoit fée, lui dit : « Tu voudrois bien aller au bal, n'est-ce pas? - Hélas! oui, dit Cendrillon en soupirant. - Eh bien! seras-tu bonne fille ? dit sa marraine;

je t'y ferai aller. » Elle la mena dans sa chambre, et lui dit : « Va dans le jardin, et apporte-moi une citrouille. » Cendrillon alla aussitôt cueillir la plus belle qu'elle put trouver, et la porta à sa marraine, ne pouvant deviner comment cette citrouille la pourroit faire aller au bal. Sa marraine la creusa et, n'ayant laissé que l'écorce, la frappa de sa baguette, et la citrouille fut aussitôt changée en un beau carrosse tout doré.

Ensuite elle alla regarder dans la souricière, où elle trouva six souris toutes en vie. Elle dit à Cendrillon de lever un peu la trappe de la souricière, et, à chaque souris qui sortoit, elle lui donnoit un coup de sa baguette, et la souris étoit aussitôt changée en un beau cheval : ce qui fit un bel attelage de six chevaux, d'un beau gris de souris pommelé.

Comme elle étoit en peine de quoi elle feroit un cocher : « Je vais voir, dit Cendrillon, s'il n'y a pas quelque rat dans la ratière, nous en ferons un cocher. - Tu as raison , dit sa marraine, va voir. » Cendrillon lui apporta la ratière, où il y avoit trois gros rats. La fée en prit un d'entre les trois, à cause de sa maîtresse barbe, et, l'ayant touché, il fut changé en un gros cocher, qui avoit une des plus belles moustaches qu'on ait jamais vues.

Ensuite elle lui dit : « Va dans le jardin, tu y trouveras six lézards derrière l'arrosoir; apporte-les moi. » Elle ne les eut pas plus tôt apportés, que sa marraine les changea en six laquais, qui montèrent aussitôt derrière le carrosse, avec

leurs habits chamarrés, et qui s'y tenoient attachés comme s'ils n'eussent fait autre chose de toute leur vie. »

La fée dit alors à Cendrillon : « Eh bien ! voilà de quoi aller au bal n'es-tu pas bien aise ? - Oui mais est-ce que j'irai comme cela, avec mes vilains habits ? » Sa marraine ne fit que la toucher avec sa baguette , et en même temps ses habits furent changés en des habits d'or et d'argent, tout chamarrés de pierreries; elle lui donna ensuite une paire de pantoufles de verre, les plus jolies du monde. Quand elle fut ainsi parée, elle monta en carrosse ; mais sa marraine lui recommanda, sur toutes choses, de ne pas passer minuit, l'avertissant que, si elle demeuroid au bal un moment davantage, son carrosse redeviendrait citrouille, ses chevaux des souris, ses laquais des lézards, et que ses beaux habits reprendroient leur première forme.

Elle promit à sa marraine qu'elle ne manqueroit pas de sortir du bal avant minuit. Elle part, ne se sentant pas de joie. Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venoit d'arriver une grande princesse qu'on ne connoissoit point, courut la recevoir. Il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où étoit la compagnie. Il se fit alors un grand silence ; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on étoit attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendoit qu'un bruit confus : « Ah! qu'elle est belle! » Le roi même, tout vieux qu'il étoit , ne laissoit pas de la

regarder, et de dire tout bas à la reine qu'il y avoit longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne. Toutes les dames étaient attentives à considérer sa coiffure et ses habits, pour en avoir, dès le lendemain, de semblables, pourvu qu'il se trouvât des étoffes assez belles, et des ouvriers assez habiles.

Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser. Elle dansa avec tant de grâce, qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le jeune prince ne mangea point, tant il étoit occupé à la considérer. Elle alla s'asseoir auprès de ses soeurs et leur fit mille honnêtetés ; elle leur fit part des oranges et des citrons que le prince lui avoit donnés, ce qui les étonna fort, car elles ne la connaissaient point.

Lorsqu'elles causaient ainsi, Cendrillon entendit sonner onze heures trois quarts; elle fit aussitôt une grande révérence à la compagnie, et s'en alla le plus vite qu'elle put. Dès qu'elle fut arrivée, elle alla trouver sa marraine, et, après l'avoir remerciée, elle lui dit qu'elle souhaiteroit bien aller encore le lendemain au bal, parce que le fils du roi l'en avoit priée. Comme elle étoit occupée à raconter à sa marraine tout ce qui s'étoit passé au bal, les deux sœurs heurtèrent à la porte; Cendrillon leur alla ouvrir. « Que vous êtes longtemps à revenir! » leur dit-elle en bâillant, en se frottant les yeux, et en s'étendant comme si elle n'eût fait que de se réveiller ; elle n'avait cependant pas eu envie de dormir, depuis

qu'elles s'étoient quittées. « Si tu étois venue au bal, lui dit une de ses soeurs, tu ne t'y serois pas ennuyée ; il est venu la plus belle princesse, la plus belle qu'on puisse jamais voir; elle nous a fait mille civilités; elle nous a donné des oranges et des citrons. »

Cendrillon ne se sentait pas de joie : elle leur demanda le nom de cette princesse; mais elles lui répondirent qu'on ne la connoissoit pas, que le fils du roi en étoit fort en peine, et qu'il donneroit toutes choses au monde pour savoir qui elle étoit. Cendrillon sourit et leur dit : « Elle étoit donc bien belle ? Mon Dieu! que vous êtes heureuses! ne pourrois-je point la voir? Hélas! mademoiselle Javotte, prêtez-moi votre habit jaune que vous mettez tous les jours. - Vraiment, dit mademoiselle Javotte, je suis de cet avis! Prêtez votre habit à un vilain Cucendron comme cela! il faudroit que je fusse bien folle. » Cendrillon s'attendoit bien à ce refus, et elle en fut bien aise, car elle auroit été grandement embarrassée, si sa soeur eût bien voulu lui prêter son habit.

Le lendemain, les deux soeurs furent au bal, et Cendrillon aussi, mais encore plus parée que la première fois. Le fils du roi fut toujours auprès d'elle, et ne cessa de lui conter des douceurs. La jeune demoiselle ne s'ennuyoit point et oublia ce que sa marraine lui avoit recommandé ; de sorte qu'elle entendit sonner le premier Coup de minuit, lorsqu'elle ne croyoit point qu'il fût encore onze heures : elle se leva, et s'enfuit aussi légèrement

qu'auroit fait une biche. Le prince la, suivit, mais il ne put l'attraper. Elle laissa tomber une de ses pantoufles de verre, que le prince ramassa bien soigneusement. Cendrillon arriva chez elle, bien essoufflée, sans carrosse, sans laquais, et avec ses méchans habits ; rien ne lui étant resté de sa magnificence, qu'une de ses petites pantoufles, la pareille de celle qu'elle avoit laissée tomber. On demanda aux gardes de la porte du palais s'ils n'avoient point vu sortir une princesse : ils dirent qu'ils n'avoient vu sortir personne qu'une jeune fille fort mal vêtue, et qui avoit plus l'air d'une paysanne que d'une demoiselle.

Quand les deux soeurs revinrent du bal, Cendrillon leur demanda si elles s'étoient encore bien diverties, et si la belle dame y avoit été ; elles lui dirent que oui, mais qu'elle s'étoit enfuie, lorsque minuit avoit sonné, et si promptement qu'elle avoit laissé tomber une de ses petites pantoufles de verre, la plus jolie du monde ; que le fils du roi l'avoit ramassée, et qu'il n'avoit fait que la regarder pendant tout le reste du bal, et qu'assurément il étoit fort amoureux de la belle personne à qui appartenait la petite pantoufle.

Elles dirent vrai ; car, peu de jours après, le fils du roi fit publier, à son de trompe, qu'il épouserait celle dont le pied seroit bien juste à la pantoufle. On commença à l'essayer aux princesses, ensuite aux duchesses et à toute la cour, mais inutilement. On l'apporta chez les deux soeurs, qui firent tout leur possible pour faire

entrer leur pied dans la pantoufle, mais elles ne purent en venir à bout. Cendrillon, qui les regardoit, et qui reconnut sa pantoufle, dit en riant : « Que je voie si elle ne me seroit pas bonne ! » Ses soeurs se mirent à rire et à se moquer d'elle. Le gentilhomme qui faisoit l'essai de la pantoufle, ayant regardé attentivement Cendrillon, et la trouvant fort belle, dit que cela étoit très-juste, et qu'il avoit ordre de l'essayer à toutes les filles. Il fit asseoir Cendrillon, et, approchant la pantoufle de son petit pied, il vit qu'il y entroit sans peine, et qu'elle y étoit juste comme de cire. L'étonnement des deux soeurs fut grand, mais plus grand encore quand Cendrillon tira de sa poche l'autre petite pantoufle, qu'elle mit à son pied. Là-dessus arriva la marraine, qui, ayant donné un coup de baguette sur les habits de Cendrillon, les fit devenir encore plus magnifiques que tous les autres.

Alors ses deux soeurs la reconnurent pour la belle personne qu'elles avoient vue au bal. Elles se jetèrent à ses pieds pour lui demander pardon de tous les mauvais traitemens qu'elles lui avoient fait souffrir. Cendrillon les releva et leur dit, en les embrassant, qu'elle leur pardonnoit de bon coeur, et qu'elle les prioit de l'aimer bien toujours. On la mena chez le jeune prince, parée comme elle étoit. Il la trouva encore plus belle que jamais ; et, peu de jours après, il l'épousa. Cendrillon, qui étoit aussi bonne que belle, fit loger ses deux soeurs au palais, et les maria, dès le jour même, à deux grands seigneurs de la cour.

MORALITÉ,

La beauté, pour le sexe, est un rare trésor.
De l'admirer jamais ou ne se lasse ;
Mais ce qu'on nomme bonne grâce
Est sans prix, et vaut mieux encor.

C'est ce qu'à Cendrillon fit avoir sa marraine,
En la dressant, en l'instruisant,
Tout et si bien qu'elle en fit une reine :
(Car ainsi sur ce conte on va moralisant.)

Belles, ce don vaut mieux que d'être bien coiffées ;
Pour engager un coeur, pour en venir à bout,
La bonne grâce est le vrai don des fées;
Sans elle on ne peut rien, avec elle on peut tout.

AUTRE MORALITÉ.

C'est sans doute un grand avantage
D'avoir de l'esprit, du courage,
De la naissance, du bon sens,
Et d'autres semblables talens
Qu'on reçoit du ciel en partage;
Mais vous aurez beau les avoir,
Pour votre avancement ce seront choses vaines,
Si vous n'avez, pour les faire valoir,
Ou des parrains, ou des marraines.

RIQUET A LA HOUPPE

CONTE.

I L étoit une fois une reine qui accoucha d'un fils si laid et si mal fait, qu'on douta longtemps s'il avoit forme humaine. Une fée, qui se trouva à sa naissance, assura qu'il ne laisseroit pas d'être aimable, parce qu'il auroit beaucoup d'esprit : elle ajouta même qu'il pourroit, en vertu du don qu'elle venoit de lui faire, donner autant d'esprit qu'il en auroit à la personne qu'il aimerait le mieux.

Tout cela consola un peu la pauvre reine, qui étoit bien affligée d'avoir mis au monde un si vilain marmot. Il est vrai que cet enfant ne commença pas plus tôt à parler, qu'il dit mille jolies choses, et qu'il avoit dans toutes ses actions je ne sais quoi de si spirituel, qu'on en étoit charmé. J'oubliois de dire qu'il vint au monde avec une petite houppe de cheveux sur la tête, ce qui fit qu'on le nomma Riquet à la Houppe, car Riquet étoit le nom de la famille.

Au bout de sept ou huit ans, la reine d'un

royaume voisin accoucha de deux filles. La première qui vint au monde étoit plus belle que le jour ; la reine en fut si aise qu'on appréhenda que la trop grande joie qu'elle en avait ne lui fit mal. La même fée qui avait assisté à la naissance du petit Riquet à la Houppe étoit présente, et, pour modérer la joie de la reine, elle lui déclara que cette petite princesse n'auroit point d'esprit, et qu'elle serait aussi stupide qu'elle étoit belle. Cela mortifia beaucoup la reine ; mais elle eut, quelques momens après, un bien plus grand chagrin ; car la seconde fille dont elle accoucha se trouva extrêmement laide. « Ne vous affligez point tant, madame, lui dit la fée, votre fille sera récompensée d'ailleurs, et elle aura tant d'esprit, qu'on ne s'apercevra presque pas qu'il lui manque de la beauté. - Dieu le veuille, répondit la reine ; mais n'y aurait-il point moyen de faire avoir un peu d'esprit à l'aînée , qui est si belle ?

- Je ne puis rien pour elle, madame, du côté de l'esprit, lui dit la fée ; mais je puis tout, du côté de la beauté ; et, comme il n'y a rien que je ne veuille faire pour votre satisfaction, je vais lui donner pour don de pouvoir rendre beau ou belle la personne qui lui plaira. »

A mesure que ces deux princesses devinrent grandes, leurs perfections crurent aussi avec elles. et on ne parlait partout que de la beauté de l'aînée et de l'esprit de la cadette. Il est vrai que leurs défauts augmentèrent beaucoup avec l'âge. La cadette enlaidissait à vue d'oeil, et l'aînée devenait plus stupide de jour en jour. Ou elle ne

répondait rien à ce qu'on lui demandoit, ou elle disait une sottise. Elle était avec cela si maladroite, qu'elle n'eût pu ranger quatre porcelaines sur le bord d'une cheminée, sans en casser une ; ni boire un verre d'eau, sans en répandre la moitié sur ses habits.

Quoique la beauté soit un grand avantage dans une jeune personne, cependant la cadette l'emportait presque toujours sur son aînée, dans toutes les compagnies. D'abord on allait du côté de la plus belle, pour la voir et pour l'admirer ; mais bientôt après on allait à celle qui avait le plus d'esprit, pour lui entendre dire mille choses agréables ; et on étoit étonné qu'en moins d'un quart d'heure l'aînée n'avait plus personne auprès d'elle, et que tout le monde s'étais rangé autour de la cadette. L'aînée, quoique fort stupide, le remarqua bien ; et elle eût donné sans regret toute sa beauté pour avoir la moitié de l'esprit de sa soeur. La reine, toute sage qu'elle étoit, ne put s'empêcher de lui reprocher plusieurs fois sa bêtise : ce qui pensa faire mourir de douleur cette pauvre princesse.

Un jour qu'elle s'étais retirée dans un bois pour y plaindre son malheur, elle vit venir à elle un petit homme fort laid et fort désagréable, mais vêtu très-magnifiquement. C'étais le jeune prince Riquet à la Houppe, qui, étant devenu amoureux d'elle sur ses portraits qui couraient par tout le monde, avait quitté le royaume de son père, pour avoir le plaisir de la voir et de lui parler. Ravi de la rencontrer ainsi toute seule, il l'aborde, avec

tout le respect et toute la politesse imaginables. Ayant remarqué, après lui avoir fait les compliments ordinaires, qu'elle étoit fort mélancolique, il lui dit : « Je ne comprends point, madame, comment une personne aussi belle que vous l'êtes peut être aussi triste que vous le paraissez ; car, quoique je puisse me vanter d'avoir vu une infinité de belles personnes, je puis dire que je n'en ai jamais vu dont la beauté approche de la vôtre.

- Cela vous plaît à dire, monsieur, » lui répondit la princesse et en demeura là. - « La beauté, reprit Riquet à la Houppe, est un si grand avantage, qu'il doit tenir lieu de tout le reste, et, quand on le possède, je ne vois pas qu'il y ait rien qui puisse nous affliger beaucoup. - J'aimerois mieux, dit la princesse, être aussi laide que vous, et avoir de l'esprit, que d'avoir de la beauté comme j'en ai, et être bête autant que je le suis. - Il n'y a rien, madame, qui marque davantage qu'on a de l'esprit, que de croire n'en pas avoir, et il est de la nature de ce bien-là que, plus on en a, plus on croit en manquer. - Je ne sais pas cela, dit la princesse; mais je sais que je suis fort bête, et c'est de là que vient le chagrin qui me tue. - Si ce n'est que cela, madame, qui vous afflige, je puis aisément mettre fin à votre douleur. - Et comment ferez-vous ? dit la princesse. - J'ai le pouvoir, madame, dit Riquet à la Houppe, de donner de l'esprit autant qu'on en sauroit avoir à la personne que je dois aimer le plus ; et comme vous êtes, madame, cette

personne, il ne tiendra qu'à vous que vous n'ayez autant d'esprit qu'on en peut avoir, pourvu que vous vouliez bien m'épouser. »

La princesse demeura tout interdite, et ne répondit rien. « Je vois, reprit Riquet à la Houppe, que cette proposition vous fait de la peine, et je ne m'en étonne pas; mais je vous donne un an tout entier pour vous y résoudre. » La princesse avoit si peu d'esprit, et en même temps une si grande envie d'en avoir, qu'elle s'imagina que la fin de cette année ne viendrait jamais; de sorte qu'elle accepta la proposition qui lui étoit faite. Elle n'eut pas plus tôt promis à Riquet à la Houppe qu'elle l'épouserait dans un an à pareil jour, qu'elle se sentit tout autre qu'elle n'étoit auparavant : elle se trouva une facilité incroyable à dire tout ce qui lui plaisoit, et à le dire d'une manière fine, aisée et naturelle. Elle commença, dès ce moment, une conversation galante et soutenue avec Riquet à la Houppe, où elle brilla d'une telle force, que Riquet à la Houppe crut lui avoir donné plus d'esprit qu'il ne s'en étoit réservé pour lui-même.

Quand elle fut retournée au palais, toute la cour ne savoit que penser d'un changement si subit et si extraordinaire; car autant qu'on lui avoit ouï dire d'impertinences auparavant, autant lui entendoit-on dire des choses bien sensées et infiniment spirituelles. Toute la cour en eut une joie qui ne se peut imaginer ; il n'y eut que sa cadette qui n'en fut pas bien aise, parce que, n'ayant plus sur son aînée l'avantage de l'esprit,

elle ne paroissoit plus auprès d'elle qu'une guenon fort désagréable.

Le roi se conduisoit par ses avis, et alloit même quelquefois tenir le conseil dans son appartement. Le bruit de ce changement s'étant répandu, tous les jeunes princes des royaumes voisins firent leurs efforts pour s'en faire aimer, et presque tous la demandèrent en mariage; mais elle n'en trouvoit point qui eût assez d'esprit, et elle les écoutoit tous, sans s'engager à pas un d'eux. Cependant il en vint un si puissant, si riche, si spirituel et si bien fait, qu'elle ne pût s'empêcher d'avoir de la bonne volonté pour lui. Son père, s'en étant aperçu, lui dit qu'il la faisoit la maîtresse sur le choix d'un époux, et qu'elle n'avoit qu'à se déclarer. Comme, plus on a d'esprit, et plus on a de peine à prendre une ferme résolution sur cette affaire, elle demanda, après avoir remercié son père, qu'il lui donnât du temps pour y penser.

Elle alla par hasard se promener dans le même bois où elle avoit trouvé Riquet à la Houppe, pour rêver plus commodément à ce qu'elle avoit à faire. Dans le temps qu'elle se promenoit, rêvant profondément, elle entendit un bruit sourd sous ses pieds, comme de plusieurs personnes qui vont et viennent et qui agissent. Ayant prêté l'oreille plus attentivement, elle ouït que l'on disoit :

« Apporte-moi cette marmite ; » l'autre : « Donne-moi cette chaudière ; » l'autre : « Mets du bois dans ce feu. » La terre s'ouvrit dans le même temps, et elle vit sous ses pieds comme une

grande cuisine pleine de cuisiniers, de marmitons et de toutes sortes d'officiers nécessaires pour faire un festin magnifique. Il en sortit une bande de vingt ou trente rôtisateurs, qui allèrent se camper dans une allée du bois, autour d'une table fort longue, et qui tous, la lardoire à la main et la queue de renard sur l'oreille, se mirent à travailler en cadence, au son d'une chanson harmonieuse.

La princesse, étonnée de ce spectacle, leur demanda pour qui ils travailloient. « C'est, madame, lui répondit le plus apparent de la bande, pour le prince Riquet à la Houppe, dont les noces se feront demain. » La princesse, encore plus surprise qu'elle ne l'avoit été, et se ressouvenant tout à coup qu'il y avoit un an qu'à pareil jour elle avoit promis d'épouser le prince Riquet à la Houppe, pensa tomber de son haut. Ce qui faisoit qu'elle ne s'en souvenoit pas, c'est que, quand elle fit cette promesse, elle étoit une bête, et qu'en prenant le nouvel esprit que le prince lui avoit donné, elle avoit oublié toutes ses sottises.

Elle n'eut pas fait trente pas, en continuant sa promenade, que Riquet à la Houppe se présenta à elle, brave, magnifique, et comme un prince qui va se marier. « Vous me voyez, dit-il, madame, exact à tenir ma parole, et je ne doute point que vous ne veniez ici pour exécuter la vôtre, et me rendre, en me donnant la main, le plus heureux de tous les hommes. - Je vous avouerai franchement, répondit la princesse, que je n'ai pas encore pris ma résolution là-dessus, et

que je ne crois pas pouvoir jamais la prendre telle que vous la souhaitez. - Vous m'étonnez, madame, lui dit Riquet à la Houppe. - Je le crois, dit la princesse, et assurément, si j'avois affaire à un brutal, à un homme sans esprit, je me trouverois bien embarrassée. Une princesse n'a que sa parole, me diroit-il, et il faut que vous m'épousiez, puisque vous me l'avez promis; mais, comme celui à qui je parle est l'homme du monde qui a le plus d'esprit, je suis sûre qu'il entendra raison. Vous savez que, quand je n'étois qu'une bête, je ne pouvois néanmoins me résoudre à vous épouser; comment voulez-vous qu'ayant l'esprit que vous m'avez donné, qui me rend encore plus difficile en gens que je n'étois, je prenne aujourd'hui une résolution que je n'ai pu prendre dans ce temps-là? Si vous pensiez tout de bon à m'épouser, vous avez eu grand tort de m'ôter ma bêtise, et de me faire voir plus clair que je ne voyois.

- Si un homme sans esprit, répondit Riquet à la Houppe, seroit bien reçu, comme vous venez de le dire, à vous reprocher votre manque de parole, pourquoi voulez-vous, madame, que je n'en use pas de même, dans une chose où il y va de tout le bonheur de ma vie ? Est-il raisonnable que les personnes qui ont de l'esprit soient d'une pire condition que celles qui n'en ont pas ? Le pouvez-vous prétendre, vous qui en avez tant, et qui avez tant souhaité d'en avoir ? Mais venons au fait, s'il vous plaît. A la réserve de ma laideur, y a-t-il quelque chose en moi qui vous déplaît ?

Êtes-vous mal contente de ma naissance, de mon esprit, de mon humeur et de mes manières ? - Nullement, répondit la princesse; j'aime en vous tout ce que vous venez de me dire. - Si cela est ainsi, reprit Riquet à la Houppe, je vais être heureux, puisque vous pouvez me rendre le plus aimable des hommes. - Comment cela se peut-il faire ? lui dit la princesse. - Cela se fera, répondit Riquet à la Houppe, si vous m'aimez assez pour souhaiter que cela soit ; et afin, madame, que vous n'en doutiez pas, sachez que la même fée qui, au jour de ma naissance, me fit le don de pouvoir rendre spirituelle la personne qu'il me plairoit, vous a aussi fait le don de pouvoir rendre beau celui que vous aimerez, et à qui vous voudrez bien faire cette faveur.

- Si la chose est ainsi, dit la princesse, je souhaite de tout mon coeur que vous deveniez le prince du monde le plus beau et le plus aimable ; et je vous en fais le don, autant qu'il est en moi. »

La princesse n'eut pas plus tôt prononcé ces paroles, que Riquet à la Houppe parut, à ses yeux, l'homme du monde le plus beau, le mieux fait et le plus aimable qu'elle eût jamais vu. Quelques-uns assurent que ce ne furent point les charmes de la fée qui opérèrent, mais que l'amour seul fit cette métamorphose. Ils disent que la princesse, ayant fait réflexion sur la persévérance de son amant, sur sa discrétion et sur toutes les bonnes qualités de son âme et de son esprit, ne vit plus la difformité de son corps ni la laideur de son visage; que sa bosse ne lui sembla plus que le bon

air d'un homme qui fait le gros dos, et qu'au lieu que jusqu'alors elle l'avoit vu boiter effroyablement, elle ne lui trouva plus qu'un certain air penché qui la charmoit. Ils disent encore que ses yeux, qui étoient louches, ne lui en parurent que plus brillans; que leur dérèglement passa dans son esprit pour la marque d'un violent excès d'amour, et qu'enfin son gros nez rouge eut pour elle quelque chose de martial et d'héroïque.

Quoi qu'il en soit, la princesse lui promit sur-le champ de l'épouser, pourvu qu'il en obtînt le consentement du roi son père. Le roi, ayant su que sa fille avoit beaucoup d'estime pour Riquet à la Houppe, qu'il connoissoit d'ailleurs pour un prince très-spirituel et très-sage, le reçut avec plaisir pour son gendre. Dès le lendemain, les noces furent faites, ainsi que Riquet à la Houppe l'avoit prévu, et selon les ordres qu'il en avoit donnés longtemps auparavant.

MORALITÉ.

Ce que l'on voit dans cet écrit
Est moins un conte en l'air que la vérité même.
Tout est beau dans ce que l'on aime;
Tout ce qu'on aime a de l'esprit.

AUTRE MORALITÉ.

Dans un objet où la nature
Aura mis de beaux traits et la vive peinture
D'un teint où jamais l'art ne sauroit arriver,
Tous ces dons pourront moins pour rendre un coeur sensible,
Qu'un seul agrément invisible
Que l'amour y fera trouver.

LE PETIT POUCKET

CONTE.

IL étoit une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avoient sept enfans, tous garçons ; l'aîné n'avoit que dix ans, et le plus jeune n'en avoit que sept. On s'étonnera que le bûcheron ait eu tant d'enfans en si peu de temps ; mais c'est que sa femme alloit vite en besogne, et n'en faisoit pas moins de deux à la fois.

Ils étoient fort pauvres, et leurs sept enfans les incommodoient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvoit encore gagner sa vie. Ce qui les chagrinoit encore, c'est que le plus jeune étoit fort délicat et ne disoit mot : prenant pour bêtise ce qui étoit une marque de la bonté de son esprit. Il étoit fort petit, et, quand il vint au monde, il n'étoit guère plus gros que le pouce, ce qui fit qu'on l'appela le *Petit Poucet*.

Ce pauvre enfant étoit le souffre-douleurs de la maison, et on lui donnoit toujours le tort. Cependant il étoit le plus fin et le plus avisé de tous

ses frères, et, s'il parloit peu, il écoutoit beaucoup.

Il vint une année très-fâcheuse, et la famine fut si grande que ces pauvres gens résolurent de se défaire de leurs enfans. Un soir que ses enfans étoient couchés, et que le bûcheron étoit auprès du feu avec sa femme, il lui dit, le coeur serré de douleur : « Tu vois bien que nous ne pouvons plus nourrir nos enfans ; je ne saurois les voir mourir de faim devant mes yeux, et je suis résolu de les mener perdre demain au bois, ce qui sera bien aisé, car, tandis qu'ils s'amuseront à fagoter, nous n'avons qu'à nous enfuir sans qu'ils nous voient. - Ah ! s'écria la bûcheronne, pourrois-tu toi-même mener perdre tes enfans! » Son mari avoit beau lui représenter leur grande pauvreté, elle ne pouvoit y consentir; elle étoit pauvre, mais elle étoit leur mère.

Cependant, ayant considéré quelle douleur ce lui seroit de les voir mourir de faim, elle y consentit, et alla se coucher en pleurant.

Le Petit Poucet ouït tout ce qu'ils dirent, car, ayant entendu, de dedans son lit, qu'ils parloient d'affaires, il s'étoit levé doucement et s'étoit glissé sous l'escabelle de son père, pour les écouter sans être vu. Il alla se recoucher et ne dormit point du reste de la nuit, songeant à ce qu'il avoit à faire. Il se leva de bon matin, et alla au bord d'un ruisseau, où il emplit ses poches de petits cailoux blancs, et ensuite revint à la maison. On partit, et le Petit Poucet ne découvrit rien de tout ce qu'il savoit à ses frères.

Ils allèrent dans une forêt fort épaisse, où, à dix pas de distance, on ne se voyoit pas l'un l'autre. Le bûcheron se mit à couper du bois, et ses enfans à ramasser des brouilles pour faire des fagots. Le père et la mère, les voyant occupés à travailler, s'éloignèrent d'eux insensiblement, et puis s'enfuirent tout à coup par un petit sentier détourné.

Lorsque ces enfans se virent seuls, ils se mirent à crier et à pleurer de toute leur force. Le Petit Poucet les laissoit crier, sachant bien par où il reviendrait à la maison, car en marchant il avoit laissé tomber le long du chemin les petits cailloux blancs qu'il avoit dans ses poches. Il leur dit donc : « Ne craignez point, mes frères; mon père et ma mère nous ont laissés ici, mais je vous ramènerai bien au logis : suivez-moi seulement. »

Ils le suivirent, et il les mena jusqu'à leur maison, par le même chemin qu'ils étoient venus dans la forêt. Es n'osèrent d'abord entrer, mais ils se mirent tous contre la porte, pour écouter ce que disoient leur père et leur mère.

Dans le moment que le bûcheron et la bûcheronne arrivèrent chez eux, le seigneur du village leur envoya dix écus, qu'il leur devoit il y avoit longtemps, et dont ils n'espéroient plus rien. Cela leur redonna la vie, car les pauvres gens mourroient de faim. Le bûcheron envoya sur l'heure sa femme à la boucherie. Comme il y avoit longtemps qu'elle n'avoit mangé, elle acheta trois fois plus de viande qu'il n'en falloit pour le souper de

deux personnes. Lorsqu'ils furent rassasiés. la bûcheronne dit : « Hélas,! où sont maintenant nos pauvres enfans ! Ils feraient bonne chère de ce qui nous reste là. Mais aussi, Guillaume, c'est toi qui les as voulu perdre; j'avais bien dit que nous nous en repentirions. Que font-ils maintenant dans cette forêt ? Hélas! mon Dieu, les loups les ont peut-être déjà mangés ! Tu es bien inhumain d'avoir perdu ainsi tes enfans! »

Le bûcheron s'impatia à la fin; car elle redit plus de vingt fois qu'ils s'en repentiraient, et qu'elle l'avait bien dit. Il la menaça de la battre, si elle ne se taisoit. Ce n'est pas que le bûcheron ne fût peut-être encore plus fâché que sa femme, mais c'est qu'elle lui rompoit la tête, et qu'il étoit de l'humeur de beaucoup d'autres gens, qui aiment fort les femmes qui disent bien, mais qui trouvent très-importunes celles qui ont toujours bien dit.

La bûcheronne étoit tout en pleurs : « Hélas! où sont maintenant mes enfans, mes pauvres enfans ! » Elle le dit une fois si haut, que les enfans, qui étoient à la porte, l'ayant entendu, se mirent à crier tous ensemble : « Nous voilà ! nous voilà! » Elle courut vite leur ouvrir la porte, et leur dit en les embrassant : « Que je suis aise de vous revoir, mes chers enfans! Vous êtes bien las, et vous avez bien faim ; et toi, Pierrot, comme te voilà crotté, viens que je te débarbouille. » Ce Pierrot étoit son fils aîné, qu'elle aimait plus que tous les autres, parce qu'il étoit un peu rousseau, et qu'elle étoit un peu rousse.

Ils se mirent à table, et mangèrent d'un appétit qui faisoit plaisir au père et à la mère, à qui ils racontoient la peur qu'ils avaient eue dans la forêt, en parlant presque toujours tous ensemble. Ces bonnes gens étoient ravis de revoir leurs enfans avec eux, et cette joie dura tant que les dix écus durèrent. Mais, lorsque l'argent fut dépensé, ils retombèrent dans leur premier chagrin, et résolurent de les perdre encore ; et, pour ne pas manquer leur coup, de les mener bien plus loin que la première fois.

Ils ne purent parler de cela si secrètement qu'ils ne fussent entendus par le Petit Poucet, qui fit son compte de sortir d'affaire comme il avoit déjà fait ; mais, quoiqu'il se fût levé de grand matin pour aller ramasser de petits cailloux, il ne put en venir à bout, car il trouva la porte de la maison fermée à double tour. Il ne savoit que faire, lorsque, la bûcheronne leur ayant donné à chacun un morceau de pain pour leur déjeuner, il songea qu'il pourroit se servir de son pain au lieu de cailloux, en le jetant par miettes le long des chemins où ils passeroient : il le serra donc dans sa poche.

Le père et la mère les menèrent dans l'endroit de la forêt le plus épais et le plus obscur ; et, dès qu'ils y furent, ils gagnèrent un faux-fuyant, et les laissèrent là. Le Petit Poucet ne s'en chagrina pas beaucoup, parce qu'il croyoit retrouver aisément son chemin, par le moyen de son pain qu'il avoit semé partout où il avoit passé ; mais il fut bien surpris lorsqu'il ne put en retrouver une

seule miette : les oiseaux étoient venus qui avoient tout mangé.

Les voilà donc bien affligés ; car, plus ils marchoient, plus ils s'égaroient, et s'enfonçoient dans la forêt. La nuit vint, et il s'éleva un grand vent qui leur faisoit des peurs épouvantables. Ils croyoient n'entendre de tous côtés que les hurlemens de loups qui venoient à eux pour les manger. Ils n'osoient presque se parler, ni tourner la tête. Il survint une grosse pluie, qui les perça jusqu'aux os; ils glissoient à chaque pas, et tomboient dans la boue, d'où ils se relevoient tout crottés, ne sachant que faire de leurs mains.

Le Petit Poucet grimpa au haut d'un arbre, pour voir s'il ne découvreroit rien ; ayant tourné la tête de tous côtés, il vit une petite lueur comme d'une chandelle, mais qui étoit bien loin, par delà la forêt. Il descendit de l'arbre, et, lorsqu'il fut à terre, il ne vit plus rien : cela le désola. Cependant, ayant marché quelque temps, avec ses frères, du côté qu'il avoit vu la lumière, il la revit en sortant du bois.

Ils arrivèrent enfin à la maison où étoit cette chandelle, non sans bien des frayeurs : car souvent ils la perdoient de vue; ce qui leur arrivoit toutes les fois qu'ils descendoient dans quelques fonds. Ils heurtèrent à la porte, et une bonne femme vint leur ouvrir. Elle leur demanda ce qu'ils vouloient. Le Petit Poucet lui dit qu'ils étoient de pauvres enfans qui s'étoient perdus dans la forêt, et qui demandoient à coucher par

charité. Cette femme, les voyant tous si jolis, se mit à pleurer, et leur dit : « Hélas! mes pauvres enfans, où êtes-vous venus ? Savez-vous bien que c'est ici la maison d'un Ogre qui mange les petits enfans ? - Hélas! madame, lui répondit le Petit Poucet, qui trembloit de toute sa force, aussi bien que ses frères, que ferons-nous ? Il est bien sûr que les loups de la forêt ne manqueront pas de nous manger cette nuit si vous ne voulez pas nous retirer chez vous, et, cela étant, nous aimons mieux que ce soit Monsieur qui nous mange ; peut-être qu'il aura pitié de nous si vous voulez bien l'en prier. »

La femme de l'Ogre, qui crut qu'elle pourroit les cacher à son mari jusqu'au lendemain matin, les laissa entrer, et les mena se chauffer auprès d'un bon feu; car il y avoit un mouton tout entier à la broche, pour le souper de l'Ogre.

Comme ils commençoient à se chauffer, ils entendirent heurter trois ou quatre grands coups à la porte : c'étoit l'Ogre qui revenoit. Aussitôt sa femme les fit cacher sous le lit, et alla ouvrir la porte. L'Ogre demanda d'abord si le souper étoit prêt, et si on avoit tiré du vin, et aussitôt se mit à table. Le mouton étoit encore tout sanglant, mais il ne lui en sembla que meilleur. Il flairoit à droite et à gauche, disant qu'il sentoit la chair fraîche. « Il faut, lui dit sa femme, que ce soit ce veau que je viens d'habiller, que vous sentez. - Je sens la chair fraîche, te dis-je encore une fois, reprit l'Ogre, en regardant sa femme de travers ; u y a ici quelque chose que je n'entends pas. »

En disant ces mots, il se leva de table, et alla droit au lit.

« Ah! dit-il, voilà donc comme tu veux me tromper, maudite femme ! Je ne sais à quoi il tient que je ne te mange aussi : bien t'en prend d'être une vieille bête. Voilà du gibier qui me vient bien à propos pour traiter trois ogres de mes amis, qui doivent me venir voir ces jours-ci.»

Il les tira de dessous le lit, l'un après l'autre. Ces pauvres enfans se mirent à genoux, en lui demandant pardon ; mais ils avoient affaire au plus cruel de tous les ogres, qui, bien loin d'avoir de la pitié, les dévorait déjà des yeux, et disoit à sa femme que ce seroient là de friands morceaux, lorsqu'elle leur auroit fait une bonne sauce.

Il alla prendre un grand couteau; et en approchant de ces pauvres enfans, il l'aiguisoit sur une longue pierre, qu'il tenoit à sa main gauche. Il en avoit déjà empoigné un, lorsque sa femme lui dit : « Que voulez-vous faire à l'heure qu'il est ? n'aurez-vous pas assez de temps demain ? - Tais-toi, reprit l'Ogre, ils en seront plus mortifiés. - Mais vous avez encore là tant de viande , reprisa femme : voilà un veau, deux moutons et la moitié d'un cochon! - Tu as raison, dit l'Ogre : donne-leur bien à souper, afin qu'ils ne maigrissent pas, et va les mener coucher. »

La bonne lemme fut ravie de joie , et leur porta bien à souper; mais ils ne purent manger, tant ils étoient saisis de peur. Pour l'Ogre, il se remit à boire, ravi d'avoir de quoi si bien

régaler ses amis. Il but une douzaine de coups de plus qu'à l'ordinaire : ce qui lui donna un peu dans la tête, et l'obligea de s'aller coucher.

L'Ogre avoit sept filles , qui n'étoient encore que des enfans. Ces petites ogresses avoient toutes le teint fort beau, parce qu'elles mangeoient de la chair fraîche, comme leur père ; mais elles avoient de petits yeux gris et tout ronds, le nez crochu, et une fort grande bouche, avec de longues dents fort aiguës et fort éloignées l'une de l'autre. Elles n'étoient pas encore fort méchantes; mais elles promettoient beaucoup, car elles mordoient déjà les petits enfans pour en sucer le sang.

On les avoit fait coucher de bonne heure, et elles étoient toutes sept dans un grand lit, ayant chacune une couronne d'or sur la tête. Il y avoit dans la même chambre un autre lit de la même grandeur : ce fut dans ce lit que la femme de l'Ogre mit coucher les sept petits garçons; après quoi, elle s'alla coucher auprès de son mari.

Le Petit Poucet, qui avoit remarqué que les filles de l'Ogre avoient des couronnes d'or sur la tête, et qui craignoit qu'il ne prît à l'Ogre quelque remords de ne les avoir pas égorgés dès le soir même, se leva vers le milieu de la nuit, et prenant les bonnets de ses frères et le sien, il alla tout doucement les mettre sur la tête des sept filles de l'Ogre, après leur avoir ôté leurs couronnes d'or, qu'il mit sur la tête de ses frères et sur la sienne, afin que l'Ogre les prît pour ses filles, et ses filles pour les garçons qu'il vouloit

égorger. La chose réussit comme il l'avait pensé ; car l'Ogre, s'étant éveillé sur le minuit, eut regret d'avoir différé au lendemain ce qu'il pouvait exécuter la veille. Il se jeta donc brusquement hors du lit, et, prenant son grand couteau : « Allons voir, dit-il, comment se portent nos petits drôles; n'en faisons pas à deux fois. »

Il monta donc à tâtons à la chambre de ses filles, et s'approcha du lit où étaient les petits garçons, qui dormaient tous, excepté le Petit Poucet, qui eut bien peur lorsqu'il sentit la main de l'Ogre qui lui tâtoit la tête, comme il avait tâté celles de tous ses frères. L'Ogre, qui sentit les couronnes d'or : « Vraiment, dit-il, j'allais faire là un bel ouvrage; je vois bien que je bus trop hier au soir. » Il alla ensuite au lit de ses filles, où, ayant senti les petits bonnets des garçons : « Ah! les voilà, dit-il, nos gaillards; travaillons hardiment.» En disant ces mots, il coupa, sans balancer, la gorge à ses sept filles. Fort content de cette expédition, il alla se recoucher auprès de sa femme.

Aussitôt que le Petit Poucet entendit ronfler l'Ogre, il réveilla ses frères, et leur dit de s'habiller promptement et de le suivre. Ils descendirent doucement dans le jardin et sautèrent par-dessus les murailles. Ils coururent presque toute la nuit, toujours en tremblant, et sans savoir où ils allaient.

L'Ogre, s'étant éveillé, dit à sa femme : « Va-t'en là-haut habiller ces petits drôles d'hier au soir. » L'Ogresse fut fort étonnée de la bonté de

son mari, ne se doutant point de la manière qu'il entendait qu'elle les habillât, et croyant qu'il lui ordonnoit de les aller vêtir. Elle monta en haut, où elle fut bien surprise, lorsqu'elle aperçut ses sept filles égorgées et nageant dans leur sang. »

Elle commença par s'évanouir, car c'est le premier expédient que trouvent presque toutes les femmes en pareilles rencontres. L'Ogre, craignant que sa femme ne fût trop longtemps à faire la besogne dont il l'avait chargée, monta en haut pour lui aider. Il ne fut pas moins étonné que sa femme, lorsqu'il vit cet affreux spectacle. « Ah! qu'ai-je fait là? s'écria-t-il. Ils me le payeront, les malheureux, et tout à l'heure. »

Il jeta aussitôt une potée d'eau dans le nez de sa femme; et, l'ayant fait revenir : « Donne-moi vite mes bottes de sept lieues, lui dit-il, afin que j'aie les attraper. » Il se mit en campagne, et, après avoir couru bien loin de tous les côtés, enfin il entra dans le chemin où marchaient ces pauvres enfans, qui n'étaient plus qu'à cent pas du logis de leur père. Ils virent l'Ogre qui allait de montagne en montagne, et qui traversait des rivières aussi aisément qu'il auroit fait le moindre ruisseau. Le Petit Poucet, qui vit un rocher creux proche le lieu où ils étaient, y fit cacher ses six frères et s'y fourra aussi, regardant toujours ce que l'Ogre deviendrait. L'Ogre, qui se trouvoit fort las du long chemin qu'il avait fait inutilement (car les bottes de sept lieues fatiguent fort leur homme), voulut se reposer; et, par

hasard, il alla s'asseoir sur la roche où les petits garçons s'étoient cachés.

Comme il n'en pouvoit plus de fatigue, il s'endormit après s'être reposé quelque temps, et vint à ronfler si effroyablement, que les pauvres enfans n'eurent pas moins de peur que quand il tenait son grand couteau pour leur couper la gorge. Le Petit Poucet en eut moins de peur, et dit à ses frères de s'enfuir promptement à la maison pendant que l'Ogre dormoit bien fort, et qu'ils ne se missent point en peine de lui. Ils crurent son conseil, et gagnèrent vite la maison.

Le Petit Poucet, s'étant approché de l'Ogre, lui tira doucement ses bottes, et les mit aussitôt. Les bottes étaient fort grandes et fort larges; mais, comme elles étoient fées, elles avoient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussoit; de sorte qu'elles se trouvèrent aussi justes à ses pieds et à ses jambes que si elles eussent été faites pour lui.

Il alla droit à la maison de l'Ogre, où il trouva sa femme qui pleuroit auprès de ses filles égor-gées. « Votre mari, lui dit le Petit Poucet, est en grand danger ; car il a été pris par une troupe de voleurs, qui ont juré de le tuer s'il ne leur donne tout son or et tout son argent. Dans le moment qu'ils lui tenoient le poignard sur la gorge, il m'a aperçu et m'a prié de vous venir avertir de l'état où il est, et de vous dire de me donner tout ce qu'il a de vaillant, sans en rien retenir, parce qu'autrement ils le tueront sans miséricorde. Comme la chose presse beaucoup,

il a voulu que je prisse ses bottes de sept lieues que voilà, pour faire diligence, et aussi afin que vous ne croyiez pas que je sois un affronteur. »

La bonne femme, fort effrayée, lui donna aussitôt tout ce qu'elle avoit; car cet Ogre ne laissoit pas d'être fort bon mari, quoiqu'il mangeât les petits enfans. Le Petit Poucet, étant donc chargé de toutes les richesses de l'Ogre, s'en revint au logis de son père, où il fut reçu avec bien de la joie.

Il y a bien des gens qui ne demeurent pas d'accord de cette dernière circonstance, et qui prétendent que le Petit Poucet n'a jamais fait ce vol à l'Ogre; qu'à la vérité il n'avait pas fait conscience de lui prendre ses bottes de sept lieues, parce qu'il ne s'en servait que pour courir après les petits enfans. Ces gens-là assurent le savoir de bonne part, et même pour avoir bu et mangé dans la maison du bûcheron. Ils assurent que lorsque le Petit Poucet eut chaussé les bottes de l'Ogre, il s'en alla à la cour, où il savoit qu'on étoit fort en peine d'une armée qui étoit à deux cents lieues de là, et du succès d'une bataille qu'on avoit donnée. Il alla, disent-ils. trouver le roi et lui dit que, s'il le souhaitait, il lui rapporterait des nouvelles de l'armée avant la fin du jour. Le roi lui promit une grosse somme d'argent s'il en venait à bout. Le Petit Poucet rapporta des nouvelles, des le soir même; et, cette première course l'ayant fait connoître, il gagnoit tout ce qu'il vouloit; car le roi le payait parfaitement bien pour porter ses ordres à l'armée ; et

une infinité de dames lui donnoient tout ce qu'il vouloit, pour avoir des nouvelles de leurs amans, et ce fut là son plus grand gain.

Il se trouvoit quelques femmes qui le chargeoient de lettres pour leurs maris ; mais elles le payoient si mal, et cela alloit à si peu de chose qu'il ne daignoit mettre en ligne de compte ce qu'il gagnoit de ce côté-là.

Après avoir fait pendant quelque temps le métier de courrier, et y avoir amassé beaucoup de bien, il revint chez son père, où il n'est pas possible d'imaginer la joie qu'on eut de le revoir. Il mit toute sa famille à son aise. Il acheta des offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères ; et par là il les établit tous, et fit parfaitement bien sa cour en même temps.

MORALITÉ.

On ne s'afflige point d'avoir beaucoup d'enfans,
Quand ils sont tous beaux, bien faits et bien grands,
Et d'un extérieur qui brille;
Mais si l'un d'eux est foible, ou ne dit mot,
On le méprise, on le raille, on le pille :
Quelquefois, cependant, c'est ce petit marmot
Qui fera le bonheur de toute la famille.

NOTES ET VARIANTES.

Pag.

3. La préface des Contes en vers ne se trouve ni dans l'édition princeps de Griselidis, 1691 (Arsenal 9202, Bibl. nationale Y, 5237 A), ni dans la seconde, 1694, comprenant Griselidis, Peau d'Ane et les Souhaits (B. nle Y, 5238 A), ni dans Moëtjens. Nous la donnons, comme a fait M. Ch. Giraud, d'après la quatrième, de 1695. (Bibi. V. Cousin, 9606.)

7. « Voici un madrigal qu'une jeune demoiselle... »
C'est Mlle Lhéritier de Villaudon. La Nouvelle de Griselidis paraît avoir circulé manuscrite.

9. « La marquise de Salusses... » C'est le titre de la première édition.

10. « Où le beau sexe, né pour plaire, »
(2. éd. 1694.)
Où le sexe né pour luy plaire. (Ire éd. 1691.)
- « Griselidis y sera peu prisée. »
Griselde y sera peu prisée. (1691)

12. « Ou banni quelque impôt... »
Ou remis quelque impôt... (1691.)

14. « Ce n'est que vertu, que bonté,
Que pudeur, que sincérité... »
*Ce n'est que vertu, que douceur,
Qu'un mesme esprit, qu'un mesme coeur.* (1691.)

15. « Et tous alerte...
Il faudrait peut-être : *Et tous, alerte !*
- « Entraînent en les regardant »
Entraînent en le regardant. (1691.)

Pag.

Sans doute, en regardant le fort de la bête. Mauvaise leçon.

16. « Dans les plus creux du bois. »

Dans le plus creux du bois.

(1691. Meilleur texte.)

-- « Bizarre aventure », *Bijarre*. (1691, 1694.)

-- « Clair de ruisseaux et sombre de verdure. » Vers critiqué à tort dans le recueil Moëtjens.

17. « Le prince découvrit une simplicité,

Une douceur, une sincérité,

Dont il croyoit le beau sexe incapable, »

..... *cette simplicité,*

Cette douceur, cette sincérité

Dont il crut jusqu'alors le beau sexe incapable.

(1691.)

18. « ... de cristal et d'agate. » *Agathe*.

(1691, 1694.)

19. « Sans en bien observer tous les lieux d'alentour;

Sans la bien observer, et les lieux d'alentour.

1691.)

-- « Mais, dès le lendemain, il sentit sa blessure,
Et se vit accablé de tristesse et d'ennui. »

*Mais dans les jours suivans qu'il sentit sa blessure,
Il luy causa bien de l'ennuy.* (1691.)

20. « Il sut qu'elle n'a plus que son père avec elle,
Que Griselidis on l'appelle. »

Il sceut que Griselde on l'appelle,

Qu'elle n'a plus que son père avec elle. (1691.)

23. « De demi-pied les coiffures baissèrent. »

Éditions originales : *les coëffures*.

26. « Griselidis, de l'hymen informée, »

De l'hymen, Griselde informée. (1691.)

26. « Griselidis, sans paroître étonnée, »

Griselde, sans estre estonnée. (1691.)

33. « Partout comme un astre elle brille

Conçut pour elle un violent amour. »

Un chevalier, aimable autant qu'on le peut estre,

Pag.

*Qui connut son mérite, et par hazard un jour
La vit à la grille paroistre,
Conceut pour elle un violent amour. (1691.)*

35. « Il faut, dit-il, vous retirer
Sous votre toit de chaume et de fougère... »
*Dans vos bois, luy dit-il, il faut vous retirer
Pour me soustraire à sa colère. (1691.)*

38. « Griselidis, dit-il, »
Griselde, luy dit-il, ... (1691.)

39. « Griselidis, à son abord, ...
Le souvenir en son coeur se rappelle. »
*Griselde en est émue, et de ses jours heureux
Le tendre souvenir à son coeur se rappelle. (1691.)*

40. « Songez, lui dit le prince avec un ton sévère,
A me servir... »
*Griselde, dit le prince, avec un ton sévère,
Songer à me servir... (1691.)*

41. « Griselidis ne pleure et ne se désespère ? »
Griselde ne se désespère? (1691.)

41. « Que vous croyez m'avoir blessé le coeur. »
*A qui vous croyez tous qu'Hymen va me lier.
(1691.)*

-- « Pour femme à ce jeune seigneur, »
Pour espouse à ce jeune et brave chevalier. (1691.)

43. « Où sur Griselidis se tournent tous les yeux, »
Où la sage Griselde attire tous les yeux. (1691.)

45. « A monsieur*** en lui envoyant Griselidis. »
En luy envoyant la Marquise de Salusses. (169 r.)

-- « Le caractère de votre héros ? » *Du marquis de
Salusses ? (5691.)*

46. Les réflexions chrétiennes de Griselidis, « *Gri-
selde. (5691.)*

-- « Endroits que l'on trouve très-dignes... » *Que
l'on a trouvés. (1691.)*

47. « L'épisode du jeune seigneur » *du chevalier.
(1691.)*

Pag.

« Dans son couvent » *convent* dans les éditions originales.

48. A la fin de la lettre, la première édition (1691) ajoute le paragraphe suivant :

Vous vous estonnerez peut-être de ce que je donne le nom de Griselde à la marquise de Salusses, et non pas celui de Griselidis connu de tout le monde, et si connu, que la Patience de Griselidis a passé en proverbe. Je vous dirai que je me suis conformé en cela à Boccace, le premier auteur de cette Nouvelle, lequel l'appelle ainsi. Que le nom de Griselidis m'a paru s'estre un peu sali dans les mains du peuple, et que d'ailleurs celui de Griselde est plus facile à employer dans la Poésie. Je suis, etc.

50. « A madame la marquise de L. » *de Lambert*.

« Qui raconta toute l'histoire, »

Lui raconta toute l'histoire, (Moëtjens, 1694.)

74. « Là-dessus, tout au long... » *Fort au long*. (Moëtjens, 1694).

75. « Qu'une aune de boudin viendrait. » *Une aune de boudin*. (1694.)

76. « Fanchon étoit jolie ». *La femme étoit jolie*. (1694, Moëtjens.)

-- « Si ce n'est qu'en pendant sur le bas du visage » 1694, Moëtjens ajoute ce vers omis dans le texte définitif:

Et lui fermant la bouche à tout montent.

-- « Et si grand, qu'il pensa, dans cet heureux moment, Ne souhaiter rien davantage! »

Ces deux vers manquent dans 1691, Moëtjens.

-- « Après un malheur si funeste, »

Pour me dédommager d'un malheur si funeste, (1691, M.)

77. « Ne devint point grand potentat...

Foible bonheur, ... »

Il ne devint point potentat,

D'écus il n'emplit pas sa bourse

Pag.

*Trop heureux d'employer le désir qui restoit,
Fraïle bonheur, ...* (1691, M.)

-- « Bien est donc vrai ». *Tant il est vrai.* (1691, M.)

84. « Fée, qu'on n'avoit point priée »; Moëtjens, tome V, 1696, ajoute : de la fête.

-- « Sortir d'une tour », *de la Tour.* (M. t. V, 1696.)

-- « A la petite princesse, alla... » *Elle alla* (M. V, 1696.)

85. « Rassurez-vous, roi et reine ». *Roi et vous, reine,* (1696.)

-- « Par lequel il défendoit ». *Qui défendoit.* (1696.)

-- « Sur peine de vie ». *Sous peine de la vie.* (1696.)

-- « Au haut d'un donjon ». *Du donjon.* (1696.)

-- « Une bonne vieille ». *Une bonne femme.* (1696.)

-- « Cette bonne femme ». *Cette bonne vieille.* 1696:)

-- « Comment faites-vous ». *Comment faites-vous cela.* (1696.)

86. « On lui frotte les tempes ». *Temples.* (1696.)

-- « Rien ne la faisoit revenir ». *Ne la fait.* (1696.)

-- « Le roi qui étoit monté ». *Rentré dans le palais, et qui monta aussitôt.* (1696.)

-- « Jugeant bien qu'il falloit ». *Jugeant fort prudemment qu'il falloit bien.* (1696.)

86. « Fit mettre... dans un bel appartement ». *Il fit mettre... dans le plus bel appartement.* (1696.)

-- « Le roi ordonna ». *Il ordonna.* (1696.)

-- « Son heure de se réveiller ». Les trois derniers mots manquent dans M. 1696.

87. « Traîné par des dragons ». 1696 ajoute : *dans la cour du château.*

-- « Le roi alla lui présenter ». *Lui alla présenter.* (1696.)

-- « Voici ce qu'elle fit ». Remplacé dans 1696 par : *Qu'y avoit-il à faire; quel expédient? Elle en eut bientôt trouvé.*

-- « Dans ce château ». *Dans le château.* (1696.)

-- « De la basse-cour ». *Des basses-cours.* (1696.)

Pag.

- « A qui que ce soit d'en approcher ». *A qui que ce soit au monde.* (1696.)

88. « Le fils du roi ». *D'un roi.* (1696.)

- « Qu'il pouvoit attraper ». *Prendre.* (1696.)
- « Se faire un passage ». *Se faire passage.* (1696.)
- « Un vieux paysan ». *Un paysan.* (1696.)
- « J'ai oui dire à mon père ». *Mon père m'a dit.* (1696.)
- « La plus belle du monde ». *La plus belle qu'on pût voir.* (1696.)
- « Qu'elle seroit réveillée ». *Éveillée.* (1696.)

89. « Il entra, et ». *Il entra, mais.* (1696.)

- « Un prince jeune ». *Un homme, jeune, prince.* (1696.)
- Avant-cour ». *Anticour.* (1696.)
- Il entre ». *Enfin, il entre.* (1696.)
- Une princesse ». *Une jeune personne.* (1696.)

90. Peu d'éloquence, beaucoup d'amour ». 1696 ajoute : *avec cela on va bien loin.*

- « Lui avoit procuré ». *Lui procuroit.* (1696.)
- Qu'ils avoient à se dire ». 1696 ajoute le paragraphe suivant :

« Quoi, belle Princesse, luy disoit le Prince, en la regardant avec des yeux qui en disoient mille fois plus que ses paroles, quoi, les destins favorables m'ont fait naître pour vous servir ? Ces beaux yeux ne se sont ouverts que pour moy, et tous les Rois de la terre, avec toute leur puissance, n'auroient pu faire ce que j'ai fait avec mon amour ? - Oui, mon cher Prince, luy répondoit la Princesse, je sens bien que nous sommes faits l'un pour l'autre. C'est vous que je voyois, que j'entretenois, que j'aimois pendant mon sommeil. La fée m'avoit rempli l'imagination de votre image. Je savois bien que celui qui devoit me désenchanter seroit plus beau que l'amour, et qu'il m'aimeroit plus que lui-même, et dès que vous avez paru, je n'ai pas eu de peine à vous reconnoistre.

Pag.

90. « Réveillé avec ». *En même temps que*. (1696.)

-- « Mouroient de faim ». 1696 ajoute : *Il y avoit longtemps qu'ils n'avoient mangé*.

-- « S'impatiente, et dit... que la viande étoit servie ».

S'impatientant, dit... que sa viande... (1696).

(Viande, *vivenda*, se disait encore au XVIIe siècle, chez Louis XIV même, avec le sens de vivres, nourriture, repas.)

91. Qu'elle avoit un collet monté ». *Que son collet étoit monté*. (1696.) Mode du temps de Henri IV, et qui, lorsque Perrault écrivait, avait précisé-ment un siècle.

-- « Servis par les officiers de la princesse ». Manque dans 1696.

-- « Quoiqu'il y eût près de cent ans ». *Quoiqu'il y eût cent ans*. (1696.)

-- « Le grand aumônier ». *Le premier...* (1696.)

-- « Dans la chapelle du château ». *Du château* manque dans 1696.

-- « Où son père devoit ». *Où le roi*. (1696.)

-- Le prince.. , et qu'il avoit couché ». *Ce prince... et couché*. (1596.)

-- « Car il vécut avec la princesse... plus beau que sa soeur ». Manque totalement dans 1696.

-- « La reine dit plusieurs fois à son fils ». *Elle lui dit plusieurs fois*. (1696.)

92. « A cause de ses grands biens ». *De son grand bien*. (1696.)

-- « Les inclinations des ogres ». *Toutes les*. (1696.)

-- « Toutes les peines du monde n. *Beaucoup de peine*. (1696.)

-- « Se jeter sur eux ». *Se jeter dessus*. (1696.)

-- Après « ne lui voulut jamais rien dire », 1696) ajoute : Il continua pendant deux ans à voir en secret sa chère Princesse, et l'aima toujours de plus en plus. L'air de mystère luy conserva le goût d'une première passion, et toutes les douceurs de l'himen ne diminuèrent point les empressements de l'amour.

Pag.

92. « Mais quand le roi fut mort, ce qui arriva au bout de deux ans, et... ». *Mais quand son père fut mort et...* (1696)

-- « En grande cérémonie ». *En grande pompe.* (1696.)

-- « Où elle entra au milieu de ses deux enfants ». Manque dans 1696.

-- « Il devoit être à la guerre ». *Le roi devoit.* (1696.)

-- « Envoya sa bru ». La jeune reine. (Ibid.)

-- « Pour pouvoir plus aisément assouvir ». *Pour y pouvoir assouvir plus aisément.* (Ibid.)

-- « Je veux manger demain ». *Maître Simon, je veux.* (Ibid.)

-- Dit la reine, et elle le dit d'un ton ». *Reprit-elle, d'un ton.* (Ibid.)

-- « Et je la veux manger à la sauce Robert ». Manque dans 1696. Robert, célèbre cuisinier du temps de Louis XIV.

-- « Sa femme et ses enfants ». Remplacé (1696) par : La jeune reine, qu'il aimoit plus que jamais, depuis qu'elle luy avoit donné de beaux enfans, une fille qu'on nommoit l'Aurore, et un garçon qu'on appeloit le Jour, à cause de leur extrême beauté.

Jusqu'ici, les éditeurs de 1742 et 1778 ont volontiers suivi, pour la *Belle au bois dormant*, le premier texte, celui de Moëtjens. Plus loin, ils se conforment au texte de 1697, avec des altérations de leur crû.

93. « Elle avoit pour lors quatre ans ». *Elle avoit quatre ans.* (1696.)

-- « Et lui fit une si bonne sauce ». *Auquel il fit...* (Ibid.)

-- « Sa maîtresse l'assura ». *La méchante reine l'assura.* (Ibid.)

-- « Il avoit emporté... et l'avoit donnée ». *Il emporta... il la donna...* (Ibid.)

-- « Je veux manger à mon souper le petit Jour *Je veux manger demain le Jour.* (Ibid.)

-- « Comme l'autre fois ». *Comme la première fois.* (Ibid.)

Pag.

93. « Donna à la place du petit Jour que l'ogresse trouva admirablement bon ». *Donna à sa place à la méchante reine... qu'elle trouva admirable. (Ibid.)*

-- « Dit au maître d'hôtel : Je veux manger la reine à la même sauce que ses enfants. ». *Cria d'un ton effroyable : Maître Simon, maître Simon. Il alla aussitôt, et elle lui dit : Je veux manger demain ma bru. (Ibid.)*

-- « Le pauvre maître d'hôtel ». Maître Simon. (Ibid.)

-- « Une bête aussi dure que cela ». *De cet âge-là. (Ibid.)*

94. « Faites votre devoir, lui dit-elle ». *Faites, lui dit-elle. (Ibid.)* 1742, 1778 ont suivi cette leçon, qui est beaucoup meilleure.

-- « Maître d'hôtel ». *Maître Simon. (Ibid.)*

« Vous ne laisserez pas d'aller revoir vos chers enfans... je les ai cachés... aussitôt à sa chambre, où la laissant... il alla accommoder une biche... que la reine mangea... que si c'eût été la reine ». *Vous irez revoir vos chers enfans... je les tiens cachés... à la chambre de sa femme, où il la laissa... et alla accommoder la biche... que l'ogresse mangea... que si ç'avait été la jeune reine. (Ibid.)*

Chers, manque dans 1742 et 1773.

-- « Halener » flairer. Vieux mot excellent.

95. « Pardon pour son frère ». *Pour son petit frère. (1696.)*

-- « Avec une voix épouvantable ». *Avec cette voix épouvantable. (1696.)*

-- « Le maître d'hôtel ». *Maître Simon. (Ibid.)*

-- « A les jeter dans la cuve, lorsque le roi ». 1696 ajoute le passage suivant :

Lorsque la jeune Reine demanda qu'on lui laissât faire ses doléances, et l'Ogresse, toute méchante qu'elle étoit, le voulut bien. Hélas! Hélas! s'écria

Pag. 95

la pauvre Princesse, faut-il mourir si jeune? Il est vrai qu'il y a assez longtemps que je suis au monde, mais j'ai dormi cent ans, et cela me devoit-il être compté ? Que diras-tu, que feras-tu, pauvre Prince, quand tu reviendras et que ton pauvre petit Jour, qui est si aimable, que ta petite Aurore, qui est si jolie, n'y seront plus pour t'embrasser, quand je n'y serai plus moi-même ? Si je pleure, ce sont tes larmes que je verse, tu nous vengeras peut-être, hélas! sur toi-même. Oui, misérables, qui obéissez à une Ogresse, le Roi vous fera mourir à petit feu! L'Ogresse qui entendit ces paroles qui passaient les doléances, transportée de rage, s'écria : Bourreaux, qu'on m'obéisse, et qu'on jette dans la cuve cette causeuse ! Ils s'approchèrent aussitôt de la Reine et la prirent par ses robes. Mais, dans ce moment le roi...

-- « Avec sa belle femme ». *Avec sa Reine.* (1696.)

-- « Riche, bien fait, galant et doux ».

Riche, vaillant, aimable et doux. (1696.)

Les huit derniers vers de 1697 manquent dans le premier texte, où la moralité finit à : « qui dort si tranquillement ». Elle y gagne.

La belle au bois dormant est le seul récit de Perrault. qui présente des variantes de cette importance. parce que la publication dans Moëtjens a précédé d'un an la mise en volume ; il n'en a pas été de même pour les autres contes qui ont paru presque simultanément à la Haye et chez Barbin. Il nous a paru intéressant de donner presque partout le premier texte, qui a bien son mérite. Pour nous, nous le préférons à la leçon définitive; il est moins sec et admet plus de fantaisie.

97. « La mère ayant cuit et fait des galettes ». *Ayant cuit et fait...* (1697). Cette leçon, qui est la vraie, a été abandonnée en 1742, et c'est M. Giraud qui, le premier, l'a rétablie. Dans la plupart des éditions,

Pag- 97.

ayant cuit a disparu, ou bien on a écrit ridiculement : ayant fait et cuit des galettes. Dans nos campagnes, *cuire*, signifie faire le pain, l'enfourner; ce terme était naguère usité dans nombre de petites villes. Et toutes les fois que l'on cuisait dans les familles, on profitait de l'occasion pour mettre au four des galettes et de grosses pâtisseries. L'expression de Perrault est donc toute simple.

- « Qu'il étoit dangereux ». *Qu'il est dangereux* (Moëtjens, 1697). Meilleure leçon.
- « Que vous voyez tout là-bas ». *Tout là-bas, là-bas.* (M.)
- « Eh ! bien, dit le loup ». *Eh! bien, lui dit le loup.* (M.)
- 101. « Et lui laissa le choix ». *En lui laissant le choix.* (M.)
- 104. « De sang caillé, et que, dans ce sang ». *Dans lequel.* (M., 1742, 1778.)
- 110. « Comme quand il se pendoit par les pieds, ou qu'il se cachoit dans la farine pour faire le mort ». Souvenir de La Fontaine, livre III, fable XVIII.
- 122. « Nos deux demoiselles. ». *Damoiselles.* (M.)
- 137. « La queue de renard sur l'oreille ». Les cuisiniers de haut rang portaient alors des bonnets de fourrure avec queue pendante.
- 147. « Ce veau que je viens d'habiller », terme de cuisine : préparer pour la cuisson.

@

BIBLIOGRAPHIE

DES CONTES DE PERRAULT.

1691. -- *La marquise de Salusses ou la patience de Griselidis, nouvelle.* (Sans nom d'auteur.)

A Paris, de l'imprimerie de Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du Roy et de l'Académie françoise, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or. M.DC.LXXXXI.

Avec privilège de Sa Majesté. *Édition princeps.*

Bibliothèque nationale Y, 5237. Arsenal, 9202; jolie reliure, maroquin pourpré. In-12 de 58 pages, contenant l'envoi en vers *A Mademoiselle ****, et l'envoi en prose *A Monsieur ****, en luy envoyant la *Marquise de Salusses* (avec un certain nombre de variantes, signalées plus haut).

En tête d'un feuillet blanc qui suit le texte, on lit ces mots en écriture du XVIIe siècle : *Donné par Lauteur* 1691.

1694. -- *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers.* A La Haie, chez Adrian Moëtjens, marchand libraire, près la cour, à la librairie françoise.

Bibliothèque de l'Institut AA, 304. Arsenal 12086.

Trente parties reliées en cinq volumes in-12.

Ce recueil, cité par Walckenaër (*Lettres sur les contes de fées*, 1826) et par M. Giraud (édition Perrin-Leclère, 1864 et 1865), contient les contes en vers et en prose ; c'est l'édition princeps pour

Peau d'asne, Les Souhairs, et les Histoires ou contes du temps passé.

Tome I, partie 1 : *Peau d'asne*, conte, à madame la marquise de L. (de Lambert), par le même (Ch. Perrault), p. 50. *Les Souhairs ridicules*, conte, à mademoiselle de la C., par le même, p. 93. *Ibidem*, partie 3. *Griselidis*, nouvelle, par M. Perrault, de l'Académie française, p. 235. A Monsieur ***, en luy envoyant *Griselidis*, p. 284.

1694. -- *Griselidis, nouvelle, avec le conte de Peau d'asne et celui des Souhairs ridicules*. Seconde édition. A Paris. La veuve de Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du roy, et Jean-Baptiste Coignard fils, imprimeur du roi, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or. M.DC.LXXXIV. Avec privilège. Bibliothèque nationale, Y 5238 A. In-12.

Peau d'asne, conte à madame la marquise de L. est précédé d'un titre complet, avec indication de l'imprimeur, de la date et du privilège. Pagination à part. Preuve que ce conte a été publié séparément, comme Perrault l'indique dans la préface jointe à la 4e édition de ses contes en vers. Très-probablement, il faut chercher la première édition de *Peau d'âne* et des *Souhairs ridicules* également paginés à part, dans le recueil signalé ci-dessus, où furent aussi publiés pour la première fois les contes en prose.

1695. -- *Griselidis, nouvelle, etc.*, quatrième édition. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du roi, rue Saint-Jacques, près Saint-Séverin, au Livre d'or. M.DC.XCV. Avec privilège. (Bibliothèque Victor Cousin 9606 ; bonne reliure en veau ancien, ornée d'un écusson ducal, plaque in-12.)

Cette édition est précédée de la préface qui commence ainsi : « La manière dont le Public a reçu les pièces de ce recueil, à mesure qu'elles luy ont esté données séparément, est une espèce d'assurance

qu'elles ne luy déplairont pas en paroissant toutes ensemble. » C'est une allusion probable à la publication Moëtjens de 1694.

La seconde édition des contes en vers, 1694, ne contient pas cette préface générale, qui manque aussi dans Moëtjens. La troisième édition ne nous est pas tombée sous la main.

1696. -- Recueil Moëtjens, tome V, partie 2 : *La Belle au bois dormant*, conte (sans nom d'auteur), p. 130.

(1696. -- *Oeuvres mêlées* de Mlle Lhéritier de Villaudon (petit in-8., veau fauve, Arsenal 12088); et *Bigarrures ingénieuses*, etc., à Paris, chez Jean Guignard, à l'entrée de la grande salle, à l'image Saint-Jean (petit veau fauve marbré), Arsenal 12087 : *Les Aventures de Finette*.)

1697. -- Recueil Moëtjens, tome V, partie 4 : *Petit chaperon rouge*, conte, p. 363. *La Barbe-bleue*, conte, p. 376. *Le Maistre chat ou le Chat Botté*, conte, p. 390. *Les Fées*, conte, p. 405. *Cendrillon ou la petite pantoufle de Verre*, conte, p. 417. *Riquet à la houppe*, conte, p. 437. *Le Petit poucet*, conte, p. 451.

1697. - HISTOIRES ou CONTES DU TEMPS PASSÉ, *avec des moralitez*. A Paris, chez Claude Barbin, sur le second Peron de la Sainte-Chapelle, au Palais. Avec Privilège de Sa Majesté. M.DC XCVII. 230 p., plus le Privilège. Bibliothèque de M. Cousin, 9677. Exemplaire superbement relié en maroquin vert, avec doublure des plats en bazane grenat-marron, encadrée de fers exquis. Garde peigne sur papier du temps; tranches dorées sur marbrure ancienne. Au dos : *Contes de ma mère loye*. Gravure de Clouzier, des plus médiocres, avec cet écriteau sur une porte, derrière une fileuse qui conte : *Contes de ma mère loye*.

Au-dessus de la préface, signée P. DARMANCOUR: Cartouche oblong, avec médaillon ovale en hauteur orné d'un oeillet, soutenu par deux enfants nus, couronné d'un ruban flottant avec cette devise : *pulcra et nata coronae*, et porté sur une base où sont inscrits ces deux vers :

Je suis belle et suis née
Pour estre couronnée.

Petits frontispices, très-médiocres, en tête de chaque conte.

Le texte est laid. Il n'y a ordinairement point d'alinéas. Chaque conte est d'un seul tenant, sauf les moralités.

Table des contes de ce recueil :

La Belle au bois dormant, p. I.

Le petit Chaperon rouge, p. 47.

La Barbe bleüe, p. 57.

Le Maistre Chat ou le chat Botté, p. 83.

Les Fées, p. lob.

Cendrillon, ou la petite pantoufle de verre, p. 117.

Riquet à la Houppe, p. 149.

Le petit Poucet, p. 183.

Extrait du privilège du roy. Par grâce et privilège du roy donné à Fontainebleau, le 28 octobre 1696, signé LOUVET et scelé : il est permis au Sieur P. DARMANCOUR de faire imprimer par tel imprimeur ou libraire qu'il voudra choisir un livre qui a pour titre, *Histoires ou contes du temps passé, avec des moralités*; et ce pendant le temps et espace de six années consécutives... Et le dit Sieur P. Darmancour, a cédé son Privilège à Claude Barbin, pour en jouir par lui, suyvant l'accord fait entre eux. Registré... le 11 janvier 1697, signé P. Aubouin, syndic. *Les exemplaires ont été fournis.*

Cette édition princeps des contes en prose manque à la Bibliothèque nationale et à l'Arsenal.

1697. -- *Contes de ma mère loye, Histoires ou contes du temps passé, avec des moralités*, par LE FILS DE M. PERRAUT de l'Académie françoise, suivant la copie de Paris. Petit in-12 de. 176 pages précédées de quatre feuillets, avec huit vignettes.

Contrefaçon hollandaise de la précédente, et tout aussi rare.

1707. -- Paris, veuve Barbin. Réimpression page pour page de la première édition des contes en prose; même frontispice et mêmes vignettes à mi-page.

1711. -- *Les Chevaliers errants*, par madame la comtesse d*** (d'Aulnoy). Amsterdam, Etienne Roger. Le tome V contient les huit contes en prose de Perrault.

1724. -- *Contes de M. Perrault avec des moralitez*. Nouvelle édition. A Paris, au palais. Nicolas Gosselin, grand salle, à l'Envie. M.DCC.XXIV. Avec privilège du roy.

Sans vignettes; en tête de la préface à Mademoiselle, un encadrement avec la devise : *Je suis belle et suis née... pour être couronnée*.

L'ordre primitif des contes est conservé. Les contes en vers ne figurent pas dans cette édition, pas plus que dans les précédentes. Bibliothèque nationale Ys + 65g.

1742. -- *Histoires ou contes du temps passé, avec des moralités; par M. Perrault. Nouvelle édition augmentée d'une Nouvelle, à la fin*. A la Haye (Paris, Coustellier). M.DCC.XLII. in-12, maroquin foncé, 137 pages. Vignettes de Fokke ; sur la gravure du titre, un écriteau avec les mots : *Contes de ma mère Loye*. La préface est signée Perrault Darmancour. A la suite des contes, dans l'ordre suivant : Le petit Chaperon rouge, les Fées, la Barbe bleue, la Belle au bois dormant, le Maître Chat ou le Chat Botté, Cendrillon ou la petite pantoufle de verre,

Riquet à la houppe, le petit Poucet, l'éditeur a placé l'*Adroite princesse*. Bibliothèque nationale; et Arsenal 14230.

L'exemplaire de l'Arsenal, ci-dessus décrit, a appartenu à M. d'Hémery. Le verso du feuillet de garde porte les trois notes suivantes, de l'écriture de M. de Paulmy d'Argenson et de ses secrétaires :
« Les contes de M. Perrault d'Armancour (on avait écrit d'Ablancourt; bla est surchargé), fils de celui de l'Académie françoise, ont été imprimés pour la première fois en 1697. Ils sont très-connus des enfants.

« L'adroite princesse ou aventures de Finette ne se trouve point dans les premières éditions.

« On trouve dans le 2e tome de la Bibliothèque de campagne 1749, 18 vol. Inès de Cordoûe dans laquelle est un conte de fées intitulé Riquet à la houppe qui n'est point le même que celui de Perrault quoique le fond du conte soit à peu près le même. »

1745. -- Contes de ma mère l'Oye, en françois et en anglois. La Haye, J. Néaulme, in-12. Vignettes de Fokke.

1770. -- *Contes nouveaux et plaisants*, etc. par Siméon Valette (Fagon). Barbier, *Anonymes*, 2948, dit que ce recueil contient des contes de Perrault.

1778. -- *Histoire, ou contes du temps passé, avec des moralités*, savoir : le *Chaperon rouge*; les *Fées*; la *Barbe bleue*; la *Belle au bois dormant*; le *Chat botté*; *Cendrillon*; *Riquet à la houppe*; le *petit Poucet*; les *Aventures de Finette*; la *Veuve et ses deux Filles*; par Perrault. Nouvelle édition, plus complète que les précédentes, et ornée de Figures en taille-douce. (Vignettes de Fokke, et gravure du titre avec l'inscription : *Contes de ma mère laye*.) A la Haye, et se trouve à Paris, chez Lamy, libraire

quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.
M.DCC.LXXVIII.

Petit in-8°, Arsenal, 14282.

1781. -- *Contes des Fées par Ch. Perrault de l'Académie française*, contenant : *Le Chaperon rouge, les Fées, la Barbe bleue, la Belle au bois dormant, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la houe, le petit Poucet, l'Adroite princesse*, GRISELIDIS, PEAU D'ÂNE, LES SOUHAITS RIDICULES. (Et *Peau d'âne en prose*, in fine, non indiqué.) Nouvelle édition, dédiée à Son Altesse Sérénissime Mgr le duc de Montpensier. A Paris, chez Lamy, libraire, quai des Augustins. M.DCC.LXXXI. Avec approbation et privilège du roi.

2 tomes en I vol. in-12, XXXII, 280 et 146 pages. Vignettes de Fokke, moins les gravures entières de 1742. Édition recherchée.

Bibliothèque nationale, exemplaire incomplet.

Bibliothèque de M. Cousin 9600. Bel exemplaire, veau fauve, tranches dorées, beau texte, beau papier, grandes marges, grand in-12.

C'est la première édition où figurent les *Contes en vers* et *Peau d'âne en prose*, qui n'est pas de Perrault.

Précis de la vie et des ouvrages de Charles Perrault, avec l'analyse de ses contes. L'éditeur sait que la *Veuve et ses deux filles* ne sont pas de Perrault; il se borne à douter de l'authenticité de *Finette*. Quant aux petits renseignements moraux sur les contes, ils sont parfaitement ridicules.

Manquent la préface des contes en prose et celle des contes en vers.

1795. -- *Contes des Fées*, contenant etc., par Charles Perrault de l'Académie française. A Paris, chez Garnery, libraire, rue Serpente, n° 17. Letellier, libraire, rue Hautefeuille, n. 34. (Petit in-12.) an III.

Texte de 1781. Manquent les deux préfaces.

- 1799, 1812, 1816. - Paris, Leprieur, in-18 et in-12. Figures.
1807. -- Paris. Librairie économique, 2 vol. in-18, 12 vignettes.
- 1810, 1818. - Paris. Nepveu, in-4°, 10 grav. coloriées.
1811. - Paris. Cassac, in-16, estampes coloriées.
1812. - Paris. Ancelle, in-18, 14 gray.
1813. - Paris. Lefuel, in-16, gravures. *Notice sur la vie et les ouvrages de Perrault*, par Mme Dufresnoy.
- 1816, 1824. - Paris. A. Eymery, in-18.
- 1817, 1828. - Paris. Guillaume et Cie, in-18. Fig.
1818. - St-Maixent, imprimerie Tersé, in-18.
1821. - Paris. Samson, in-18. *Contes des fées et fablier des enfants*, par Ch. Perrault, La Fontaine, Florian, Aubert, etc., 13 fig., 6 planches.
- 1819, 1830. - Paris. Pihan-Delaforest, in-12. Composé (à la casse) par le fils de l'imprimeur, âgé de 6 ans. Six contes seulement, qui ont paru par cahiers.
1824. - Paris. Delarue, in-16 oblong. *Contes choisis de Perrault et de Mm. d'Aulnoy*.
1825. - Paris. L. Janet, in-16. *Le Perrault du jeune âge*.
1825. - *Oeuvres choisies de Ch. Perrault*, de l'Académie française, avec les *Mémoires de l'auteur* et des *Recherches sur les contes des fées*, par M. Collin de Plancy. Édition ornée d'un beau portrait. Paris, Peytieux, libraire-éditeur, galerie Delorme. Dondey-Dupré père et fils Richelieu, n° 67

vis-à-vis la Bibliothèque du Roi. M.DCCCXXVI (in-8°).

Bonne édition. On y trouve tous les contes, mais non dans l'ordre primitif, plus *Finette* et *Peau d'âne* en prose, et moins la préface des contes en vers. Le texte est insuffisant.

1826. -- *Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault et sur l'origine de la féerie*. Anonyme (Walckenaër), in-12. Paris. Baudouin frères, libraires, rue de Vaugirard, n. 57. M.DCCC.XXVI.

1826. -- *Contes de Perrault*, précédés d'une *Notice*, par M. Paul L. (Lacroix), et d'une *Dissertation sur les contes*, par Walckenaër (réduction des *Lettres* précédentes). Paris, Marne, 1826. In-8°. Fig. sur bois.

- *Contes de Perrault*, précédés d'une *Notice sur l'auteur*, par le Bibliophile Jacob, et suivis d'une *Dissertation sur les contes de fées*, par le baron Walckenaër, membre de l'Institut. Paris. Magnin, Blanchard et Cie, librairie Louis Janet, rue Honoré-Chevalier, 3. Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins. Gr. in-8°, nombreuses vignettes, *texte gravé*. (Sans date.)

Cette édition, assez estimée, à titre de curiosité sans doute, est fort incomplète, et d'une correction insuffisante. Elle a admis *Peau d'âne en prose* et omis les *Contes en vers*. La préface a un intérêt biographique.

1827. -- Lyon. Chambert. *Choix des plus jolis contes de feu Perrault*, in-32.

1832. -- Paris. Langlumé et Peltier, gr. in-32 oblong, 15 gravures.

1833. -- *Étrennes pour les enfants*, Contes des fées mis en vers, imités de Perrault et autres. Paris. Imprimerie F. Didot, in-18.

Id. -- *Contes*, etc. Edition augmentée d'une notice

sur la vie et les contes de cet auteur, par *Cousin d'Avalon*.

Paris, Lebigre, 1833, in-12, avec une planche de 16 fig. coloriées.

1834. -- Montereau. Moronval, in-18.

Id. -- Montbéliard. Deckerr, (Et 1846.)

1835. -- Rambouillet. Impr. Raynal, in-18.

1835. -- *Contes de Perrault*, précédés d'une Notice par P. L. Jacob, bibliophile, et d'une dissertation, etc. par Walckenaër. Paris. Impr. de Bourgogne. Gr. in-18. Vignettes de Tony Johannot, Devéria, etc.

1836. -- Paris. Debure, in-12.

Id. -- Épinal. Pellerin, in-18.

1837. -- *Contes*, nouv. édition. 130 vignettes, T. Johannot, etc., in-12. Paris. Postel. Conforme à 1826 in-8° et 1835 in-18, moins l'introduction de P. Lacroix et de Walckenaër.

Id. -- Lavigne,

Id. -- Baudouin, in-18.

1838. -- Yonnet, in-18.

1840. -- *Contes du temps passé*. Paris. Curmer. Grand in-8°. Illustrés par Pauquet, Marvy, Jeauthon, etc. (Et 1843); notice par Labédollière.

1841. -- Gauthier, in-18.

1842. - *Mémoires, contes et autres oeuvres*, etc., précédés d'une notice par P. L. Jacob, bibliophile, et d'une dissertation de Walckenaër. Paris, Ch. Goselin, in-12 (ou gr. in-18). (C'est la troisième édition des *Mémoires* ; la première est de 1759; la deuxième fait partie des *Oeuvres choisies*, publiées par Collin de Plancy.)

1842, 1846. -- Renault, in-18.

1843. -- Langlumé et Peltier, in-18.

1843. -- Curmer (V. 1840).

1844. -- Paris. Bédelet, gr. in-8°, gravures sur bois, dix vign. acier.

id. -- Avernoes- Tiroux, in-18.

1845, 48, 49. - Lebailly, in-18.

1846. -- *Les contes de Perrault*, illustrés par Demerville, lithographies. Paris, Gratiot, in-8°.

1847. -- Bédelet, in-16.

1849. -- Vialat, in-18.

Id. -- Fontaine et Peltier, in-18.

1854. -- *Contes du temps passé*, précédés d'une *Lettre sur les contes de fées*, par le marquis de Varennes, illustrés par Pauquet, Marvy, Jeanron, Jacques et Beaucé. Texte gravé par Blanchard (c'est celui d'une des éditions P. Lacroix, voir 1826). Paris. Bertin, lib.-édit, rue Saint-Jacques. Gr. in-8°. Édition médiocre.

1856. -- *Illustration* du 1er mars : article de F. Génin sur Perrault et le *Pentaméron* de J. B. Basile.

1860. -- *Contes des fées*, par Perrault, Mme d'Aulnoy, Hamilton, Mm. Leprince de Beaumont Nouvelle édition. Nombreuses vignettes et dix grands bois. Paris, Garnier frères.

1862. - Les contes de Perrault, avec préface de P. J. Stahl, et illustrations de Doré, gravées sur bois. Paris, Hetzel, 18, rue Jacob. In-f°; et 1863 in-4°.

Splendide édition, mais texte incomplet. *Peau d'âne en prose* ; manquent les Contes en vers.

1864 et 65. - *Les Contes des fées en prose et en vers* de Charles Perrault. Deuxième édition, *revue et corrigée sur les éditions originales*, et précédée d'une lettre critique à la princesse Charlotte Bonaparte, comtesse Primoli, par Ch. Giraud, de l'Institut. Lyon, imprimerie Louis Perrin. M.MCCC.LXV. Paris, Leclère fils, libraire-éditeur, rue Dauphine, 18. In-8°, portrait, gravures sur acier, de moyenne valeur bien que soignées.

Le meilleur texte complet qui ait paru jusqu'ici *Peau d'âne* en prose ne figure pas dans cette édition. M. Giraud a cru devoir admettre les *Aventures de Finette* et une Lettre de mademoiselle Lhéritier à madame D. G. (de Grammont), sur les *Contes de fées*, morceau très-superficiel.

AUTRES OEUVRES DE CH. PERRAULT.

-- *Le sixième livre de l'Énéide en vers burlesques*, demeuré manuscrit.

1653. -- *Les murs de Troie ou l'origine du burlesque*. Chant 1er. Le second, écrit tout entier de la main de Claude Perrault, existe en manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal.

1669. -- *Courses de Têtes et de Bagues, faites par le Roy et les Princes et Seigneurs de sa cour*, décrites par Ch. Perrault, et ornées de planches gravées par Chauveau, in-f°, 1669.

1675. -- *Oeuvres mêlées* en prose et en vers, recueillies par Le Laboureur, imprimées in-4° sur le manuscrit original que l'auteur avait déposé dans la Bibliothèque de Versailles.

1676. -- *Divers ouvrages en prose et en vers de M. Perrault*. Arsenal 12075.

1684. -- *Poème de St-Paulin*.

1688-1696. *Parallèle des Anciens et des Modernes*, 4 vol., in-12.

1690. -- *Cabinet des Beaux-Arts*, ou recueil d'Estampes représentant les beaux-arts avec leurs attributs, et des explications en prose et en vers, petit in-f° oblong.

1694-1701. - Dans le recueil Moëtjens, diverses pièces telles que le *Siècle de Louis-le-Grand*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, des épîtres sur la *Chasse*, le *Génie* (à Fontenelle), les *Jardins* (à La Quintinie), etc., etc.

1696-1701. -- *Éloges des Hommes Illustres du Siècle de Louis XIV*, 2 vol. in-f° avec 102 portraits.

1699. -- Traduction en vers des *Fables de Faerne*.

17... -- *Oeuvres posthumes de M. Perrault*, in-12. Bibliothèque de M. Cousin, 9603.

Volume curieux qui contient : le *Discours sur l'acquisition de Donkerque* (1663); une *Lettre à Bontemps* sur les fontaines de Versailles; une défense de l'*Alceste* de Quinault; une lettre à Charpentier sur la préface de l'*Iphigénie de Racine*; une polémique avec Boileau sur les Anciens et les Modernes et contre l'*Ode sur la prise de Namur*, etc.

1769. -- *Mémoires de Charles Perrault* de l'Académie françoise et premier commis des bâtiments du roi (destinés à ses enfants), publiés par Patte (in-12) d'après le manuscrit original; avec divers opuscules;

1826.- Réimprimés par Collin de Plancy (Peytieux, Dondey-Dupré, in-8°);

1842.- Et par P. L., Bibliophile Jacob (Gosselin, gr. in-18).

@

TABLE DES MATIÈRES.

ESSAI SUR LA VIE ET LES OEUVRES DE CHARLES PERRAULT.

-- I. Jeunesse de Charles Perrault	VI
-- II. Perrault commis de Colbert	X
-- III. Perrault académicien	XX
-- IV. Perrault défenseur des modernes	XXVII
-- V. Conte badin attribué à Perrault	XXXV
-- VI. Engouement pour les contes de fées	XXXVIII
-- VII. Les Contes de Perrault en vers et en prose.	XLIV

ESSAI SUR LA MYTHOLOGIE DANS LES CONTES DE PERRAULT.

La Mythologie	I.
---------------	----

CONTES EN VERS

-- Préface de Perrault	3
-- A Mademoiselle dédicace de Griselidis . .	10
-- La marquise de Salusses ou la patience de Griselidis	11
-- A Monsieur *** en lui envoyant Griselidis . . .	45
-- A M.D. la marquise de L..., dédicace de Peau d'âne.	50
-- Peau d'âne	51
-- A. Mademoiselle de la C..., dédicace des Souhaits ridicules	72
Les Souhaits ridicules	73

CONTES EN PROSE :

-- A Mademoiselle.	81
-- La Belle au bois dormant	83
-- Le Petit Chaperon rouge	97
-- La Barbe-Bleue	101
-- Le Maître Chat ou le Chat Botte.	109
-- Les Fées	117
-- Cendrillon ou la petite pantoufle de verre . .	121
-- Riquet à la Houppe	131
-- Le Petit Poucet.	141

NOTES ET VARIANTES	155
------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE

-- Des contes de Perrault	167
-- Les autres Oeuvres de Perrault	178

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES